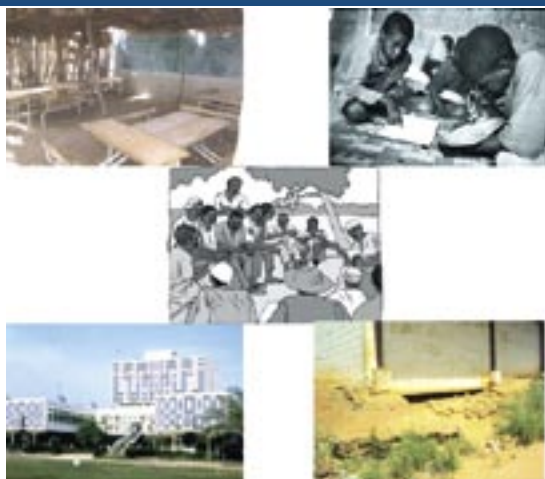




COSYDEP
Sénégal

POUR LA REFONDATION DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION AU SÉNÉGAL

LE LIVRE BLANC SUR L'ÉCOLE SÉNÉGALAISE



CONTRIBUTION CITOYENNE
AUX CONCERTATIONS SUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

**SEPT QUESTIONS CLEFS,
SEPT PLAIES PROFONDES,
CINQ AFFECTIONS DE LONGUE DUREE,
VINGT-ET-UNE PROPOSITIONS-CLEFS,
POUR (RE) METTRE L'ÉCOLE SUR LES RAILS DU SUCCES.**

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	7
Liste des tableaux	9
Liste des graphiques.....	9
Liste des encadrés	9
REMERCIEMENTS.....	10
EQUIPES DE TRAVAIL	10
PRESENTATION DU DOCUMENT.....	11
PREFACE	12
INTRODUCTION GENERALE.....	14
I. UN LIVRE BLANC, POURQUOI ET COMMENT.....	16
A. Un « livre blanc », pourquoi ?.....	17
1. Un livre blanc, c'est quoi ?.....	17
2. Sens du Livre blanc.....	17
B. Le « livre blanc sur l'école sénégalaise », pour quoi ?.....	18
1. Objectifs du Livre blanc.....	18
2. Résultats attendus du Livre Blanc.....	18
C. Le « livre blanc sur l'école sénégalaise », comment ?	18
1. Stratégies.....	18
2. Moments-clefs du processus.....	19
3. Outils et instruments de collecte.....	20
4. Acteurs et rôles dans le processus.....	20
5. Cibles du Livre Blanc	21
II - ETAT DES LIEUX DU SYSTEME EDUCATIF NATIONAL : ASPECTS SAILLANTS.....	22
A. LES DONNEES RECUEILLIES.....	23
B. LES ROLES DES ACTEURS AUTRES QUE LES POUVOIRS PUBLICS.....	24
1. Qui sont les acteurs autres que l'Etat?.....	24
2. Que font les acteurs autres que l'Etat?	25
3. Quel est l'apport des acteurs autres que l'Etat?.....	26

C. SEPT QUESTIONS ENCORE SANS REPONSE. A PROPOS DE L'EDUCATION PUBLIQUE.	26
1. Pourquoi le système éducatif est-il si instable ?.....	27
2. Comment en sommes-nous arrivés là ?.....	28
3. Où va l'argent de l'Ecole ?.....	30
4. Comment faire pour qu'il n'y ait plus d'exclus « systématiques » ?.....	34
5. Comment assurer la qualité de l'éducation dans toutes initiatives reconnues ?.....	35
6. Quel profil de sortie voulons- nous ?	37
7. Pourquoi l'école publique n'est-elle plus gratuite?.....	38
D. RAPPELS SUR LES CONCLUSIONS DES ETATS GENERAUX DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION	39
III - L'ECOLE SENEGALAISE, UN GRAND CORPS MALADE ? LA PAROLE AUX ACTEURS...	42
A. SEPT PLAIES DE L'ECOLE SENEGALAISE ... IDENTIFIEES PAR LES ACTEURS.....	43
1. L'instabilité chronique	43
2. La distribution inéquitable des structures et ressources éducatives.....	43
3. La gestion irrationnelle des ressources humaines.....	44
4. Une gestion inefficace des ressources financières.....	45
5. L'insuffisance qualitative des enseignements-apprentissages et des performances.	46
6. L'inadaptation de l'offre éducative par rapport à la demande et l'absence de cohérence entre éducation, formation et insertion.....	46
7. Un partenariat faiblement institutionnalisé et insuffisamment coordonné.....	47
B. CINQ AFFECTIONS DIAGNOSTIQUEES PAR LES ACTEURS.....	49
1. Une anomalie congénitale.....	49
2. Un « cancer » en phase d'évolution.....	50
3. Une carence nutritionnelle.....	52
4. Un trouble pathologique du « sens moral » (Folie raisonnante) ?.....	53
5. Une invalidité suite à une accumulation des soins médicaux inadéquats et tardifs...	56
IV - THERAPIE DE CHOC : VINGT-ET-UNE (21) PROPOSITIONS-CLEFS POUR (RE)METTRE L'ECOLE D'APLOMB.....	60
A. CONSIDERATIONS GENERALES.....	61
a. Renouveler nos œillères ou décroquer les trois axes fondamentaux de la gestion de l'éducation.....	61

1. Domaine « Espace éducatif ».....	61
2. Domaine fonction de support	62
3. Domaine communication et partenariat.....	62
b. Revoir nos ambitions ou réinvestir les cinq fonctions essentielles de l'éducation : ...	63
B. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ANALYSE DIAGNOSTIQUE.....	64
1. L'école sénégalaise n'a pas réussi les objectifs fondamentaux de sa réforme.....	64
2. L'absence de vision globale et de cohérence dans les politiques éducatives a limité l'impact des transformations réalisées et entraîné de nouveaux problèmes.....	64
3. Les disparités introduites par une certaine gestion des ressources humaines dans la fonction publique ont contribué à saper le dialogue social dans le secteur.....	64
4. Le système éducatif sénégalais n'assume qu'une seule des 5 fonctions de l'éducation, et encore !.....	65
5. L'École tourne encore le dos à l'économie sénégalaise.....	65
6. La différence viendra de la société civile.....	65
7. Le changement positif est possible.....	66
C. 21 PROPOSITIONS-CLES	67
1. Vision holistique	67
2. Education pour le développement.....	67
3. Financement durable de l'éducation.....	67
4. Discipline et responsabilité.....	68
5. Information et implication du citoyen.....	68
6. Plus grande implication des collectivités locales.....	68
7. Consensus fort entre les acteurs.....	68
8. Contrôle citoyen à toutes les échelles.....	68
9. Une école intégrée à la société.....	69
10. Programme pertinent, adapté et socialement accepté.....	69
11. Diversité des offres éducatives de qualité.....	69
12. Gestion plus équitable des ressources humaines.....	69
13. Equité dans le traitement des enseignants.....	69
14. Meilleure gestion de la carte scolaire.....	69

15. Promotion disciplines scientifiques et enseignement technique / professionnel.....	70
16. Pacification de l'espace des apprentissages.....	70
17. Meilleure orientation des investissements.....	70
18. Mise en place de ponts / passerelles entre les enseignements.....	70
19. Promotion des langues nationales.....	71
20. Environnement d'apprentissage respectueux des droits de l'enfant.....	71
21. Détection et mobilisation des talents au service du système d'éducation / formation:.	71
CONCLUSION D'ETAPE.....	74
 V - ANNEXES.....	 75
ANNEXE n° 1 : Outils et instruments de collecte des données.....	75
1. Guide d'entretien : Outil de base.....	76
2. Guide d'entretien : Citoyens / Parents.....	77
3. Guide d'entretien apprenants.....	79
4. Guide d'entretien IA-IDEN / Enseignement religieux.....	80
5. Focus groupe: promoteurs d'école coranique, confessionnelle, EFA, Daaras	83
6. Liste des structures rencontrées dans le cadre du Livre blanc.....	85
n° 2 : Préoccupations / demandes spécifiques issues des revues régionales.....	88
ANNEXE n° 3 : Une coalition proactive. La COSYDEP, Sept ans d'existence, d'actions et d'initiatives au service de l'éducation publique au Sénégal.....	94
I. Processus de création et de développement de la COSYDEP	95
II. La COSYDEP et le processus des Assises Nationales.....	99
III. Les acquis / initiatives de la COSYDEP se rapportant aux thèmes des assises....	101
IV. Autres activités phares menées par la COSYDEP.....	113

SIGLES ET ABREVIATIONS

- ANCEFA** : Africa Network Campaign on Education For All - Réseau africain de campagne pour l'Éducation Pour Tous, en français
- ANSD** : Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie
- APD** : Aide Publique au Développement
- APE** : Association des Parents d'Elèves
- ASPBAE** : Asian South Pacific Bureau of Adult Education
- BCI** : Budget Consolidé d'Investissement
- BFEM** : Brevet de Fin d'Etudes Moyen
- CA** : Conseil d'Administration
- CEN** : Commission Exécutive Nationale
- CEB** : Curriculum de l'Éducation de Base
- CL** : Collectivité locale
- CME** : Campagne Mondiale pour l'Éducation
- CNREF** : Commission Nationale de Réforme de l'Éducation et de la Formation
- CONFEMEN** : Conférence des Ministres de l'Éducation ayant le français en partage
- CONFINTEA** : Conférence Internationale sur l'Éducation des Adultes
- CONSEF** : Conseil Supérieur de l'Éducation et de la Formation
- COSYDEP** : Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Éducation Publique
- CRFPE** : Centre Régional de Formation des Personnels de l'Éducation
- CSEF** : Civil Society Education Fund (FSCE en français)
- DIPE** : Développement Intégré de la Petite Enfance
- DSRP** : Document de Stratégies pour la Réduction de la Pauvreté
- DPES** : Document de Politique Economique et Social
- DPRE** : Direction de la Planification et de la Réforme de l'Éducation
- EBES** : Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux
- ECB** : Ecole Communautaire de Base
- EFA** : Ecole Franco-arabe
- ENF** : Education non formelle
- EGEF** : Etats Généraux de l'Éducation et de la Formation
- EPT** : Education Pour Tous
- EQPT** : Education de Qualité Pour Tous
- FSCE** : Fonds de la Société Civile pour l'Éducation (CSEF en anglais)
- FTI** : Fast Track Initiative
- G 7** : Groupe des Sept
- IA** : Inspection d'Académie
- IDEN** : Inspection Départementale de l'Éducation Nationale
- IEF** : Inspection de l'Éducation et de la Formation
- ME** : Ministère de l'Éducation
- OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale

OSC : Organisation de la Société Civile

PAQUET : Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence.

PDDE : Programme Départemental de Développement de l'Éducation

PDEF : Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation

PIB : Produit Intérieur Brut

PLDE : Programme Local de Développement de l'Éducation

POBA : Plan d'Opération et Budget Annuel du secteur de l'éducation

PRDE : Programme Régional de l'Éducation et de la Formation

PTF : Partenaire Technique et Financier

SMA : Semaine Mondiale d'Action pour l'EPT

TF : Task Force

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Liste des tableaux

Tableau n° 1 : Listes des structures rencontrées

Tableau n° 2 : Membres des équipes de travail

Liste des graphiques

Graphique n° 1 : Contribution aux dépenses en éducation par acteur/année

Liste des encadrés

Encadré n° 1 : Tableau global issu de l'état des lieux des politiques éducatives

Encadré n°2 : Des acteurs du système éducatif

Encadré n°3 : Stratégies à développer pour que les talibés intègrent le système éducatif formel

Encadré n°4 : Rappel des orientations stratégiques majeures Assises Nationales (Education)

Encadré n°5: Exemple d'intégration : Un professeur de français devenu Directeur Général d'une structure parapublique du secteur de la culture

Encadré n°6 : une malformation, c'est quoi ?

Encadré n°7 : un cancer, c'est quoi ?

Encadré n°8 : la folie, c'est quoi ?

Encadré n°9 : Une invalidité, c'est quoi ?

Encadré n°10 : Education Pour Tous, un droit ? « pourquoi devrais-je attendre ? »

Encadré n°11 : Education Pour Tous, un droit ? « pourquoi devrais-je attendre ? »

Encadré n°12 : Education Pour Tous, un droit ? « pourquoi devrais-je attendre ? »

Encadré n°13 : Diaspora et développement : réinventer le financement de l'éducation

Encadré n°14 : L'école doit former un nouveau type de sénégalais

Encadré n°15 : Où investir ?

Encadré n°16 : L'exercice de la compétence de gestion de l'éducation transférée aux CL, une dynamique globale devant toucher tous les volets d'activité

Encadré n°17 : L'exercice de la compétence de gestion de l'éducation transférée aux CL, une dynamique globale devant toucher tous les volets d'activité

Encadré n°18 : Préoccupations partagées par l'ensemble des régions

Encadré n°19 : Demandes spécifiques venant de chaque

Encadré n°20 : VERBATIM (Extraits)

Encadré n°21 : Options de modèles de financement

Encadré n°22 : Un cadre du Ministère de l'Éducation, sur l'apport de la société civile pour la promotion de l'éducation inclusive

Encadré n°23 : Ecole, amie des enfants

REMERCIEMENTS

Nos plus sincères remerciements sont adressés à nos partenaires pour leurs appuis technique et financier constant sans lequel ce document ne verrait pas le jour.

Nos remerciements s'adressent également :

- aux diverses institutions, structures, Organisations de la Société Civile (OSC) et personnes-ressources qui ont accepté de mutualiser leurs moyens et leur expertise pour la production du Livre Blanc. Elles ont apporté de précieuses et déterminantes contributions en matière d'information et de documentation pour la conception et la réalisation de ce Livre Blanc ;
- à l'UNICEF qui, convaincue de la pertinence de l'initiative de la COSYDEP, a accepté d'être un partenaire stratégique ;
- à toutes les personnalités qui ont bien voulu relire et enrichir ce produit :
 - l'ancien Premier Ministre Mamadou Lamine Loum et l'ancien Ministre Mamadou Ndoeye,
 - les sociologues Abdou Mawa Ndiaye (Espagne) et Abdou Ndao (Sénégal),
 - l'analyste en éducation Yann N. Diarra et le médecin Mame Thierno Sy.
- à Monsieur l'ancien Ministre et Directeur général de l'UNESCO, Amadou Mahtar Mbow, pour avoir bien voulu accepter de préfacier cet ouvrage.

AUX EQUIPES DE TRAVAIL

- ☞ Le Conseil d'Administration qui a assuré un accompagnement au plan politique et veillé sur le respect des orientations.
- ☞ La Coordination technique et institutionnelle qui a fait office d'équipe polyvalente et permanente ayant assuré la conduite globale du processus (accompagnement de la mise en œuvre, suivi et supervision, consolidation, relation avec toutes les parties prenantes).
- ☞ La Task-force, composée de personnes – ressources volontaires, connues pour leur expertise et leur militantisme, qui a assuré le travail préparatoire (orientations et conseil, principes et démarches, outils, plan d'action).
- ☞ Le Groupe des sept (G 7) qui a consolidé et finalisé le Livre Blanc depuis le lancement du processus officiel et formel des Assises nationales de l'éducation et de la formation.
- ☞ La Coordination Exécutive Nationale (CEN) qui a garanti les appuis techniques et logistiques et veillé à la mobilisation et à la participation des organisations membres et des antennes régionales.
- ☞ Les antennes régionales qui ont conduit, autour de leur coordonnateur, le processus sur l'étendue de leur espace régional.

Responsables de la Publication : MM Cheikh Mbow et Moussa Mbaye
Copyright : COSYDEP

PRESENTATION DU DOCUMENT

Le présent Livre Blanc, fruit de larges consultations et d'un important travail fourni par des acteurs et bénéficiaires du système éducatif, se veut une contribution de qualité. En effet, il donne une vue panoramique des questions majeures relatives à l'éducation et à la formation au Sénégal. Il s'articule autour de quatre axes (1) un Livre Blanc : pourquoi ? pour quoi ? et comment ? (2) état des lieux du système éducatif national : aspects saillants (3) l'école sénégalaise, un « grand corps malade » ? (4) thérapie de choc ?

Il a été conçu et réalisé dans une perspective de rupture d'avec les approches classiques consistant généralement à commanditer des travaux auprès d'experts qui, dans l'intimité de leur cabinet, élaborent un produit et le soumettent à validation ; ce qui, d'ailleurs, n'est pas conforme à l'esprit du livre blanc. Le changement de paradigmes dans la façon de recueillir, voir et présenter les faits permet de mettre fondamentalement à nu les véritables problématiques. Il balise la voie avec les réflexions et les propositions des acteurs à la base. Ainsi, il permet aux autorités publiques et aux partenaires de prendre des décisions en toute connaissance de cause. En outre, il assure une bonne visibilité sur des préoccupations et autres demandes spécifiques issues des revues organisées dans les régions, offrant ainsi des sources de référence fiables.

Enfin, le Livre Blanc représente un aboutissement logique du processus d'actions et d'initiatives de la COSYDEP, sur ses sept ans d'existence, au service de l'éducation et de la formation au Sénégal. En somme, ce Livre Blanc présente une originalité certaine au regard des problématiques soulevées et du style adopté :

- Il a été élaboré avec les acteurs et actrices, au cours de consultations citoyennes qui ont duré plus d'une année.
- Il cherche à adresser les problématiques sensibles, avérées et complexes en partant de leurs causes profondes.
- Il rassemble de l'information cruciale et utile dans un format accessible, parce que dialogique.

COSYDEP SENEGAL – LIVRE BLANC SUR L'ÉCOLE SENÉGALE

P R E F A C E

Par Amadou Mahtar MBOW



Mes premiers mots seront pour féliciter et remercier les membres de la COSYDEP d'avoir entrepris la préparation et la publication de ce « Livre Blanc » sur l'école sénégalaise, l'objectif visé étant de contribuer, par cette démarche, à la réflexion sur la « refondation de l'éducation et de la formation au Sénégal ». Or, on ne peut valablement mener des changements profonds dans quelque domaine que ce soit de la vie sociale sans avoir fait, au préalable, l'état des lieux, évalué donc la situation, mesuré les forces et les faiblesses, identifié les contraintes et les défis. Et cela est valable plus encore en ce qui concerne le domaine de l'éducation et de la formation qui sont la clef de voûte de toute société et le fondement du progrès de toute nation. Car la vocation de l'éducation n'est-elle pas en tout premier lieu d'assurer à chaque société sa continuité par la transmission des acquis du passé ?

Cette tâche primordiale qui enracine l'homme, au sens générique du terme, à sa collectivité d'origine en lui faisant bénéficier de toutes les expériences du passé, commence dans la famille, se poursuit au sein de sa communauté et s'élargit au de la de celle-ci au fur et à mesure que l'on avance dans la vie. En effet, si l'éducation doit transmettre l'héritage culturel sous toutes ses formes de même que le savoir-faire qui permet notamment à chaque société d'aménager son cadre de vie et de tirer le meilleur parti de la nature pour assurer sa subsistance et son confort, elle a aussi pour vocation de préparer l'homme d'aujourd'hui aux exigences qui naissent des innovations par lesquelles les sociétés vont de progrès en progrès.

Donc, une des tâches essentielles de l'école est aujourd'hui d'assurer également la formation des attitudes et des aptitudes nécessaires à l'acquisition de l'esprit scientifique, à la participation au changement et à la maîtrise de celui-ci. Cette tâche devient d'autant plus difficile que l'avancement rapide et l'accumulation du savoir dans tous les domaines de la vie, l'intensification des échanges et des influences entre les cultures, favorisées par le développement des technologies de communication, posent aux systèmes éducatifs de nouveaux et complexes problèmes qui n'ont pas échappé à la vigilance de la COSYDEP. Aussi, pour pouvoir relever le défi d'une meilleure compréhension des situations et celui d'une meilleure réorientation de notre éducation, la COSYDEP n'a pas hésité à mobiliser toutes les intelligences susceptibles de participer à une vaste concertation nationale sur les réalités actuelles de notre enseignement et sur ses perspectives d'avenir.

Non seulement les praticiens de l'éducation et les spécialistes des domaines connexes ont été associés à un vaste dialogue, mais les populations elles-mêmes ont été amenées à donner leur avis sur des questions sur lesquelles on ne les consulte presque jamais, alors qu'elles sont les plus directement concernées.

Elles sont concernées, en effet, comme bénéficiaires tout au long de leur vie, du savoir et du savoir-faire que l'école, au sens large du terme, dispense. Elles sont concernées comme parents et comme citoyens à tout ce qui touche aux politiques publiques et en particulier à celles qui conditionnent l'avenir de leurs enfants et celui de la nation.

La démarche adoptée et la large consultation des populations qui a été entreprise sont ainsi conformes aux exigences d'une démocratie participative qui permet de mieux associer les citoyens aux choix et à la mise en œuvre des orientations majeures qui les concernent au premier chef. Le travail accompli par la COSYDEP a abouti à l'adoption du document que voici.

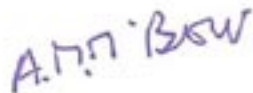
Il est présenté en quatre parties dont le titre de chacune est suffisamment évocateur pour éviter de longues démonstrations. Après une introduction qui justifie la publication de l'ouvrage, la Partie I UN LIVRE BLANC, POURQUOI ET POUR QUOI – donne les raisons du choix de la forme de l'ouvrage et indique notamment la méthodologie utilisée dans la conduite du travail.

La partie II - ETAT DES LIEUX DU SYSTEME EDUCATIF NATIONAL – ASPECTS SAILLANTS permet d'avoir une vision claire du système éducatif et de ses problèmes majeurs ;

La partie III – L'ECOLE SENEGALISE, UN GRAND CORPS MALADE ? LA PAROLE AUX ACTEURS - permet de percevoir les faiblesses du système éducatif telles que les voient les secteurs les plus intéressés à son fonctionnement et à ses résultats ; La partie IV – THERAPIE DE CHOC : VINGT ET UNE (21) PROPOSITIONS –CLEFS POUR (RE)METTRE L'ECOLE D'APLOMB.

Les annexes 1 - Outils et instruments de collecte des données ; 2 – Préoccupations/ Demandes spécifiques issues des revues régionales ; 3 – Une coalition proactive. La COSYDEP, sept ans d'existence, d'actions et d'initiatives au service de l'éducation publique au Sénégal – complètent l'ouvrage et permettent de mieux saisir toute la portée de la démarche suivie en vue de faire du « Livre Blanc » un précieux document de référence.

Amadou Mahtar MBOW



Ancien Ministre au Sénégal
Ancien directeur général de l'UNESCO

Introduction générale

L'Etat du Sénégal, après avoir constaté que des crises récurrentes étaient en train de miner le système éducatif national, avait décidé en 1981, d'organiser les Etats Généraux de l'Education et de la Formation (EGEF). Ce fut un fort moment de discussions intenses et sans détours pour identifier les maux qui gangrènent l'école sénégalaise. Des recommandations fortes sortirent de cette rencontre à laquelle avaient pris part les syndicats, les parents d'élèves, les organisations de la société civile, les partenaires techniques et financiers, etc. Seulement, près de 30 années plus tard, on se rend compte que, malgré les progrès significatifs enregistrés, en particulier dans la réalisation d'infrastructures et l'accroissement du taux de scolarisation ainsi que du nombre d'enseignants, le système éducatif sénégalais doit encore relever de sérieux défis pour assurer l'équité, la stabilité de l'école ainsi que l'amélioration des performances en terme de résultats. En cela, rien que le taux d'analphabétisme encore élevé et le grand nombre d'enfants sans école interpellent toute la communauté nationale. Et, surtout pour un pays qui aspire à l'émergence et au développement durable, l'éducation doit représenter un puissant levier.

L'éducation de base doit rester un droit humain fondamental car : (1) elle est universelle donc accessible à tous, (2) elle est effective, en passant du principe à la réalité et (3) elle est inséparable de la dignité humaine. Dès lors, il ne saurait être question de conditionner ce droit à la disponibilité des moyens. Il doit se réaliser comme un impératif. L'existence de plus de 700 millions d'analphabètes et de 125 millions d'enfants sans école représente l'un des scandales parmi les plus révoltants de notre époque.

C'est fort de tels constats que le Gouvernement du Sénégal a tiré les enseignements et s'est décidé à organiser des consultations autour du système éducatif. L'objectif est de permettre à toutes les parties prenantes de discuter en toute franchise des maux qui assaillent l'école sénégalaise et de redéfinir les orientations à donner au système de l'éducation et de la formation pour le rendre plus apte à prendre en charge les objectifs de développement du pays. Il faudra parvenir à une description de ce mal de l'école sénégalaise en des termes accessibles au public sénégalais en évitant le langage technicien, de sorte que chacun comprenne et puisse s'engager en tout état de cause. Ses symptômes les plus critiques et les plus évidents sont, à l'évidence, l'instabilité de l'école et ses faibles performances en termes de résultats.

La Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Education Publique (COSYDEP) participe à ces consultations en présentant une contribution citoyenne, fruit de consultations organisées sur l'étendue du territoire national. L'objectif est d'arriver à des conclusions consensuelles, avec des mesures applicables, réalistes et utiles pour le devenir de l'école du Sénégal. Cela passe nécessairement par une bonne connaissance de la demande communautaire, c'est-à-dire les attentes des populations par rapport à l'éducation et à la formation.

En effet, l'éducation est vue comme une prestation et une offre destinées aux communautés mais les questions à se poser sont entre autres : est-ce qu'elle répond, en l'état actuel, à ce que les populations attendent d'elle ? Comment perçoivent-elles l'instabilité à laquelle elles assistent quotidiennement ? Quelles perceptions les populations ont-elles de la situation de l'école sénégalaise ? Que sont-elles prêtes à faire comme effort et investissement pour le succès de cette école ? Etc.

Naturellement, ce document de contribution n'a pas l'ambition de refléter des points de vue d'experts au regard des théories et sciences éducatives. C'est plutôt le point de vue de citoyens ordinaires qui, spontanément mais lucidement, donnent leurs avis sur ce qui se passe. Cette option de la COSYDEP est d'autant plus pertinente que, rarement, les perceptions des populations ont été prises en compte dans l'identification des problèmes et la recherche de solutions. Or, on ne peut rien régler durablement en faisant abstraction de l'avis des premiers concernés. C'est en ce sens qu'une enquête a été menée dans les 14 régions que compte le Sénégal pour recueillir leurs avis sur la situation que traverse l'école sénégalaise et en tirer des orientations pour l'éducation et la formation. Etant donné que chaque région a sa spécificité et ses propres réalités, toutes les régions ont été investies. Par exemple, les problèmes liés à l'exploitation minière à Kédougou, à la durée de la saison des pluies à Ziguinchor ne sont pas ceux liés à la mobilité urbaine à Dakar, ou à la scolarisation des filles dans d'autres régions du Sénégal. Aussi 45 départements ont-ils été visités par les antennes régionales de la COSYDEP dans le but d'avoir une vue large sur les problèmes du secteur. C'est pourquoi on peut estimer que ce Livre Blanc reflète réellement les avis de divers citoyens sur le système d'éducation et de formation au Sénégal.

Les populations ont pu, grâce à cette enquête à grande échelle, s'exprimer et confronter leurs points de vue sur les problèmes de l'école mais aussi indiquer des solutions pour améliorer le cadre de l'éducation et de la formation au Sénégal. Les perceptions recueillies peuvent être diversement appréciées mais toujours est-il qu'elles donnent des avis, des positions, des compréhensions face à un phénomène. A ce titre, elles sont toujours utiles pour définir des politiques et stratégies pertinentes et intelligentes, ou ajuster celles existantes aux attentes et/ou aux contraintes des acteurs locaux.

Dans cette contribution, après avoir expliqué l'option de l'entrée par un Livre Blanc, il est d'abord fait l'état des lieux en vue de déterminer la situation dans laquelle se trouve l'école sénégalaise. Ensuite la parole a été donnée aux acteurs pour l'identification des plaies et fléaux qui gangrènent le système éducatif. Sept questions-clefs ont été posées, reflétant les interrogations les plus communes aux citoyens en ce qui concerne l'état du système éducatif ou son devenir. Ce qui a permis d'arriver à l'identification de sept plaies profondes et de cinq affections de longue durée. Ainsi, vingt-et-une propositions-clefs ont été dégagées pour (re) mettre l'école sur les rails du succès.



COSYDEP
Sénégal

I. UN LIVRE BLANC, POURQUOI ET COMMENT ?

A. Un « livre blanc », pourquoi ?

1. Un livre blanc, c'est quoi ?

Un **Livre Blanc** est un recueil d'informations destiné à un public déterminé pour l'amener à prendre une décision sur un sujet particulier. Le nom et le concept de « Livre Blanc » viennent de la pratique parlementaire, employée notamment en Angleterre dans la première moitié du 20^{ème} siècle, qui consistait à utiliser une reliure blanche pour ce type de document au lieu du bleu habituel.¹

Son usage officiel, dans le domaine politique, a évolué depuis son apparition dans les années 1920. Né du besoin d'exprimer les intentions d'un gouvernement dans un contexte précis, il peut servir à établir une mise au point de portée générale ou à rechercher un consensus dans un cadre spécifique. Il permet aussi à des institutions privées ou publiques, à but non lucratif comme les ONG, de publier un message officiel sous forme d'état des lieux sur un domaine d'intérêt public. Son caractère institutionnel s'est modifié avec le temps. Les livres blancs trouvent aujourd'hui un nouvel emploi dans un contexte non officiel, tel celui qui a trait aux activités économiques. La communication d'entreprise, par l'intermédiaire du marketing, des relations publiques et d'internet, tire partie de l'efficacité de ce nouvel outil de développement commercial interactif. »²

En règle générale, les livres blancs sont des documents d'orientation qui contiennent des informations générales et des propositions d'actions dans un domaine politique spécifique.

2. Sens du Livre blanc

Dans un monde ouvert et multi-concurrentiel, où l'esprit critique est de plus en plus de mise, les citoyens aspirent à maîtriser leurs propres choix. Il devient donc nécessaire et légitime de tenir compte de cette évolution qui gagnerait à être accompagnée et renforcée. De plus en plus, les citoyens sont mieux informés, plus exigeants, capables de décoder les discours et n'hésitent pas à utiliser tous les moyens à leur disposition pour faire entendre leur voix. De ce qui précède, le Livre Blanc découle d'une dynamique de prise de conscience citoyenne face à diverses formes de pauvreté et d'exclusion sociale et économique qui affectent l'éducation et modifient les demandes éducatives ainsi que les réponses à y apporter. En cela, au-delà du système scolaire, les citoyens semblent exiger que l'école réussisse à fournir à tous, les connaissances et les compétences nécessaires à un développement personnel qui aille de pair avec une insertion durable dans la société. Partant, c'est autour de ces enjeux que le Livre Blanc veut refléter et traduire des idées, réflexions, analyses et propositions émises par des franges importantes de la population sénégalaise et harmonieusement consolidées.

C'est dire que la qualité fondamentale de ce Livre est d'être « blanc », sans coloration partisane, autrement dit neutre, impartial, inclusif et entièrement destiné, dans une approche citoyenne, à faire progresser le système éducatif.

¹http://www.coe.int/t/dg4/intercultural/whitepaper_fr.asp

²http://fr.wikipedia.org/wiki/Livre_blanc

B. Le « livre blanc sur l'école sénégalaise », pour quoi ?

1. Objectifs du Livre blanc

Le Livre Blanc vise à :

- Contribuer au caractère inclusif/participatif et à la qualité des concertations sur la refonte du système éducatif sénégalais, en recueillant et systématisant les points de vue et propositions des citoyens, des communautés, des organisations et mouvements sociaux
- Renforcer l'expertise de la Société civile et son engagement auprès des communautés pour la défense et la promotion de l'éducation et de la formation
- Promouvoir des décisions politiques publiques, orientées vers l'atteinte des Objectifs de l'Education de Qualité pour Tous

2. Résultats attendus du Livre Blanc

Le processus de consultation citoyenne correspond à une volonté de participation significative et de qualité des citoyens, des organisations de la société civile et mouvements sociaux au renouveau du système éducatif sénégalais.

Les résultats ci-après en sont attendus :

- Des contributions issues des communautés et structures associatives de base, des acteurs institutionnels, leaders d'opinion, notabilités et partenaires sont recueillies,
- Un document national de synthèse de l'ensemble des contributions est élaboré,
- Le Livre Blanc est produit et diffusé auprès des acteurs de la concertation.

C. Le « livre blanc sur l'école sénégalaise », comment ?

1. Stratégies

Les stratégies se sont basées sur les principes ci-après :

- Complémentarité/transversalité : pour un enrichissement mutuel du processus et des productions,
- Fluidité de la communication : pour atteindre un bon niveau d'audiences,
- Représentation de toutes les parties prenantes : afin de favoriser la participation et la responsabilisation effective,
- Liberté d'expression et respect des différences : pour une écoute positive de toutes les familles et catégories d'acteurs notamment les associations locales (femmes, jeunes, apprenants, parents), les enseignants/éducateurs du formel et du non formel, les autorités décentralisées et déconcentrées, les médias, les partis politiques, les notabilités religieuses et coutumières, les personnes-ressources du secteur, etc.

Ces choix se sont traduits par des activités dites de revue de la situation de l'éducation et de la formation dans chaque région, sous la houlette des antennes régionales de la COSYDEP à travers des enquêtes, entretiens et ateliers de validation qui ont produit des rapports de synthèse,

- e) Transparence des échanges : dans le souci de minimiser la subjectivité et accroître l'objectivité
- f) Esprit d'équipe : en vue de promouvoir la coresponsabilité au sein de la coalition qui porte et encadre le processus.

La démarche globale s'est voulue ascendante et inclusive, soutenant une action d'envergure nationale et intégrant des dimensions locales.

Cela a permis de réaliser :

- Un processus à étages : différents niveaux ont été investis (local, départemental, régional, national) permettant ainsi le maximum de participation. Les productions de chaque niveau ont été systématiquement prises en compte dans les consolidations
- Un processus qui respecte les productions à tous les niveaux : avec des résultats et consolidations reflétant les idées-clefs à tous les niveaux
- Un processus participatif : source de débat, dans lequel chacun a pu s'impliquer
- Un processus qui favorise l'effectivité de la participation : les formes de participation ont permis de prendre en compte toutes les contributions et à la hauteur des possibilités de chaque catégorie d'acteur

1. Moments-clefs du processus

- ✓ Mise en place d'une Task Force (TF) nationale,
- ✓ Partage et administration des outils de collecte,
- ✓ Réalisation des entretiens qui ont permis de ne pas « noyer » des contributions individuelles de la part de personnes qualifiées et de personnes ressources,
- ✓ Organisation des enquêtes et focus-groupes sur le terrain, dans les collectivités décentralisées pour (i) des réunions d'échanges au niveau local ; (ii) des entretiens et réunions d'échanges au niveau national,
- ✓ Tenues des revues régionales qui ont débouché sur des ateliers de consolidation/ validation : dans un souci de confrontation des différentes idées en vue de bâtir des contributions collectives,
- ✓ Recueil des contributions spécifiques, à titre volontaire et/ou à la demande de la TF,
- ✓ Recherche documentaire, en particulier autour des actes issus des EGEF et des conclusions de la CNREF. Les expériences en Afrique et dans le monde ont aussi servi de sources d'inspiration,
- ✓ Consolidation de l'ensemble des contributions par une cellule de travail technique, dénommée Groupe des sept (G 7),

- ✓ Elaboration et finalisation du Livre Blanc, lequel est mis à la disposition du Gouvernement et des acteurs prenant part aux assises nationales sur l'école sénégalaise.

2. Outils et instruments de collecte

La Task Force (TF) a construit des guides d'entretien, fiches d'enquêtes, canevas de rapports partagés avec les acteurs de terrain qui ont été invités, si besoin en était, à les adapter pour une meilleure efficacité. Des mesures d'accompagnement ont été adoptées en vue de faciliter et d'enrichir le déroulement du processus. Il s'agit, en autres, de :

- la mise en place d'une équipe de professionnels de la communication, assistants stagiaires intégrés dans l'équipe exécutive de la coalition,
- l'ouverture d'un e-mail vert,
- l'aménagement d'un quartier général accessible, localisé au siège national de la coalition.

3. Acteurs et rôles dans le processus

En interne à la COSYDEP :

- Le Conseil d'Administration a assuré un accompagnement au plan politique et veillé sur le respect des orientations,
- La Coordination Exécutive Nationale (CEN) a fait office d'équipe technique polyvalente, devant garantir tous les appuis techniques et logistiques à la TF qui lui est adossée. La CEN a veillé à la mobilisation et à la participation des organisations membres et des antennes régionales,
- La Coordination technique et institutionnelle qui a fait office d'équipe polyvalente et permanente ayant assuré la conduite globale du processus (accompagnement de la mise en œuvre, suivi et supervision, consolidation, relation avec toutes les parties prenantes)
- Les antennes régionales ont conduit le processus sur l'étendue de leur espace régional.

En interface :

- La Task-force est un pool de personnes – ressources volontaires, connues pour leur expertise et leur militantisme dans le secteur de l'éducation et de la formation. La TF est chargée du travail préparatoire (orientations, principes et démarches, outils, plan d'action) et de la conduite globale (accompagnement de la mise en œuvre, suivi et supervision, consolidation, relation avec toutes les parties prenantes),
- Le Groupe des sept (G 7) qui a consolidé et finalisé le Livre Blanc depuis le lancement du processus officiel et formel des Assises nationales de l'éducation et de la formation (consolidation, relation avec toutes les parties prenantes)

En externe :

- L'UNICEF, convaincue de la pertinence de l'initiative de la COSYDEP, a accepté d'accompagner d'une part, la 1^{ère} étape du processus articulée autour du plaidoyer pour la tenue des assises de l'éducation et de la formation et d'autre part, le lancement officiel du produit.
- Diverses institutions, structures, OSC et personnes-ressources, prêtes à mutualiser leurs moyens et leur expertise pour la production du Livre Blanc, ont apporté une contribution en matière d'information et de documentation.

4. Cibles du Livre Blanc

Le choix et l'importance des différentes catégories de cibles du Livre Blanc ont dicté la volonté et l'obligation de procéder à une large consultation citoyenne. Ainsi, ces cibles se présentent comme suit :

- Les parents d'élèves qui envoient leurs enfants à l'école et attendent de l'institution scolaire qu'elle en fasse des citoyens modèles capables de prendre en charge les destinées du pays, capables de se prendre en charge et de prendre en charge leur famille. Les organisations d'enseignants qui veulent que leurs préoccupations soient prises en compte ; les sénégalais, en leur qualité de citoyens, soucieux du devenir de l'école.
- Les experts chargés de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes éducatifs. Ces derniers ont besoin d'être suffisamment informés pour élaborer et proposer des politiques à même de prendre en compte les préoccupations des populations sénégalaises. L'Etat, les collectivités locales et les partenaires de l'école doivent aussi être informés pour orienter les ressources vers les priorités de l'école.
- Les acteurs de l'éducation (personnels enseignants, corps d'encadrement administratif, corps d'encadrement et de formation pédagogique, corps de contrôle) qui sont chargés de la mise en œuvre effective des conclusions issues des travaux des experts. La bonne prise en main des recommandations dépend de la façon dont les orientations sont comprises.



COSYDEP
Sénégal

II - ETAT DES LIEUX DU SYSTEME EDUCATIF NATIONAL : ASPECTS SAILLANTS

A. LES DONNEES RECUEILLIES

Les outils de collecte ont été structurés autour de trois grands domaines, ainsi qu'il suit :

- ⇒ **Domaine 1 : accès et équité** [Problèmes prioritaires ; problématique de la diversification et de l'adaptation de l'offre éducative ; progrès réalisés ; défis à relever ; mesures urgentes à prendre]
- ⇒ **Domaine 2 : qualité des enseignements – apprentissages / Financement de l'éducation** [Problèmes prioritaires ; progrès réalisés ; défis à relever ; mesures urgentes à prendre]
- ⇒ **Domaine 3 : gestion du système éducatif / mise en œuvre de la politique de décentralisation et de déconcentration** [rôle des acteurs autres que les pouvoirs publics ; qui sont-ils ? que font-ils ? quel est leur apport ? problèmes prioritaires ? faiblesses ? progrès réalisés ? forces ? défis à relever ? mesures urgentes à prendre ? recommandations ?]

Pour chacun de ces domaines, les résultats issus du processus de consultation citoyenne ont pointé une multitude de problématiques, certaines très anciennes, d'autres toutes récentes, à caractère local mais généralement de dimension nationale, toutes assez complexes et profondes.

Les données recueillies ne pouvant faire l'objet d'une présentation exhaustive, nous avons pris le parti d'en extraire les aspects saillants ci-dessous, en synthétisant les constats et problématiques telles que formulées par les acteurs interrogés.

Globalement, il a été aisé de constater :

- une sensibilité fortement partagée et une masse critique imposante sur les questions éducatives ;
- une amertume profonde face aux maux multiples dont souffre le secteur, reconnu comme vivant une crise qui a assez duré, sur tous les plans ;
- une fine perception de la place et du rôle de l'éducation et de la formation dans le processus de développement ;
- une quasi-unanimité sur la nécessité de réactualiser les consensus d'alors, jugés encore pertinents (cf. EGEF/CNREF) ;
- une volonté clairement affichée de revoir les bases du système éducatif, en termes de valeurs morales et civiques à promouvoir, de profil de sortie/profil de citoyen dont le pays a besoin, en lien avec les impératifs du développement économique, social et culturel ;
- une disponibilité à s'investir encore plus et mieux pour sauver l'école, redorer son image, motiver les acteurs principaux (parents, élèves, enseignants) ;
- un engagement à assurer le droit à une éducation/formation de qualité pour tous les citoyens et faire de l'école une institution au service du développement.

Encadré n°1 : Tableau global issu de l'état des lieux des politiques éducatives

Au plan global (pour presque l'ensemble des régions), il a été relevé :

- La problématique de l'enregistrement des naissances
- Les évolutions très timides dans les 3 sous-secteurs jusque-là jugés négligés, à savoir : l'alphabétisation, la petite enfance, la formation professionnelle et technique
- L'insuffisance criarde des intrants pédagogiques
- La persistance des abris dits provisoires et/ou la vétusté des infrastructures et équipements
- L'inadaptation de l'offre, en lien avec les attentes des communautés
- Les insuffisances dans la prise en charge des enfants en difficulté, vivant dans la pauvreté, en situation de handicap, à besoins éducatifs spéciaux, en zone de conflit et déplacés
- Les violences faites aux filles dans l'espace scolaire
- L'absence d'alimentation à l'école
- Les difficultés d'accès aux matériels pédagogiques et du paquet minimum de services
- La faiblesse du niveau de qualification d'enseignants, en lien avec celle de la qualité des apprentissages mais aussi des performances des apprenants
- Les perturbations dans l'espace scolaire
- L'inexistence et/ou la non fonctionnalité de structures de gestion et de concertation
- La crise de confiance de la société vis-à-vis de l'école, en relation avec les tensions dans l'espace scolaire
- Les incohérences dans la mise en œuvre de la décentralisation
- Les incohérences dans la mise en œuvre de la décentralisation

B. LES ROLES DES ACTEURS AUTRES QUE LES POUVOIRS PUBLICS

1. Qui sont les acteurs autres que l'Etat?

Diverses catégories d'acteurs autres que l'Etat du Sénégal interviennent dans le secteur de l'éducation et de la formation :

- des organisations communautaires de base, des organisations non gouvernementales nationales, des associations de parents d'élèves, des organisations d'enseignants, des amicales d'élèves, des organisations de ressortissants, des organisations d'émigrés, les ménages, etc ;
- des leaders d'opinions, des mécènes, des autorités politiques, coutumières et/ou religieuses, etc ;
- les collectivités locales, des partenaires techniques et financiers, des organisations non gouvernementales internationales, le secteur privé, etc.

Encadré n°2 : Des acteurs du système éducatif

Les syndicats : défendent les intérêts moraux et matériels de leurs mandants, exécutent des mots d'ordre, discutent, proposent et négocient avec les autorités sur les questions qui touchent les enseignants et l'École

Les parents d'élèves : organisés autour de leur association à divers niveaux (écoles, local, départemental, régional), se préoccupent du climat scolaire pour favoriser les chances de réussite des enfants. Aussi, assurent-ils une médiation entre les autorités scolaires, les enseignants et les élèves

Les OCB : ce sont les organisations de femmes (groupements de promotion féminine), de jeunes (association sportive et culturelle, association villageoise de développement); elles appuient les écoles surtout dans la mobilisation sociale autour des inscriptions, de la préparation des examens, de l'assainissement, de la tenue des audiences foraines...etc.

2. Que font les acteurs autres que l'Etat?

Plusieurs acteurs autres que l'Etat interviennent pour soutenir les pouvoirs publics dans la prise en charge de l'école. Ce sont des organisations de la société civile qui interviennent dans le processus de pacification de l'espace scolaire, mettent en œuvre des programmes sur des thématiques spécifiques et ciblées, développent des programmes de suivi et de contrôle citoyen participatif, organisent le renforcement de capacités des communautés,

D'autres organisations ont pour objectif une meilleure prise en compte des intérêts des acteurs de l'éducation et de la formation, quel que soit leur statut : enseignants, élèves, corps de contrôle, personnel d'encadrement, etc. Il y a aussi les organisations internationales qui appuient financièrement et techniquement l'école à travers des interventions portant, par exemple, sur l'accès à l'école, l'amélioration des lieux d'apprentissage, la prise en charge de programmes de renforcement des capacités, l'équipement d'établissements scolaires, etc.

L'éducation étant une compétence transférée, les collectivités locales s'investissent dans le soutien en matériel didactique, en services et équipements. Seulement, à cause des limites de leurs ressources, les collectivités locales n'arrivent pas à honorer leurs engagements ou alors les subventions arrivent souvent très en retard par rapport au déroulement du planning de l'année scolaire.

Certaines organisations interviennent au niveau des *daaras* pour l'amélioration de l'environnement éducatif et de la qualité des enseignements/apprentissages. Le contrôle citoyen est mené par des organisations locales et communautaires en rapport avec les Associations de Parents d'Elèves, les syndicats ou les ONG nationales.

D'autres organisations procèdent à l'ouverture d'écoles et à la création de jardin d'enfants communautaires alors que des associations mettent en place des bibliothèques scolaires ou mènent des campagnes de sensibilisation et d'information. Les acteurs appuient la création et la réfection des écoles notamment par la réalisation de salles de classe, la mise en place d'équipements ou l'accompagnement technique et financier.

Globalement, les acteurs participent au fonctionnement et à la gestion de l'école par des réflexions et des propositions pour son amélioration, s'adonnant à la médiation et à la facilitation pour l'apaisement du climat scolaire, participant au dialogue citoyen sur le développement de l'éducation, faisant le suivi de l'évolution du système à travers des propositions alternatives et l'appui/conseil.

3. Quel est l'apport des acteurs autres que l'Etat?

C'est un apport multiforme. Il y a entre autres la diversification de l'offre, l'amélioration du cadre des apprentissages et la médiation entre l'Etat et les syndicats. Ces acteurs contribuent à la formation des enseignants, donnent des subventions aux établissements et aux écoles, accompagnent le dialogue social, participent au renforcement des capacités. Par ailleurs, ils appuient le financement du secteur (projets d'école, construction, réhabilitation de salles de classe et de blocs sanitaires). Ainsi, leurs actions ont un effet positif, notamment sur la conception et la mise en œuvre de plans d'action, la qualité des enseignements et des apprentissages, la conscientisation de la population, l'accès et le maintien des enfants à l'école, la transparence dans la gestion des ressources de l'éducation et de la formation...

Cependant, malgré tous les financements et appuis apportés au secteur, l'action des différents acteurs autres que l'Etat manque de visibilité et leur contribution n'est pas maîtrisée. Cela est dû en grande partie au manque d'harmonisation de leurs interventions et à l'absence de synergie dans l'action. L'apport des acteurs non étatiques n'est pas pris en compte dans les résultats globaux de la politique nationale de l'éducation et de la formation.

C. SEPT QUESTIONS ENCORE SANS REPONSE ... A PROPOS DE L'EDUCATION PUBLIQUE

Ces sept questions ont trait à l'instabilité de l'école et ses causes ; le processus de dégradation qui y mène ; là où va l'argent de l'école ; la question des exclus systématiques ; la qualité de l'éducation ; le profil des ressources humaines « extrants » ; la gratuité de l'école publique abolie progressivement.

1. Pourquoi le système éducatif est-il si instable ?

La combinaison de plusieurs facteurs compromet le fonctionnement régulier et optimal de l'institution et conforte l'idée fortement partagée que l'école vit une instabilité chronique et a un impact négatif très fort autant sur ses performances que son image. Il s'y ajoute la crise de confiance entre l'école et la société, parallèlement à des défaillances sérieuses dans le dialogue politique et social, conduisant régulièrement à des blocages qui affectent beaucoup de rouages du système éducatif et de formation.

En fonction de l'acteur concerné, diverses réponses sont données pour justifier l'instabilité dont souffre le système éducatif sénégalais.

- **Membres de syndicats** : Pour les membres des syndicats dont le rôle est de défendre les intérêts des travailleurs, si l'école sénégalaise ne peut pas rester une année sans perturbations, c'est que « le gouvernement ne veut pas répondre à (leurs) attentes légitimes ». Ces derniers estiment qu'ils n'ont pas vraiment « d'interlocuteurs sérieux », et les accords qui sont signés ne sont jamais respectés. Ces fonctionnaires sont persuadés qu'il y a une injustice sociale dans le traitement des agents de l'Etat.

- **Acteurs étatiques** : Les représentants de l'Etat veulent rester réalistes et accusent les syndicalistes de demander plus que ce qui est possible. Pour eux, « on veut faire faire à l'Etat ce qu'il ne peut pas ! ». Ils continuent en se défendant que

« Chaque partie cherche à protéger ses intérêts » or, c'est une attitude qui pourrait influencer négativement sur les futures générations. Pour eux, le système de gouvernance et la gestion du secteur de l'éducation et de la formation ne sont pas à

CITATION :

“Les programmes d'enseignement à l'école doivent être revus, les élèves sont trop chargés; on nous apprend beaucoup de choses dont on n'a pas besoin. Nos parents ne s'intéressent pas à la gestion des écoles c'est le directeur qui s'occupe de tout ”

Propos d'une apprenante

la hauteur. En outre, dans le sous-secteur de l'enseignement professionnel, les acteurs étatiques ont pointé les facteurs suivants : « le mode de gestion du personnel enseignant n'est plus adapté au contexte de la réforme du secteur et le statut des formateurs ne prend pas en compte les risques et spécificités de ce type d'acteurs ».

- **Acteurs locaux** : Certains acteurs locaux évoquent ici l'instabilité dans une partie du pays (Sud du Sénégal) où sévit une situation de conflit armé.

- **Dans la littérature** : Selon les rapports et études sur la situation de l'école, divers paramètres sont pris en compte. Il y a l'émergence de nouveaux corps précarisés et leur mode de gestion (recrutement, rémunération et formation). Ce qui a pour conséquence une masse salariale lourde, dépassant les prévisions budgétaires du ministère de l'Économie et des Finances. A cela s'ajoutent les difficultés de trésorerie occasionnées par une gestion laxiste de certains acteurs de l'éducation et de la formation.

La littérature souligne aussi la déstructuration de la grille salariale intervenue au sein de la fonction publique depuis quelques années. On se retrouve ainsi avec une Fonction publique en lambeaux, minée pas les injustices, les incohérences et les frustrations. Il y a aussi le non respect des accords signés avec les syndicats d'enseignants. En outre, la dispersion et la multiplication des syndicats ont entraîné la surenchère entre syndicats rivaux pour la conquête et la préservation du leadership syndical mais aussi la faiblesse de plus en plus évidente de culture et de conscience syndicales de certains dirigeants

CITATION :

« C'est Dieu qui éduque nos enfants. Nous n'avons pas le temps de nous occuper pleinement d'eux. Nous sommes préoccupés par la dépense quotidienne. L'essentiel aujourd'hui, c'est de mettre les enfants dans de bonnes conditions d'études ».

(Une parente)

2. Comment en sommes-nous arrivés là ?

« Chacun pour son grade » ou quelles sont les instances responsables de la crise »

Les enseignants :

Les représentations des acteurs de la société sur cette catégorie sont très éloquents.

Selon le point de vue de citoyens / parents : Le type d'enseignant par vocation, conscient de son rôle d'instructeur et d'éducateur, se fait de plus en plus rare. « Les gens atterrissent dans le métier plus par accident que par choix. L'enseignant d'aujourd'hui ne s'intéresse pas à l'école et aux élèves. Il n'est pas venu par amour du métier mais pour chercher de l'argent. » Comparativement aux enseignants des autres générations, l'amour du métier a disparu, « Ne compte que le besoin de trouver un emploi ». Un citoyen d'expliquer : « L'enseignant d'aujourd'hui est différent de celui d'hier. Il tient trop compte du salaire et de ses intérêts personnels au grand dam de l'amour du métier. Il ne se soucie nullement de l'avenir des enfants et de celui de la nation. »

Il faut noter néanmoins que la comparaison avec le passé – bien que fort répandue - semble plus nostalgique que tirée de l'observation puisque l'enseignant d'hier n'avait pas plus d'options que son successeur, bien au contraire, soit par nécessité académique, soit par nécessité économique (post indépendance).

Selon le point de vue d'autorités académiques locales: Les autorités académiques locales estiment qu'il y a une « détérioration de la performance des enseignants du point de vue de l'identité professionnelle : le savoir-faire, le savoir-être, le paraître, le dire, la connaissance ».

Selon le point de vue d'un expert : « Parmi les éléments qui ont bloqué la mise en œuvre des conclusions des EGEF, il y a le fait que les acteurs internes étaient des perturbateurs, parmi lesquels des enseignants. Il y a des choses qui n'ont pas été appliquées non pas parce que l'Etat et les bailleurs ont refusé mais parce qu'il y a des acteurs qui ont refusé. Quand il y a eu la concertation sur l'enseignement supérieur au début des années 1990, parmi les recommandations, il y avait le fait que les étudiants doivent pouvoir évaluer les enseignants. Ce ne sont pas des étudiants qui doivent donner des notes, mais on doit recueillir leurs points de vue. »

Les parents : Le terme le plus récurrent pour qualifier l'attitude des parents dans le contexte actuel est « démission ». D'autres les qualifient de « dépassés ³» par les enjeux induits par la modernité, et ainsi ils seraient moins enclins et capables d'accompagner leurs enfants aux différentes étapes de leur cursus ; ceci sans compter le taux élevé de pauvreté et la grande incidence de la précarité qui fait que les parents restent très peu avec les enfants et occupent la majeure partie de leur temps à ramasser les ressources dont la famille a besoin pour vivre ou survivre, selon les cas.

Les élus locaux : Selon les conclusions d'une étude de la COSYDEP intitulée « Analyse de la participation des OSC et des Collectivités Locales dans l'éducation des adultes au Sénégal », les Collectivités locales ont une responsabilité dans la mesure où l'éducation est une compétence transférée. Cependant, leur responsabilité est minime du fait du non-transfert des ressources à la base. En plus, elles ne sont pas suffisamment associées aux différentes phases d'élaboration des politiques éducatives (formulation, élaboration et validation) ; leurs avis ne sont pas souvent pris en compte et on constate un manque réel de concertation avec le niveau central. De ce fait, elles ont la responsabilité de leur passivité car elles n'ont pas assez réclamé leur droit et leur place concernant ce secteur.

Les autorités académiques : S'agissant des autorités académiques, les acteurs indexent aussi bien les inspections départementales et régionales que les chefs d'établissements eux-mêmes. Les reproches les plus récurrents tournent autour de l'opacité dans la gestion des ressources additionnelles et des lignes de crédit des IA/IEF mais aussi le manque de transparence dans la gestion des écoles.

³Cf. http://www.seneweb.com/news/Societe/famille-s-n-galaise-l-ducation-en-questions-les-parents-ont-ils-d-missionn_n_24791.html et aussi <http://www.mondeeduc.net/article.php?article=7&PHPSSESSID=c53b765a413bae4bec157339d39d40a9>, et <http://www.dakar-info.com/famillesouleymane-gomis-sociologue-%C2%AB-allier-les-nouveaux-outils-et-les-valeurs-traditionnelles-%C2%BB/>

L'Etat (niveau central) : Selon un expert, « l'Etat n'a pas été à la hauteur de ce qui est attendu de lui. Il a mal géré le problème de l'éducation et de la formation, estimant que les problèmes pouvaient être résolus d'en haut, en faisant plus souvent dans le dilatoire. Les Etats ont joué faible, font du pilotage à vue. Ils ont considéré l'école avec une mentalité de fonctionnaire. Or, on ne doit pas aborder l'école de cette manière. Dire qu'on gère pendant neuf mois, ensuite on revient à la rentrée prochaine sans jamais faire des évaluations pour voir comment améliorer le système ! »

Les partenaires financiers : S'agissant des partenaires financiers, certains experts renvoient au sort réservé aux EGEF. Pour eux, si les conclusions des EGEF n'ont pas été appliquées : de prime abord c'est parce que « le jeu des bailleurs de fonds n'a pas été positif. On a voulu imposer un programme d'ajustement structurel. Le remboursement de la dette était une priorité. Des secteurs comme l'éducation ont été laissés en rade. Des modifications ont été apportées plus tard. Maintenant, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International reconnaissent que l'éducation est une priorité. Une des rares choses positives que la Banque Mondiale a eu à faire est la bibliothèque de l'Université. »

3. Où va l'argent de l'Ecole ?

L'Etat consacre une part importante de son budget au secteur de l'éducation et de la formation. Cependant, l'essentiel des revendications reste lié à des questions financières. C'est pourquoi on est en droit de se demander ce qui est fait de cette "manne financière".

Selon le coordonnateur d'une structure de concertation multi-acteur : Depuis dix ans, on a dépensé environ 410 milliards chaque année sans qu'il y ait véritablement des résultats. Les ressources allouées au secteur n'ont pas d'impact dans le développement des secteurs productifs. Il faut donc revoir l'affectation des ressources de même que leur utilisation.

Selon un expert du secteur : « Le Programme décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF), en particulier, a injecté beaucoup d'argent dans le système éducatif sénégalais : 4500 milliards de francs Cfa, précise le Ministre de l'Éducation nationale, Monsieur Ibrahima Sall. En tout cas, la période 2000-2010 couverte par le PDEF, disposait d'un financement important : 400 à 430 milliards de francs Cfa⁴».

Il faut néanmoins noter que, si on se réfère aux travaux des Assises nationales et aux rapports officiels d'exécution du budget du Ministère de l'Éducation, de tels chiffres sembleraient exagérés, soit relativement aux prévisions (autour de 200-250 milliards par an) et soit par rapport à l'exécution (écarts énormes notés entre dotation et exécution jusqu'en 2005/2006).

⁴ Cf. « L'École sénégalaise : un audit profond, plutôt que des Assises nationales ». Contribution de Mody Niang, inspecteur de l'Enseignement à la retraite

Mais, malgré cela beaucoup de questions sont posées : « nos élèves sont-ils mieux formés, mieux encadrés et mieux outillés ? Travaillent-ils dans de meilleures conditions ? Quel pourcentage des classes occupent encore les abris provisoires ? Nos inspecteurs, proviseurs, censeurs, directeurs d'écoles et principaux de collèges sont-ils mieux formés eux aussi pour leurs importantes tâches d'encadrement ? S'en acquittent-ils honorablement ? Les enseignants bénéficient-ils d'une meilleure formation, qu'elle soit initiale ou continuée ? Reçoivent-ils plus fréquemment la visite du directeur d'école ou des inspecteurs »⁵ ?

En outre, les autorités d'alors, obsédés par les chiffres, « foncèrent tête baissée, dans la construction d'infrastructures (écoles élémentaires, collèges, lycées), dans le recrutement et la formation d'enseignants, dans l'achat de manuels et autres matériels pédagogiques, etc. Ce que personne ne pouvait leur reprocher, puisqu'on notait une évolution positive des indicateurs du système éducatif sénégalais, notamment des taux bruts de scolarisation qui étaient constamment en hausse et qui devaient atteindre, selon les prévisions du PDEF, le cap des 80 % vers les horizons 2003-2004 »

Mais ces autorités ont péché à deux endroits : elles ont « ignoré surtout deux instruments importants : la carte scolaire et la planification. » Les écoles n'ont pas, partout été construites suivant la logique de la pertinence et de l'opportunité. « En particulier, les classes doivent être construites prioritairement dans les localités où la demande existe, c'est-à-dire, là où on est sûr de trouver une population suffisamment nombreuse pour les remplir au moins pendant une bonne vingtaine d'années. Leur implantation ne se fait surtout pas au hasard des circonstances ou en fonction de considérations politiciennes, mais en accord avec tous les partenaires que sont les services de la carte scolaire et les différents acteurs de l'École (inspecteurs d'enseignement, syndicats d'enseignants, associations de parents d'élèves, élus locaux, etc.)⁶

Il a été également noté l'existence d'un personnel fictif. Des enseignants qui sont supposés être dans les classes mais qu'on ne retrouve nulle part. Ainsi, dans une « Revue des finances publiques au Sénégal » présentée (publiquement) le mercredi 13 juin 2012, la Banque Mondiale a mis le doigt sur une plaie béante de l'École sénégalaise. La Revue de l'Institution mondiale révèle qu'environ 28 % des dépenses salariales, soit 54 milliards de francs Cfa, « servent à payer un personnel n'exerçant pas la fonction d'enseignant ». La Banque a répertorié 5100 agents sur la feuille de paie du Ministère de l'Éducation nationale, qui « n'ont pas été identifiés quelque part dans le système éducatif sénégalais ».⁷

⁵ *idem*

⁶ *idem*

⁷ *idem*

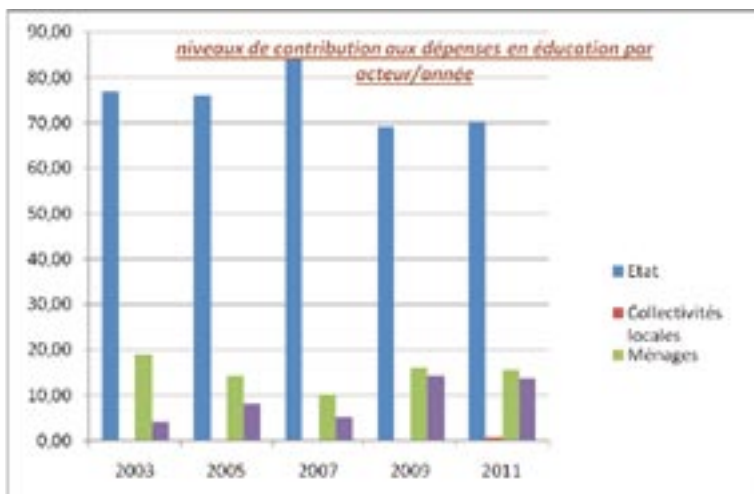
Dans la littérature

Le financement de l'école pose problème. La grande question est « Qui finance l'école » ? Si on prend la moyenne des années 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011, le financement du système éducatif formel a été assuré par l'Etat à hauteur de 75,25%, les ménages à 14,9 %, les PTF à 8,9% et les collectivités locales à hauteur de 0,14 %. En 2011, les contributions respectives sont (en francs CFA) de 405 296 802 636 pour l'Etat, 3 821 671 104 pour les Collectivités locales, 90 395 413 972 pour les ménages et 78 679 690 021 pour les partenaires techniques et financiers.

CITATION :
« 40 % [du budget national], pour un système en faillite ? Quand même ! ».
(Une citoyenne)

« L'Etat reste le principal bailleur du système éducatif en maintenant le budget à 40% du budget de fonctionnement hors dépenses communes et hors amortissement de la dette. (Rapport d'exécution technique et financière 2006, ME/DPRE/DES) ». Ensuite viennent les ménages puis les PTF. La part des CL est jusqu'ici négligeable. Mais derrière l'Etat et les ménages, c'est toujours les contribuables sénégalais que l'on retrouve qui financent l'école par des contributions directes ou indirectes. « L'évaluation [du PDEF] a révélé que les résultats ont été en deçà des objectifs visés sur le plan de la qualité, de la déconcentration/décentralisation et de la gestion des ressources humaines et des infrastructures, nonobstant les ressources financières qui ont été englouties. »

Graphique n° 1 : Contribution aux dépenses en éducation par acteur/année



Ces relatifs mauvais résultats s'expliquent par le fait que « Trois variables majeures ont été distinguées comme étant des facteurs d'inefficience du PDEF : niveaux de redoublements et d'abandons encore élevés, pertes de ressources dans le circuit de la dépense, incohérence dans l'allocation des ressources éducatives. »

Ces sources soulignent aussi la « faiblesse du budget de l'Etat alloué au financement du sous secteur de l'Education Non Formelle (ENF) ». La documentation est quasi inexistante sur le financement de l'éducation par les collectivités locales. « Au Sénégal, aucune information n'est publiée au sujet des fonds du gouvernement alloués aux communes pour l'éducation primaire... ». Il n'y a pas de tentative de rendre publique l'information ni d'expliquer ce qu'elle signifie aux groupes concernés » (*Africa Education Watch. Leçons de bonne gouvernance pour l'éducation primaire.* – Transparency international.- 2010 ; 11)

Selon des autorités académiques

Les autorités académiques se défendent en constatant que le contrôle qui doit être exercé par la hiérarchie est effectif. En effet, « Le système est constamment audité depuis 5 ans. Il y a une nette amélioration de la gouvernance et de la gestion des ressources. » Mais le problème concerne, à leurs avis, les chefs d'établissement qui ne sont pas bien outillés en matière de gestion budgétaire. Ainsi, pour elles, « les modalités de gestion des ressources financières et matérielles ne sont pas toujours maîtrisées par les directeurs d'école et des dérives sont notées ». De même, des « moyens faibles pour le fonctionnement de comités de gestion » sont octroyés.

Du point de vue des acteurs locaux

La question de la mauvaise gestion des ressources est évoquée. Les acteurs locaux estiment que « les ressources allouées à l'éducation et la formation ne sont pas bien gérées » et il y a de « l'opacité dans la gestion des ressources additionnelles et des lignes de crédit des IA/IEF ». Malgré la part du budget consacrée à l'éducation, ils estiment que les crédits sont insuffisants et mal gérés : « Les ressources allouées à l'éducation sont insuffisantes sur tous les plans. En outre, elles sont mal réparties. Les ressources matérielles et financières n'arrivent pas dans la salle de classe et dans le cartable de l'élève. ». Les mécanismes de contrôle des ressources allouées à l'école sont jugés inefficaces ou simplement absents et il n'y a aucune transparence dans la gestion des écoles. En plus de la mauvaise gestion du budget alloué au secteur de l'éducation, on note l'absence de crédits dans les écoles élémentaires et les critiques sur la gestion démocratique du personnel.

Ce qui entraîne une certaine opacité de la gestion du système éducatif. Les acteurs dénoncent aussi une inégalité et une absence de proportionnalité dans la répartition des ressources financières. Le manque de transparence des structures de gestion et de contrôle du PDEF et l'incapacité des Collectivités locales à exercer un contrôle sur le fonctionnement des écoles, en plus des lenteurs dans la mise à disposition des moyens destinés à l'école, plombent le décollage de l'éducation primaire. La gestion des IA et des IEF manque de transparence de même que l'exécution de leur budget. Il y a aussi l'absence des principaux acteurs dans le vote des budgets alloués aux CL et la non prise en compte ou même la mise à l'écart ou la non implication des EBES⁸ et de l'éducation professionnelle. De surcroît, les budgets des collectivités locales sont insuffisants.

⁸ *Enfants à besoins éducatifs Spéciaux*

Selon un responsable de l'enseignement privé

« Depuis 30 ans, de nombreux établissements ont été construits, surtout des écoles primaires, mais aussi des collèges et des lycées. Même l'enseignement supérieur s'est grandement développé : universités régionales et instituts privés. Dans le même sillage, « l'Etat a formé et embauché beaucoup d'enseignants mais il reste énormément à faire quant à la qualité de l'enseignement et à la conscience professionnelle des enseignants. »

Selon un membre d'une APE

Il y a le « refus de certains chefs d'établissement de donner des informations relatives aux crédits de fonctionnement »

4. Comment faire pour qu'il n'y ait plus d'exclus « systématiques » ?

Mais d'abord, a-t-on analysé les raisons de l'exclusion quasi-systématique du système éducatif public de certaines franges de la population ?

Il apparaît que les facteurs d'exclusion d'enfants sont nombreux ; néanmoins, les acteurs interrogés ont souligné de façon récurrente :

- a) les fortes réticences de certains parents concernant l'école formelle ;
- b) la « Résistance » de la part de marabouts ;
- c) le fait que l'école formelle ne corresponde pas à la demande de certaines couches de la société, découlant d'une faible diversification et adaptation de l'offre ;
- d) la place marginale qui est donnée à l'alphabétisation des adultes, aux langues nationales et à l'éducation religieuse.

Ensuite, y a-t-il un dispositif d'identification des exclus ?

Les autorités académiques interrogées avouent que « généralement ce sont les membres de la société civile qui le font à travers leurs projets et programmes, en collaboration avec les IEF et IA »

Quelles stratégies déployer ?

Des modèles adaptés feraient moins d'exclus. L'exploitation du franco arabe semble être la meilleure formule et il faut aussi aménager des passerelles des Ecoles Franco Arabes (EFA) vers le classique et vice versa. L'offre de formation professionnelle et technique doit être basée sur le format de reconversion. Aussi, doit-on rendre possible le changement de filières notamment vers la formation professionnelle et technique. L'exercice de petits métiers pour assurer le développement durable est proposé. Pour cela, il faut une vitalité politique affirmée des autorités scolaires. Pour que les mêmes chances soient données à tous, il convient de développer des passerelles entre les daaras et les écoles élémentaires, mais aussi d'élargir l'expérimentation du trilinguisme.

Encadré n°3 : Stratégies à développer pour que les daaras soient intégrés au système éducatif formel :

- Diversifier les modèles d'éducation: créer des modèles alternatifs formels adaptés aux spécificités de chaque localité
- Favoriser une prise en charge pertinente des compétences instrumentales que sont la lecture, l'écriture et le calcul
- Accompagner la modernisation des daaras traditionnels en valorisant les capitalisations d'expériences
- « Puisque le modèle alternatif se développe indépendamment de la force du pouvoir, il échappe à la réglementation de l'Etat. Alors, il faut identifier toutes les structures et lieux d'apprentissage et mieux les organiser. Négocier avec les guides religieux pour une entente solide et durable. Voir comment appuyer les daaras sur la base de leur demande et essayer de voir ce qu'il attend des daaras pour **un minimum de normes**. Y intégrer des enseignants arabes qualifiés par un appui institutionnel. »

5. Comment assurer la qualité de l'éducation dans toutes initiatives reconnues ?

Selon les Conclusions de la CNREF⁹ :

La Commission Nationale de Réforme de l'Education et de la Formation (CNREF) a estimé que le recrutement d'enseignants en nombre suffisant ainsi qu'une formation de qualité est une condition majeure. Le temps de formation est insuffisant. Il faut songer au renforcement de la durée (une année au moins) et à celui de la qualité de la formation des Centres Régionaux de Formation des Personnels de l'Education (CRFPE). Beaucoup d'enseignants méconnaissent les règles qui édictent leur profession. A ce propos, il y a nécessité de publier le code de déontologie des enseignants

Selon le Rapport de la commission 4 des Assises nationales du Sénégal :

L'introduction des langues nationales comme medium d'enseignement privilégié, tout au moins dans les trois premières années de l'élémentaire, est nécessaire parce qu'elle prépare progressivement l'élève à la maîtrise du français suivant une approche fonctionnelle. En outre, pour une éducation de qualité, il faut exiger une qualification professionnelle pour tous les enseignants, mettre un terme aux pratiques actuelles de recrutement : volontariat, vacatariat, quota sécuritaire ou complémentaire. Dans le privé, il sera mis fin à la délivrance des autorisations d'enseigner sans diplôme professionnel. Aussi, faut-il rationaliser les niveaux de carrière des enseignants de l'élémentaire en les ramenant à deux et motiver davantage le personnel avec une revalorisation de la situation matérielle et financière des enseignants – avec des avantages supplémentaires à ceux qui sont en service en milieu rural.

⁹Commission Nationale de Réforme de l'Education et de la Formation

Selon la « Revue du statut de l'enseignant »¹⁰

Le système éducatif a besoin de ressources humaines capables de promouvoir la qualité dans les enseignements apprentissages, la gestion et le partenariat éducatif. C'est pourquoi il faut rendre la formation initiale et continue obligatoire pour tous les enseignants et chefs d'établissements et sélectionner rigoureusement des enseignants selon des compétences réelles. Ces derniers doivent travailler à une adéquation des curricula avec les nécessités de la pratique en termes de gestion, de recherche et d'enseignement apprentissage

Selon les acteurs locaux

En plus de la nécessaire révision des programmes, il convient d'assurer une formation continue des enseignants. Il faut également mettre à leur disposition des supports pédagogiques du CEB¹¹ en nombre suffisant et restaurer la confiance chez les enseignants.

Pour eux, la fonction enseignante doit être revalorisée et l'enseignement des sciences développé. Il est, en sus, nécessaire de sensibiliser les enseignants en vue de relever les performances scolaires des filles et de doter les établissements scolaires de matériels suffisants.

Encadré 4 : Rappel des orientations stratégiques majeures des Assises Nationales de l'éducation et de la formation :

Les assises nationales sur l'éducation ont donné des orientations claires. Pour les rapporteurs, il faut adapter les cursus d'éducation/formation, ainsi que le contenu des programmes aux besoins réels du pays et garantir aux langues nationales le statut officiel de langues de travail dans la Constitution. Il y a nécessité de promouvoir l'instruction et la formation des enfants et des jeunes des milieux défavorisés par des mesures appropriées (allocations, bourses, etc.) et de combattre leur exploitation, leur maltraitance (travaux pénibles, mendicité) préjudiciables à leur santé, leur éducation. L'instruction et la formation des filles et des femmes étant des priorités, il est nécessaire de combattre toute forme de discrimination, de violence, d'abus et de stigmatisation à leur rencontre.

Au-delà des mesures indispensables et pressantes pour consolider les acquis, il est nécessaire et urgent de repenser et de réorienter la politique et les stratégies d'éducation/formation sur la base d'un dialogue social et politique incluant toutes les couches de la population pour la recherche d'un consensus fort. Ce qui permettrait de définir à la fois le(s) modèle(s) d'école, le contenu des enseignements, le profil du personnel, les responsabilités des acteurs et le type de partenariat éventuel souhaité.

¹⁰Réalisée par la COSYDEP dans le cadre du FSCE (Fonds de la Société Civile pour l'Education)

¹¹Curriculum de l'Education de Base

CITATION :

« On ne refuse pas l'éducation, mais on refuse cette école-là ». Il n'y a pas de modèle unique ou universel d'école...sous l'habit du principe universel de droit à l'éducation, on s'obstine à imposer aux gens des formes et des contenus particuliers de ce droit-là. Il est ainsi important de valoriser la diversité des initiatives éducatives (espace d'éducation et formation) et de veiller à les accompagner vers plus de qualité, sans vouloir tout réduire à un modèle unique prétendument universel. Les formes doivent être adaptées aux contextes et aux demandes propres aux acteurs concernés, sans transiger sur l'exigence fondamentale - qui -elle- est universelle (in Moussa Mbaye, « Pour une approche « généreuse » et inclusive de l'Education » ; in Nouvel éducateur, Bulletin de l'ICEM (Institut coopératif de l'Ecole Moderne), Paris, mai 2005.

6. Quel profil de sortie voulons- nous ?***Selon le responsable d'un réseau de la société civile :***

Deux problèmes majeurs ressortent : d'une part, la citoyenneté et le savoir faire sont absents de nos priorités et d'autre part, nous notons une incohérence entre les textes de bases du pays, les curricula, la formation des enseignants et le profil des sortants. Le DSRP et le DPES ont été articulés autour de la lutte contre la pauvreté ; or, les 5 grappes de la stratégie de croissance accélérée de développement ne figurent pas dans nos curricula. Il faut de la cohérence entre la formation d'un capital humain pour développer la société et les curricula à la base.

Selon un membre d'une association de parents d'élèves :

Le manque de civisme et de discipline est à bannir pour recréer une société de valeurs basée sur l'exemplarité à tous les niveaux. « En plus de ce nouveau type de sénégalais pour une nouvelle école, s'impose aussi un parent de type nouveau qui se présente comme un citoyen averti et informé de tout ce qui concerne l'école car il constitue le premier bailleur. En fait, il faut un sénégalais de type nouveau, enraciné et soucieux de nos valeurs profondes tout en étant ouvert à la science et à la technologie ». Mieux, il préconise un profil de sénégalais alliant l'enseignement et l'apprentissage qui devraient figurer en bonne place dans la politique de l'éducation et de l'enseignement technique et professionnel. Il complète en affirmant qu'il faut maintenir et consolider le Ministère de l'enseignement technique et professionnel et familiariser les apprenants dès le bas âge aux rudiments de la science et de la technologie.

Selon un parlementaire : Il faut une éducation citoyenne, en d'autres termes une restauration des valeurs éthiques et morales pour une école de qualité.

7. Pourquoi l'école publique n'est-elle plus gratuite?

« La rétribution scolaire est encore le plus mauvais des impôts : non seulement il est blessant pour une partie de la population, celle qu'il met dans la nécessité de réclamer la gratuité, mais c'est un impôt inique non proportionnel. Il frappe au rebours des besoins, au rebours de la fortune ».

Cet extrait du Discours de Jules Ferry, défendant une école gratuite, libre et laïque devant la Chambre des Députés, nous interpelle à plus d'un titre. Pouvons-nous nous permettre de vivre cette situation d'injustice d'il y a cent trente ans?

Selon une étude réalisée par la COSYDEP :

Dans le mémorandum adressé au Président de la République, la COSYDEP, Save The Children et ANCEFA posaient le constat d'une « école "gratuite" mais trop chère : les parents restent trop souvent soumis à des frais 'opportunistes' (frais d'inscription, achat d'uniforme et de manuels scolaires) allant jusqu'à 35.000 CFA et qui risquent d'exclure du système éducatif les plus pauvres». De même, en ce qui concerne la gratuité de l'éducation publique, la COSYDEP a, au début de l'année 2009, suscité une mobilisation à travers les médias attirant l'attention sur la disparité dans les pratiques (pour les droits d'inscription). Le plaidoyer visait à faire réguler la question des frais scolaires et avoir en vue de les annuler complètement. Des mesures d'allègement financier à l'endroit des parents les plus démunis doivent également être prises. Les interpellations publiques sur la question et les données probantes fournies par la Coalition n'ont pas été absentes des raisons qui ont amené l'Autorité à organiser à Saly, un séminaire sur cette question.

Ainsi, les acteurs ont été réconfortés de voir les Autorités prendre en charge cette question à travers une circulaire du Ministre de l'éducation dans le sens d'harmoniser et de plafonner les frais d'inscription. Les antennes régionales continuent à remonter des données sur la question. On peut citer l'exemple des *débats sur les frais scolaires au niveau local*. A travers les causeries organisées au niveau local, la COSYDEP a eu à poser des données objectives pour permettre aux acteurs d'apprécier le niveau d'application de l'arrêté ministériel régulant cette question.

Ces échanges sont chaque fois largement relayés par les medias locaux et nationaux (cf. par exemple, http://www.aps.sn/aps.php?page=articles&id_article=79808). Tout cela entre dans le cadre du CSEF, notamment en lien avec l'objectif global de campagne de la COSYDEP qui est: « *contribuer à l'effectivité de la gratuité d'une éducation publique de qualité, au bénéfice notamment des couches pauvres, vulnérables et marginalisées de la population* ».

Selon la synthèse d'un focus groupe de parents :

La société civile doit continuer à mobiliser et à se mobiliser pour la suppression effective des frais de scolarité pour les enfants des écoles publiques. Il est important d'assurer le suivi pour évaluer le niveau d'application de la circulaire du Ministre de l'éducation concernant les frais d'inscription. Le plaidoyer est à renforcer pour parachever les acquis et faire de sorte que les frais opportunistes ne soient plus en pratique un obstacle pour la scolarisation ou le maintien à l'école d'un quelconque enfant sénégalais.

Encadré n°5: Exemple d'intégration : Un professeur de français devenu Directeur Général d'une structure parapublique du secteur de la culture:

Quand je suis arrivé au Lycée des Parcelles assainies, j'ai pensé à délocaliser les enseignements à la bibliothèque, l'objectif étant de passer de l'instruction à l'éducation. Ainsi, on a commencé à collecter des contes dits dans nos langues, à les résumer et à les raconter en classe. Gagnent en assurance, les élèves comprennent la nécessité d'avoir une culture générale. Les élèves cotisaient 5F par jour, 25 F la semaine. Chaque mois, j'utilisais 25F pour photocopier, faire les fêtes de fin d'année, socialiser les élèves. Il faut aussi, même si on enseigne le français, emmener les élèves à respecter les langues nationales.

A Koungheul, je me suis rendu compte que le meilleur moyen d'aider les élèves à parler français était de les mettre en situation. Il a fallu les initier à écouter parler des natifs, et à faire du théâtre. On a monté un atelier de théâtre où les élèves montaient les pièces et les jouaient à la salle de cinéma de la ville. Les recettes servaient à acheter les manuels qui manquaient gravement dans la localité

D. Rappels sur les Conclusions des Etats généraux de l'Education et de la Formation

Focus sur les dispositions qui avaient été acceptées

En rappel...

L'Ecole de 1981 rappelle, à bien des égards, celle de 2014. Elle était en crise profonde et il lui était reproché son caractère extraverti, inadapté, voire même antinational. Les malentendus entre les syndicats et le pouvoir d'alors ont provoqué une série de grèves qui allaient gêner terriblement le fonctionnement de l'Ecole, tout au long de l'année 1980.

C'est dans ce contexte que furent tenus, les 28-29-30 et 31 janvier 1981, les Etats généraux de l'Education et de la Formation (EGEF) dont le rapport général des travaux était formel dans son diagnostic : l'Ecole sénégalaise est malade, très malade. Par la suite, il fut créé la Commission Nationale de Réforme de l'Education et de la Formation (CNREF) qui eut pour mission de jeter les bases de l'Ecole nouvelle préconisée par les EGEF.

Il a fallu attendre six à sept ans après le dépôt des recommandations de la CNREF, pour le vote de la Loi 91.22 du 16 février 1991, portant orientation de l'Éducation nationale et ayant pour base les propositions ci-après de la CNREF, acceptées par le Gouvernement, à savoir : (1) le principe d'une École nationale, démocratique et populaire ; (2) l'intégration, dans le système éducatif, des structures non formelles, éléments de démocratisation de l'éducation et instruments de développement culturel, économique et social ; (3) la création de l'éducation spéciale des jeunes handicapés et inadaptés et son intégration dans le système éducatif ; (4) la rentabilisation des structures existantes par la création des classes multigrades et des classes à double flux ; (5) la réorganisation des structures administratives, des filières de l'Université et de la recherche scientifique et technique en vue d'une rentabilisation optimale des moyens disponibles ; (6) le code de déontologie et toutes les propositions concernant les personnels de l'École nouvelle afin de revaloriser de façon significative la fonction enseignante et d'assurer une formation de qualité ; (7) la structuration générale du système selon l'organigramme qui détermine les trois niveaux : cycle fondamental, cycle secondaire et professionnel et enseignement supérieur ; (8) l'intégration de l'école au milieu selon la conception de l'enseignement polyvalent ; (9) l'introduction de l'éducation religieuse mais dans le respect de la laïcité et du caractère multireligieux de l'État ; (10) l'introduction et la promotion des langues nationales dans l'École nouvelle ; (11) la reconnaissance de l'importance et la promotion de la langue arabe dans le nouveau système ; (12) la création d'un fonds spécial de l'éducation.

Ainsi, le Gouvernement réaffirma, dès le mois de février 1981, sa volonté et sa détermination à appliquer et à exploiter "loyalement et intelligemment" les résultats des États généraux ; puis il créa la Commission Nationale de Réforme de l'Éducation et de la Formation (CNREF), chargé "d'exploiter les conclusions, propositions et recommandations des États généraux de l'Éducation approuvées par le Gouvernement, en vue de leur exploitation concrète". En exploitant et en approfondissant pendant quatre années les conclusions des États généraux, la CNREF et ses commissaires ont étudié toutes les conditions et modalités pratiques de réalisation de l'École nouvelle, dont les caractéristiques fondamentales et les innovations majeures la distinguent radicalement de l'École ancienne.

En effet, l'ancienne était sélective et élitiste, la nouvelle doit être démocratique et de masse ; la première était extravertie et mimétique, en tant qu'appendice de l'École française, la seconde doit être nationale et africaine. Pour être nationale, elle doit se fonder sur nos réalités nationales, sénégalaises et africaines, reposer sur une politique résolue de formation et de promotion des cadres nationaux, contribuer à un développement national endogène et élever la conscience de l'unité nationale (titre 1, articles 4 et 5 de l'avant-projet de loi d'orientation).

Nous résumons ici l'avant-projet de loi d'orientation de l'Éducation nationale, élaboré par la commission technique n° 2 de la CNREF, chargée d'étudier la politique générale de l'Éducation. Elle sera démocratique en accordant des chances égales à tous devant l'éducation, en étant générale, obligatoire et gratuite, c'est-à-dire ouverte à tous les enfants en âge d'être scolarisés, sans distinction aucune (scolarité obligatoire et gratuite pour tous les enfants de 3 à 16 ans), en assurant et en suscitant la formation permanente (titre 1, articles 1, 3 et 5). Elle sera populaire en rompant avec les pratiques élitistes et les divers mécanismes de la sélection - élimination, en exprimant et en reflétant les besoins culturels du peuple et en leur apportant des solutions appropriées, en promouvant le progrès culturel, scientifique, technique, moral et spirituel du peuple, tout en étant ouverte à la vie (titre 1, articles 3 et 5). La nouvelle école sera laïque, dans le respect de la liberté de conscience des citoyens, mais elle intégrera les dimensions spécifiques de notre réalité socioculturelle, notamment sa dimension religieuse. Ses structures, ses niveaux et ses paliers sont harmonieusement articulés entre eux. Le nouveau système éducatif est un système global, assurant une éducation et une formation de type classique mais également une éducation permanente et une alphabétisation dans des structures non-formelles articulées aux premières.

La conception d'un code de déontologie et d'une loi d'orientation qui définissent et garantissent les obligations et les droits des enseignants, assurera la valorisation nécessaire et constante de la fonction enseignante. La définition d'une politique de déflation des cadres expatriés et une formation adéquate des cadres nationaux sont de nature à garantir une africanisation et une responsabilisation effective de ces derniers. L'École nouvelle postule également comme exigeant la recherche constante de son indépendance, de son adaptation à nos réalités et la liaison permanente de l'enseignement et de la production (caractère polytechnique).

L'exigence de l'indépendance implique l'institution d'un Fonds national de l'éducation et de la formation, celle-ci n'étant plus considérée comme l'affaire exclusive de l'État. L'introduction, dans le nouveau système, de l'éducation spéciale des handicapés physiques et mentaux ne le marginalisera plus par rapport à leurs camarades fréquentant les filières normales. Les sélections et les barrières que sont les concours et les examens seront supprimées et remplacées par un système original et souple d'orientation-guidance scolaire et professionnelle. Ce projet de réforme introduisait ainsi une rupture radicale et qualitative, une révolution, à la fois pédagogique et sociale, dans le système éducatif sénégalais et dans la société elle-même.



COSYDEP
Sénégal

III - L'ÉCOLE SENÉGALE, UN GRAND CORPS MALADE ? LA PAROLE AUX ACTEURS

Nous avons relevé que de façon récurrente, les intervenants utilisent les notions de « maladie » pour caractériser la situation de l'éducation et de la formation au Sénégal. C'est pourquoi, avons-nous opté d'utiliser cette symbolique (autour de la notion de maladie) qui transparait dans le langage des acteurs. Dans les chapitres suivants, le point de vue des acteurs est restitué en utilisant la même symbolique, avec l'identification de sept plaies profondes et de cinq affections de longue durée.

A. SEPT PLAIES DE L'ÉCOLE SENEGALAISE ... IDENTIFIEES PAR LES ACTEURS

De façon transversale aux opinions exprimées (enquête et revue documentaire), il est ressorti que l'école sénégalaise dite moderne souffre de maux pouvant être résumés en sept points saillants.

1. L'instabilité chronique

Ces dix dernières années ont été marquées par des grèves à répétition dans les différents secteurs de l'éducation ; un grand nombre d'acteurs estime dans cette situation que

CITATION :

« Nous pensons que c'est une plaie pour l'éducation nationale. Il ne doit plus y avoir d'abris provisoires au Sénégal » (propos de M. Ibrahima SALL, alors Ministre de l'Éducation du Sénégal in http://www.education.gouv.sn/root-fr/files/news_fiche.php?post=Ibrahima%20Sall%20annonce%20la%20reception%20de%20450%20classes&id=150)

« les élèves sont pris en otage ». L'un des effets les plus désastreux de cette instabilité est relatif au quantum horaire, très insuffisant : « On considère qu'il faut à peu près 1000 heures d'apprentissage dans l'année et le

Sénégal tourne autour de 600 heures qui sont largement insuffisantes. Il s'y ajoute que les récurrentes perturbations font que cette moyenne de 600 heures n'est même pas respectée. » Quand certains décrivent la « mauvaise gestion des grèves des syndicats », d'autres estiment que le facteur perturbateur, c'est la « politisation de l'espace scolaire », « la crise de confiance de la société envers l'école ».

2. La distribution inéquitable des structures et ressources éducatives

En dépit des problèmes sérieux et nombreux qu'ils rencontrent, les grands centres urbains s'avèrent mieux lotis. Cette iniquité se manifeste au détriment, d'une part des zones déjà géographiquement et économiquement défavorisées et, d'autre part, des sous-secteurs encore faiblement pris en charge comme la petite enfance, l'alphabétisation et la formation professionnelle et technique.

En effet, les acteurs mettent l'accent sur les constructions insuffisantes de salles de classe à tous les niveaux du système, entraînant la persistance et la multiplication des abris provisoires. Le cas des Enfants à Besoins Éducatifs Spéciaux (EBES), non pris en charge par le système, est souligné de façon récurrente pour illustrer l'inégalité des chances d'accès et de réussite qui caractérise le système éducatif sénégalais.

A cela s'ajoutent plusieurs récriminations. Il y a la faible prise en compte de l'éducation professionnelle, la déscolarisation précoce des enfants et les difficultés d'accès à l'école pour les enfants des couches pauvres. Dans certains établissements, on remarque le manque de supports pédagogiques et d'équipements alors qu'à cause de la cherté des frais scolaires, certaines familles n'envoient plus leurs enfants à l'école. Les structures du préscolaire sont inexistantes en milieu rural et il y a un accès insuffisant et peu diversifié aux cycles d'enseignement général et technique. Enfin, il faut souligner pour le déplorer le non respect des normes de qualité en matière de construction des classes (cas BCI). Dans beaucoup de régions, le même tableau est dépeint. En dehors des écoles privées qui n'existent presque pas en milieu rural et qui sont généralement financièrement inaccessibles à la grande majorité, il n'y a pas d'autres offres disponibles. Il y a l'absence de structures d'enseignement technique et de formation professionnelle, de daaras modernes et de classes d'alphabétisation. Les rares centres de formation professionnelle doivent relever le défi de la faiblesse de leurs effectifs. Avec l'introduction de l'éducation religieuse, des efforts sont faits pour adapter le système aux besoins de la communauté.

En sus, l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif, bien que diversement appréciée, semble être positive pour la majorité. Cependant, l'alphabétisation n'est plus aussi dynamique et porteuse qu'autrefois. Les Ecoles Communautaires de Base (ECB), qui permettaient de diversifier et d'élargir l'offre, ont presque disparu et les rares offres alternatives souffrent d'inadaptation, de faible ou non utilisation des langues nationales dans les apprentissages et de non valorisation des expériences

3. la gestion irrationnelle des ressources humaines

Laissons simplement parler quelques professionnels du secteur pour poser et illustrer ce point de vue :

- « Le recrutement des enseignants a posé beaucoup de problèmes pour une gestion efficiente du PDEF ; particulièrement le cas des volontaires de l'éducation, avec une gestion à la limite scandaleuse »
- « Parmi les problèmes auxquels le PDEF est confronté, on note celui des ressources humaines formées ou recrutées, et qui quittent le secteur de l'éducation et de la formation après avoir acquis plusieurs années d'expériences. Au niveau de la DPPE, les experts quittent assez souvent, attirés par de meilleures positions. »
- Une étude de la Banque Mondiale révèle qu'environ 28 % des dépenses salariales, soit 54 milliards de francs Cfa, « servent à payer un personnel n'exerçant pas la fonction d'enseignant ».

CITATION :

«Pendant que certaines écoles ferment par manque de professeurs, d'autres sont en surnombre dans les grands centres urbains»

Propos d'un syndicaliste.

Les acteurs à tous les niveaux regrettent l'absence de ressources humaines qualifiées au niveau des directions, le déficit en formation du personnel des structures de gestion (Comité de supervision et Comité de gestion) et l'insuffisance du nombre d'agents du corps de contrôle. A cela s'ajoutent le manque de contrôle des services, le nombre insuffisant de professeurs qualifiés, surtout dans les disciplines scientifiques, l'absence de formation initiale pour les vacataires et la remise en cause de la gestion démocratique du personnel

Des pratiques sont fortement décriées, sans que le système décide résolument d'y mettre un terme. Il s'agit de l'absentéisme qui, avec les nombreuses fêtes et un laisser-aller au niveau de la conscience professionnelle, explique la réduction progressive du temps de travail. Il y a également le « *xar matt* » ou travail au noir : « nombre d'enseignants du moyen et du secondaire n'ont plus le temps de préparer leurs leçons et d'évaluer leurs enseignements. On peut courir difficilement plusieurs lièvres à la fois. Les enseignants tendent d'ailleurs de plus en plus à créer leurs Groupements d'Intérêt Economique et leurs écoles où ils attirent les élèves par la qualité de l'enseignement qui y est donnée. A l'école élémentaire, les maîtres mettent l'accent sur les cours de renforcement qu'ils donnent dans leur classe même après les heures de travail¹²».

4. Une gestion inefficace des ressources financières

Sous ce chapitre, les récriminations sont diverses :

- « Les lenteurs dans la mise à disposition des moyens alloués à l'éducation »
- « Le non transfert (par certaines collectivités locales) des fonds alloués à l'éducation »
- « L'insuffisance des ressources financières et humaines au niveau décentralisé »
- « Le manque de moyens techniques et financiers des collectivités locales »
- « L'absence des principaux acteurs dans le vote des budgets alloués aux CL »
- « Le manque de moyens pour la prise en charge des missions au niveau déconcentré »
- « L'opacité dans la gestion des ressources additionnelles et des lignes de crédit des IA/IEF »
- « Le manque de transparence dans la gestion des IA et des IEF »
- « La non transparence dans la gestion des écoles »
- « Le manque de transparence dans l'exécution des budgets »
- « L'absence de budget dans les écoles élémentaires »
- « Les difficultés pour l'octroi de bourses aux élèves des collèges et lycées. »
- « L'absence d'outils de gestion pour les activités génératrices de revenus »
- « La faible implication des populations dans les mécanismes de suivi et de gestion des écoles (les structures existent mais ont des problèmes de fonctionnement) »

¹²in « *Qui est cet homme qui dirige le Sénégal ?* ».- Par Mody Niang.- p. 237

5. L'insuffisance qualitative des enseignements-apprentissages et des performances

Cette insuffisance de performances en termes d'acquis scolaires est associée à un taux élevé de déperdition et une faiblesse du taux d'encadrement. Par ailleurs, il est noté une faible progression du taux d'alphabétisation, depuis près d'une décennie. A ces maux s'ajoutent l'impact des grèves cycliques sur le quantum horaire et la qualité des enseignements-apprentissages, la cherté des manuels et des fournitures scolaires, le faible niveau des apprenants et la mauvaise prise en charge des innovations pédagogiques. Le système d'évaluation, dans tous ses aspects est problématique. Il convient de le revoir. Dans les classes, il y a une pléthore d'élèves. Ce qui entraîne une déperdition scolaire importante (surtout chez les filles) et une faiblesse du taux d'achèvement. La sécurité est une autre équation. Dans beaucoup d'établissements, il y a le manque de mûr de clôture pour la sécurisation des écoles ou alors un fort éloignement des établissements scolaires par rapport aux habitations. Le non enregistrement des naissances, et donc l'absence de pièces d'état-civil pour beaucoup d'élèves empêche l'enrôlement de tous ceux qui sont en âge d'aller à l'école. Il y a enfin, la multiplication des contraintes pour un apprentissage efficace, du fait de l'usage d'une langue étrangère dans les cycles fondamentaux notamment.

En ce qui concerne l'éducation non formelle, plusieurs points ont été soulignés. On peut en lister :

- a) La faiblesse du suivi des programmes d'alphabétisation
- b) L'absence de moyens logistiques pour les responsables institutionnels du sous-secteur de l'alphabétisation ;
- c) La mauvaise fréquentation des classes et l'absentéisme des auditeurs ;
- d) La non maîtrise des mouvements (déplacements) des auditeurs dans l'espace ;
- e) La mauvaise prise en charge et le non accompagnement des Daaras par l'Etat ;
- f) L'absence de législation des écoles communautaires de base (ECB).

CITATION :

« L'enseignant du public n'a pas d'obligation de résultats Beaucoup d'absences sont notées, des retards, ce n'est pas généralisé, mais disons que pour beaucoup, on observe un laisser-aller. Il suffit de voir les résultats du public »

Propos d'un chef d'établissement (enseignement privé secondaire),

6. L'inadaptation de l'offre éducative par rapport à la demande et l'absence de cohérence entre éducation, formation et insertion

Après 53 ans d'existence, l'école sénégalaise postindépendance n'est pas encore parvenue à s'adapter aux réalités locales. Les constats majeurs alignés par les acteurs sont :

- a) une offre éducative non adaptée aux besoins éducatifs des populations ;
- b) l'illettrisme de la majorité de la population ;
- c) les pesanteurs sociales et culturelles ;
- d) l'incompréhension des populations ;
- e) la réticence de franges importantes de la population vis-à-vis de l'école formelle.

Par ailleurs, le secteur éducatif formel reste concentré sur ses propres procédures et ses acteurs s'évertuent à assurer la reproduction du système, tout en expérimentant chaque jour le décalage entre son fonctionnement et ses productions, d'une part, et les besoins exprimés dans les sphères économiques, sociales, culturelles, politiques, etc. de la société d'autre part.

Cela se traduit entre autres par :

- a) une faible dotation pour le sous-secteur enseignement technique et formation professionnelle ;
- b) une mauvaise gouvernance ;
- c) un fonctionnement peu satisfaisant des structures de gestion existant dans les écoles, collèges et lycées.

Cette absence de cohérence dans les politiques et stratégies nationales est particulièrement notable en ce qui concerne la mise en œuvre de la décentralisation dans le secteur éducatif. Les acteurs ont particulièrement regretté :

- a) L'insuffisance des budgets et interventions des collectivités locales
- b) Le manque d'accompagnement du transfert de compétence aux collectivités locales
- c) L'inadéquation entre les missions dévolues aux collectivités locales et les moyens mis à leur disposition
- d) L'accès difficile aux pièces d'état civil

7. Un partenariat faiblement institutionnalisé et insuffisamment coordonné

A ce niveau, les acteurs ont souligné :

- a) Le manque de fonctionnalité des organes de pilotage et de concertation
- b) Les dysfonctionnements au niveau des organes de gestion et des cellules d'animation pédagogique
- c) La non implication des acteurs dans l'élaboration des plans d'action des IEF et IA
- d) Le non respect croissant des règlements en vigueur à l'école
- e) Les faiblesses dans la prise en charge de l'alphabétisation et des actions du non formel (daaras et autres modèles alternatifs) qui sont des compétences transférées aux collectivités locales
- f) Le déficit de compétence de certaines autorités déconcentrées et d'élus locaux

- g) L'incapacité des Collectivités Locales (CL) à exercer un contrôle sur le fonctionnement des écoles
- h) La dotation en fournitures des collectivités locales au profit des écoles ne répondant pas souvent aux besoins exprimés et se résumant pour la plupart en craies, cahiers, stylos et ardoises
- i) L'insuffisance des interventions des Conseils régionaux dans les lycées et collèges
- j) La méconnaissance des textes sur la décentralisation en matière d'éducation et de formation
- k) Le manque de vulgarisation des textes sur la décentralisation
- l) Le déficit de communication entre les parents d'élèves et les autorités académiques
- m) Le manque de transparence des structures de gestion et de contrôle du PDEF
- n) L'insuffisance de la formation des membres des organes du PDEF
- o) Le faible niveau de collaboration entre les Associations de Parents d'Elèves (APE) et les chefs d'établissement.
- p) L'insuffisance de l'implication de la communauté dans la gestion des classes "Développement Intégré de la Petite Enfance" (DIPE)
- q) L'absence ou l'insuffisance du contrôle citoyen
- r) Le manque de coordination des interventions des ONG et autres partenaires de l'éducation
- s) Le déficit de communication entre les acteurs de l'éducation
- t) Les problèmes de cohésion et de coordination à tous les niveaux

Au total, sept plaies profondes auront été identifiées qui se rapportent essentiellement à l'instabilité chronique, à la mauvaise gestion des ressources humaines et financières, à l'inadéquation entre éducation, formation et insertion. Ces plaies peuvent à la longue brouiller la vue et constituer de véritables obstacles pour l'atteinte de la qualité des enseignements-apprentissages. Celles-ci nécessitent un traitement rapide puisque, pour le moment, ce n'est que la surface qui est touchée. Mais si on n'y prend garde, elle peut évoluer en profondeur. Seulement, à cette échelle, le mal peut être maîtrisé si on accepte d'y mettre un peu de volonté de part et d'autre.

B. CINQ AFFECTIONS ... DIAGNOSTIQUEES PAR LES ACTEURS

- *Syndicaliste* : « Nous avons **une école malade et alitée**»¹³.
- *Ancien ministre de l'éducation*¹⁴ : Le Sénégal a « **un système éducatif 'malade et Incapable'** »
- *Enseignant*¹⁵ : « L'école sénégalaise **est malade, très malade** »
- *Expert*¹⁶ : « L'école a bien **mauvaise mine, elle est très mal en point** »

L'ECOLE SENEGALAISE MALADE !!! D'ACCORD, MAIS QUELLE AFFECTION LA TOUCHE-T-ELLE ? QUEL DIAGNOSTIC ? QUEL PRONOSTIC ? POUR QUEL TRAITEMENT ?

Les « sept plaies », ayant une visibilité plus évidente, sont plus superficielles, comparées aux affections ci-dessous décrites, qui ont pourtant une répercussion plus nette sur l'état général de l'école sénégalaise.

1. Une anomalie congénitale

Ce symbolisme est utilisé pour mettre en avant le fait que l'école sénégalaise moderne officielle a une origine *exogène* et ainsi traîne des tares qui remontent aux conditions de sa conception, dont on n'arrive toujours pas à se débarrasser ou à limiter les effets.

Encadré n°6 : une anomalie, c'est quoi ?

Une **anomalie** est une altération morphologique congénitale d'un tissu ou d'un organe du corps humain ou de tout être vivant. Elle est présente dès la naissance.

« Sous le terme de malformation congénitale, on entend toute condition présente avant la naissance, déterminant une déviation de nombre, de siège, de forme, de volume ou de fonction de tout segment, organe, cellule ou constituant cellulaire, suffisante pour désigner cette déviation comme anormale. Cette anomalie peut se révéler à n'importe quel âge. Il faut retenir de cette définition qu'une anomalie:

- se crée in utero
- s'extériorise par rapport à l'état normal et à ses variations physiologiques
- comprend aussi bien une anomalie organique (anencéphalie) qu'un trouble métabolique.

¹³Cf. http://www.leral.net/Les-enseignants-de-l-Apr-ne-parlent-pas-le-meme-langage_a73923.html et <http://www.lequotidien.sn/index.php/politique/item/17981-d%C3%A9part-r%C3%A9clam%C3%A9-de-serigne-mbaye-thiam-du-minist%C3%A8re-de-l%E2%80%99%C3%A9ducation--les-enseignants-de-l%E2%80%99apr-ne-parlent-pas-le-m%C3%Aame-langage.>

Voir aussi : <http://metzou8.mondoblog.org/2012/09/22/congres-du-sels-les-enseignants-evoquent-la-maladie-de-lecole-senegalaise/>

¹⁴<http://www.kedougounews.com/detailNews.php?nid=694>

¹⁵http://www.sudonline.sn/ecriture/oo/une-autre-ecole-senegalaise-est-possible_a_14970.html

¹⁶<http://www.initiativesdiaspora2012.com/sample-sites/79-actualite-politique/205-assises-nationa-les-premiere-partie?showall=1&limitstart=>

Comment une telle affection se manifesterait-elle dans le système éducatif ?

« Il est clair que nous avons un handicap majeur qui dure depuis longtemps. Notre système a hérité d'un modèle tout à fait élitiste qui servait à former des auxiliaires de l'administration d'une part et d'autre part des employés de commerce. Aujourd'hui, l'administration – qui était le débouché naturel – ne peut plus absorber tous les sortants et on fait comme si c'est cela qui continue alors que c'est fini. Il faut réviser tout le système en fonction de la demande de la société sénégalaise. »

« Les conclusions des Etats Généraux des années 80 dorment toujours dans les tiroirs du ministère de tutelle parce que c'était un échec... L'école « sénégalaise », héritage colonial, souffrait d'une sorte de « paralysie congénitale » qui l'a jusque-là confinée dans un statut de simple outil d'enseignement. Elle se limite à l'instruction qui est relative seulement aux savoir et savoir-faire théoriques, copiés sur le modèle occidental, donc en décalage total avec les réalités du milieu social et culturel de l'enfant sénégalais. »¹⁷.

Le diagnostic : L'affection détectée est en lien avec le facteur « hérédité ».

Le pronostic : Cette malformation congénitale, si elle n'est rectifiée, fera que « l'école sénégalaise restera trop lourde et empruntée pour répondre aux défis de l'heure et aux demandes des autres sphères du pays (économique, social, etc.). Incapable d'avoir les performances attendues, elle sera dépassée de toute part par les dynamiques de l'enseignement privé, qui intégreraient de plus en plus une offre socio-culturellement acceptable, tandis que les daaras et autres initiatives alternatives feraient leur mue en s'améliorant progressivement sur le plan de la sécurité des apprenants, de l'ouverture intellectuelle et de la qualification professionnelle des sortants. »

Quel traitement ?

Pour éviter d'en arriver là, il faudrait que le système éducatif sénégalais arrive à se refonder.

2. Un « cancer » en phase d'évolution

Comment une telle affection se manifesterait-t-elle dans le système éducatif ?

L'analogie avec cette maladie est utilisée dans deux sens complémentaires :

Encadré n°7 : un cancer, c'est quoi ?

« Cancer » est un terme général désignant une maladie pour lesquelles certaines cellules d'un organisme adoptent un comportement anormal caractérisé par :

- une indépendance vis-à-vis des signaux qui stimulent normalement la prolifération cellulaire;
- une insensibilité aux signaux et mécanismes antiprolifératifs ;
- une capacité proliférative qui n'est plus limitée (croissance à l'infini) ;

¹⁷Moustapha Camara Professeur d'histoire et de géographie, Ziguinchor

D'une part, d'un point de vue interne au système éducatif, qui serait envahi, «gangréné» par le comportement irrationnel de certaines de ses composantes à travers la politisation et la prolifération de comportements opportunistes et, à long terme, destructrices de l'ensemble. Ce terme de « gangrène », quoique inapproprié, revient souvent dans la bouche de plusieurs acteurs s'exprimant à propos de l'école, que cela soit mis en relation avec la technostructure, la violence, un nouveau type de personnels sans vergogne et sans égard pour la vocation d'enseigner.

D'autre part, du point de vue de la société globale, où le système éducatif réagirait de façon inappropriée à ce qu'on attend d'elle (sa fonction) et sans considération des signaux émis par son environnement (forte insatisfaction exprimée par les parents, les opérateurs économiques, critiques acerbes des analystes, etc.), concernant les effets de ses dysfonctionnements internes sur le corps social.

Ainsi cet expert estime « qu'on a une école insulaire qui n'est pas en interactivité avec l'environnement réel et avec la demande de la société ; il faut donc revoir notre système éducatif y compris la manière dont on enseigne dans les classes. Dès le début on doit apprendre aux élèves à se confronter aux défis de leur environnement au lieu de réciter des leçons. »

Le diagnostic : Certains interlocuteurs pensent que ce cancer aurait pour origine une « greffe qui n'a pas pris ou qui a mal pris », selon le même raisonnement que pour la malformation congénitale (école d'origine exogène), mais qui, avec le laisser-aller généralisé, aurait de surplus produit la prolifération de cellules qui fonctionnent de façon complètement incohérente et dont le développement exponentiel affecte la santé de l'organisme en question. En ce qui concerne l'état de l'évolution de la maladie, un interlocuteur estime que « nous passons d'un cancer localement avancé (ce qui signifierait que *le cancer se développe à l'endroit même de la lésion sans envahir les tissus environnants*) à un cancer qui est en phase d'évolution : il arrive en phase 2 (ou métastase).

Le pronostic : Si cette évolution de la maladie n'est pas contrôlée par un traitement de choc adéquat, basé sur une ablation des tumeurs et une meilleure alimentation des cellules saines, elle risque d'entraîner la mort de l'organisme atteint. En d'autres termes, cela engendrerait :

- « Une « bombe politique » ingérable, des jeunes diplômés sans aptitude pour entrer et se mouvoir dans le milieu économique (très faible employabilité)
- Une « bombe sociale » qui peut pousser le pays à aller dans des tensions sociales très fortes. » Ainsi, dépassés par le train de l'histoire, nous allons nous enfoncer davantage, au lieu d'être un pays émergent.

Quels traitements ?

« Dans pareil cas, un « remède de cheval » est toujours nécessaire estime un de nos interlocuteurs. Les réponses relevées vont vers :

- « L'ablation des tumeurs » autrement dit l'assainissement, notamment au niveau des corps ou organes incriminés
- « Mieux nourrir les cellules saines : par exemple, « encadrement des enseignants » par des cours pédagogiques »
- « Consensus extrêmement fort et esprit de sacrifice »
- « Signaux très forts des gouvernants montrant que s'ils ne peuvent pas prendre en charge tous les problèmes de fonctionnaires, ils peuvent faire montre de crédibilité et de cohérence pour faciliter [un] esprit de sacrifice... »

A côté de ces deux types d'affections symbolisant la maladie dont souffrirait l'école sénégalaise, d'autres ont également été évoqués de façon plus marginale.

3. Une carence nutritionnelle

Cette carence nutritionnelle s'appliquerait très explicitement aux « daaras » et « ateliers artisanaux » de formation professionnelle, au sens où ces initiatives seraient insuffisamment nourries par la société et l'Etat. Bien qu'il y ait eu ces dernières années un regain d'intérêt pour ces initiatives éducatives, elles restent abandonnées à leur sort, sans appui ni régulation ; ce qui n'est pas sans lien avec le développement de formes pernicieuses de la mendicité dans des néo-daaaras en milieu urbain, où les vertus pédagogiques et l'éthique qui accompagnaient cette pratique sont mises en scène pour nourrir les appétits de pseudo-maîtres d'enseignement coraniques. Mais cette explication par le symbolisme de la « carence nutritionnelle » s'appliquerait également au système formel qui serait malade de ses programmes inadéquats, malade de ses méthodes pédagogiques rétrogrades, malade de ses grèves cycliques, malade de ses enseignants mal recrutés, peu formés, mal rémunérés, donc totalement démotivés ». L'Ecole n'est pas nourrie par une idée directrice forte, émanant et exprimant une volonté et un projet propres. Au contraire, en s'efforçant d'éviter cette nécessité, on en reste à collecter et à « importer » divers « ingrédients » pour pallier cette situation, on constate que l'école sénégalaise reste « rachitique » de par ses résultats et la « qualité » de ses produits. Ce que l'école ingurgite ainsi ne lui donne pas force et vigueur, n'étant pas absorbé dans le métabolisme interne pour irriguer les cellules des organes vitaux.

« Les fonctions d'anabolisme et de catabolisme ne fonctionnent plus normalement, le lien avec le cerveau est perturbé ; le corps est alors laissé à lui-même et apparaît de plus en plus désarticulé » dans ses différentes composantes (incohérences entre cycles et entre ordres d'enseignement-apprentissage, discontinuités entre éducation formelle, non formelle et informelle, inefficacité des instances et organes de régulation et de gestion, etc.).

Le mal profond trouve son origine dans cette logique d'une société elle-même qui ne s'est pas déterminée pour un type d'homme précis à former et qui, dans une anomie généralisée, amène les individus et groupes à avoir comme préoccupation principale la satisfaction de leurs besoins immédiats et la poursuite du principe de plaisir. C'est inexorablement, la tendance vers une société où dominent le comportement hédoniste, l'incontinence par rapport aux désirs et le confort personnel.

Les jeunes sont maintenant convaincus qu'il suffit de « le sentir » pour se permettre tel ou tel comportement. Le système d'éducation et de formation tire dans un sens timidement et sans conviction, quand les medias se lâchent les brides et font quasi-ouvertement la promotion d'anti-modèles, pourvu que les chiffres d'affaire et l'audimat augmentent. Sur cette lancée, le système éducatif serait alors simplement le réceptacle, la manifestation ou peut-être la victime d'un mal-être existant dans la société elle-même. L'absence de vision, d'orientation claire et déterminée qui caractérise ce système malgré ses velléités de réformes, prend ainsi sa source dans l'absence de projet de société partagé. C'est donc une sorte de « carence spirituelle », d'où la nécessité d'un « supplément d'âme » pour orienter et guider le système éducatif national. Mais en définitive, il semble que non seulement l'Ecole ne se nourrit pas assez d'une alimentation saine ou adéquate, mais elle est incapable de nourrir la société, notamment sa jeunesse.

Quel traitement ?

Il faudrait que l'école retrouve son rôle avant-gardiste pour être moteur et vecteur de transformations sociales positives. Les autorités devraient veiller à ce que le système éducatif repose sur une diversité d'offres éducatives qui seraient toutes accompagnées et régulées dans le sens des intérêts des apprenants et de la communauté nationale. Il s'agit donc de : « *Changer l'école pour sauver la société* » : modifier radicalement la conformation et la fonctionnalité de l'école pour qu'elle remplisse dorénavant les fonctions attendues en consolidant la citoyenneté, l'éthique, la solidarité, la maîtrise du milieu, l'entrepreneuriat, etc., chez les jeunes et dans la société globale.

4. Un trouble pathologique du « sens moral » (Folie raisonnante) ?

Ce qui est pointé ici, c'est la mauvaise gouvernance, l'absence de vision, le pilotage à vue et le peu de souci des dirigeants pour le sort des apprenants appartenant aux couches vulnérables de la population. Il y a comme l'impression qu'il n'y a pas de « pilote dans l'avion ».

Encadré n°8 : la folie, c'est quoi ?

D'après l'un de nos interlocuteurs, la folie se définit comme « une rupture de l'individu avec les normes qui organisent le milieu ; un système « fou » ne peut pas produire de la qualité, c'est-à-dire une adéquation entre caractéristiques du produit avec les attentes des utilisateurs ou commanditaires. La notion de « folie morale » (ou folie raisonnée) désigne quant à elle une « perversion des sentiments naturels, des affections, inclinaisons, humeurs, habitudes, dispositions morales et impulsions naturelles sans trouble ni déficit marqué de l'intellect ou des facultés de connaissance et de raisonnement... (J.C. Prichard).

Comment une telle affection se manifesterait-elle dans le système éducatif ?

« Le temps est loin où le Sénégal se vantait d'avoir des ressources humaines de qualité. Le niveau de l'enseignement baisse d'année en année sous la surveillance coupable d'un Etat défaillant dans le recrutement des enseignants, dans le traitement de ses citoyens. Le parachutage de jeunes sans aucune formation dans les classes est un problème récurrent et inextricable du système éducatif. S'y ajoute le déclin des valeurs qui fondaient notre société. La réussite par l'éducation n'est plus citée comme exemple. Une nouvelle forme de réussite est mise en avant avec à la clé la promotion des lutteurs, de danseurs, de musiciens, qui se glorifient de n'avoir jamais fréquenté les bancs.¹⁸ »

A regarder le sort actuel de l'Ecole sénégalaise, « l'instance suprême qu'est le « cerveau » apparaît ici déséquilibré », presque aux « abonnés absent » ; aujourd'hui « le système est géré simplement par les « techniciens » ; par exemple, dans la constitution des documents de référence (comme le PAQUET), on ne sent pas un lien entre les représentants du peuple (Assemblée nationale) ou des sphères socioéconomiques (Conseil économique et Social, etc.) et ceux qui ont la main sur le processus...

Il y a une réelle disjonction entre les instances de pilotage, les organes de gestion et les opérateurs aux différentes échelles : comme si le « cerveau » fonctionnait sans le « cœur » et sans tenir compte de ce que ses sens captent, sans prendre en compte les informations ou réactions provenant de son environnement externe. Malgré les conséquences désastreuses d'une telle situation en termes d'inconfort, d'instabilité et de crises récurrentes, pourquoi le « cerveau » continuerait-il à fonctionner de cette manière ? Là notre interlocuteur avance le « *bénéfice de la maladie*¹⁹ » comme explication, autrement dit le « cerveau »-dirigeant tire une satisfaction de cette situation par le pouvoir qu'il croit avoir et garder comme ça, par la centralité et l'opportunité de reproduction de son « pouvoir », quitte à ignorer les signaux et les normes...

¹⁸Contribution de M. Alassane Diallo. - Cf. <http://terangaweb.com/la-politique-de-leducation-senegalaise-est-jugee-defaillante-par-lunicef/>

¹⁹Désigne d'une façon générale toute satisfaction directe ou indirecte qu'un sujet tire de sa maladie, et qui est souvent un obstacle à la guérison.

D'où, conclut notre interlocuteur : « c'est ce qui fait qu'il n'y a pas de rupture, parce qu'il n'y a pas de *direction*... En vérité, il y a un vide... C'est comme si notre système n'était pas réellement gouverné », d'où l'absence de cohérence entre les différentes fonctions, au plan interne comme externe.

Le diagnostic : L'absence de repères fixes entraîne la perte du sens de l'équilibre à tous les plans. Cela provient de la rupture brusque entre le système traditionnel et celui moderne, qui a produit un déphasage entre le leadership et les bénéficiaires supposés du système. N'ayant pas su produire une synthèse originale, alliant et articulant les sources traditionnelle, islamique et occidentale du Sénégal actuel, le schéma de gouvernance des institutions en général, de l'école en particulier, s'est réduit à reproduire un appareil peu fonctionnel mais qui reste central tant que le lien entre savoir et pouvoir est maintenu autour de lui.

Le pronostic : Ceux qui profitent du système tel qu'il est actuellement ne se sépareront pas spontanément ou de bon cœur des bénéficiaires qu'ils en tirent. Les autres acteurs, avec les effets de la modernité et l'accès de plus en plus large à l'information, deviendront de plus en plus conscients de l'inadéquation de ce schéma. Avec la persistance d'un pilotage à vue, les problèmes vont s'amplifier jusqu'à atteindre un niveau intolérable pour la survie du système. Les solutions conjoncturelles (comme le fait pour l'Etat de financer les étudiants non orientés à l'Université pour leur inscription dans les structures privées de formation supérieure) montreront leurs limites.

« La croissance économique sera bloquée » ou réduite à des taux insignifiants, ne permettant pas l'émergence recherchée pour le développement du pays. « La masse de chômeurs va augmenter et les tensions sociales pourraient déboucher sur toutes sortes de violences. »

« Nous nous retrouvons avec une école à plusieurs vitesses, et puisque nous ne partageons plus les mêmes valeurs et les mêmes objectifs, nous risquons alors de produire des « citoyens » ayant des référentiels diamétralement opposés. Les franges de jeunes « exclus » du système formel seront la proie du prosélytisme d'extrémistes fondamentalistes de tous bords », sans compter l'influence néfaste des narcotrafiquants sur une jeunesse désarmée et démunie. Au bout du compte, le chemin pris jusqu'ici pour « la construction de l'Etat-nation va être bloqué », les références éthiques, politiques, sociales, économiques, culturelles, etc., étant devenues trop peu compatibles entre les divers segments de la société. Du point de vue de la dynamique écologique mondiale, « ces jeunes, qui ne connaissent pas leur milieu, ne participeront pas à sa préservation ».

Quel traitement ?

Les réponses relevées suggèrent :

- qu'il faut se doter d'une charte de gouvernance partenariale du système éducatif, en l'accompagnant d'un cadre juridique et institutionnel ; ce qui permet d'indiquer une direction claire après avoir bâti un solide consensus sur le type d'homme à former ;
- que la « société civile doit jouer un rôle de premier plan, être force de proposition, de veille et d'alerte » pour le renouvellement de la pensée et de la pratique sur l'école au Sénégal (au sens large du terme).

5. Une invalidité suite à une accumulation des soins médicaux inadéquats et tardifs

Comment cette affection se manifesterait-elle dans le système éducatif ?

Encadré n°9 : Une invalidité, c'est quoi ?

« Une invalidité faisant suite à une « erreur médicale », cette invalidité ouvre droit à une pension si elle résulte de soins médicaux inadéquats, d'une attention médicale insuffisante, d'une mauvaise administration médicale ou de l'omission d'un traitement curatif, ou bien d'une autre forme de négligence. »

Le diagnostic pour l'essentiel est fait depuis longtemps (notamment lors des EGEF) mais les responsables, à défaut de prendre courageusement les décisions radicales et salutaires qui s'imposaient, ont préféré utiliser d'autres palliatifs qui, non seulement ne servent qu'à panser des symptômes, mais induisent également des effets secondaires qui, à terme détérioreront encore plus l'état du malade.

Ainsi, avant le PDEF, plusieurs réformes ont été engagées touchant aux programmes, aux ressources humaines, à la gestion, etc., qui n'ont pas connu d'évaluation exhaustive avant qu'on ne passe à une autre ; mieux, plusieurs innovations étaient concomitantes tout en ayant des effets qui s'annulaient réciproquement, du fait d'un manque d'alignement des partenaires sur les priorités nationales...

Le diagnostic : Les traitements inadéquats et conjoncturels (soins inadéquats, surdosage, acharnement thérapeutique, prise de médicaments aux effets antagonistes, soins tardifs, etc.) apportés aux différents maux du système éducatif ont conduit à une crise endémique et au blocage des dynamiques de changement. Les différentes contraintes du système éducatif (apprentissage à bas âge avec une langue étrangère, surinvestissement des filières littéraires au détriment de celles scientifiques et techniques, ressources humaines insuffisantes en qualité et en quantité, gestion peu redevable et pas transparente des ressources à toutes les échelles, faible efficacité interne et externe, autarcie du système, etc.) se sont alors renforcés et leurs effets se sont combinés. Ce qui a produit un système instable et incapable de se réformer à partir de dynamiques internes.

Le **pronostic** et le **traitement** seraient les mêmes que ci-dessus (carence nutritionnelle et folie raisonnante).

Conclusion partielle

On retient de la revue des cinq affections que les états incriminés peuvent être rangés dans un état d'invalidité (congénitale ou plus tardive) dans un état de dysfonctionnement logique (somatique ou psychique) et dans une carence (en nutriments qui font soit vivre ou grandir soit dépérir).

Plus profondes et plus graves que les plaies, les affections nécessitent un traitement de choc. Mais pour identifier le vrai mal, un diagnostic étiologique s'impose pour cerner les racines du mal. toutes les analyses nécessaires doivent être effectuées.. Il ne s'agit pas simplement de connaître le mal, il faut surtout en trouver l'origine et ainsi agir pour stopper son évolution. Ce mal peut être acquis ou congénital. il peut être passager voire définitif ; il peut être le reflet d un effet adverse des médicaments. En ce sens, il est utile d'approfondir l'analyse diagnostique pour s'assurer du meilleur traitement.

**Encadré n°10 : EDUCATION POUR TOUS, UN DROIT ? « POURQUOI DEVRAIS-JE ATTENDRE ? »
« Les petits pas d'une école alternative »**

Face à la pauvreté grandissante et à la faible prise en charge de la problématique de l'accès à l'éducation pour tous, des initiatives populaires à travers des écoles dites "formation coin de rue" ont vu le jour. L'école de la rue Tolbiac en est la doyenne. M. Amoul Yakar Mbaye, fondateur de l'école de la rue Tolbiac, a créé sa première école de la rue en 1980 dans son village natal près du Lac Rose puis dans la banlieue de Dakar, à Pikine-Guinaw Rail. L'école y a fonctionné pendant neuf ans et pour un problème de local, l'expérience a été arrêtée. En 1990, il implante une école sur les trottoirs de la Rue Tolbiac au centre de Dakar, dans un quartier parsemé de bidonvilles, ex-quartier Rail, "proche des familles les plus démunies pour les aider dans l'éducation et la formation de leurs enfants". Il débute par le CI avec 3 élèves. Ceux-ci, par manque de sièges, s'asseyaient sur une natte posée à même le trottoir. Progressivement, le nombre d'apprenants augmentait. Certains y venaient d'eux-mêmes sans leurs parents pour se faire inscrire. Ainsi, au fil des ans, l'école de la rue Tolbiac s'est fait un nom et de bonnes volontés ont commencé à se manifester. La chaîne de solidarité, dont elle a bénéficié à ses premières années, a fait que d'une natte à la place du table-banc, l'école obtient, dès sa troisième année de fonctionnement, sept banc de cinq places ; soit trente-cinq places assises.

**Encadré n°11 : EDUCATION POUR TOUS, UN DROIT ? « POURQUOI DEVRAIS-JE ATTENDRE ? »
« Les enseignants sont encadrés par des professionnels »**

Les « appreneurs » ne sont pas des enseignants professionnels mais sont encadrés par un enseignant de l'école publique recommandé par l'Institut national d'Etude et d'Action pour le Développement de l'Education (INEADE) qui leur donne des bases pédagogiques pour les aider à suivre le programme officiel et améliorer la qualité de l'enseignement dispensé. Beaucoup d'enfants inscrits à l'entrée en Sixième et au Certificat de Fin d'Etudes Élémentaires ont réussi et sont orientés dans les cycles moyens pour poursuivre leurs études. D'autres sont insérés dans les centres de formation professionnelle, notamment au centre polyvalent de Liberté VI. Il y a des enfants formés en teinture, en confection de sacs et en micro-jardinage. Toutefois, leur insertion dans les circuits de production pose problème, faute de moyens. Il existe aussi des passerelles, entre les "Formations Coins de Rues" et l'école formelle.

Les formations coins de rue recensées dans la seule région de Dakar étaient au nombre de 147 en 2012. Elles recevaient 3 949 apprenants dans le préscolaire (24,6 % de l'effectif total des apprenants), 10 040 apprenants dans le cycle primaire (62,6 %), 662 apprenants dans le cycle secondaire 1er cycle (soit 4,1 %), 457 apprenants en formation pratique (2,8 %) et enfin 940 apprenants en alphabétisation (5,9 %).

**Encadré n°12 : EDUCATION POUR TOUS, UN DROIT ? « POURQUOI DEVRAIS-JE ATTENDRE ? »
« Des cireurs et chauffeurs y apprennent le Wolof, l'Anglais, le Portugais... »**

L'école de la rue Tolbiac compte plus de 200 apprenants (tous niveaux d'enseignement confondus, enfants et adultes). Tous issus des bidonvilles - de véritables poches de pauvreté - qui ceinturent le quartier "Khadimou Rassoul". Les jeunes apprenants sont en général des enfants sans pièces d'état civil, exclus de l'école formelle, issus de l'exode rural ou ayant dépassé l'âge de scolarisation. Ceux âgés de trois ans et demi sans état civil, y sont préparés à l'école formelle. Leurs aînés motivés qui ne sont plus admissibles dans les établissements scolaires publics, y sont préparés et inscrits en auditeur libre à l'examen, pour l'obtention du Certificat de Fin d'Etudes Primaires. Des élèves de l'école publique habitant les quartiers alentours y bénéficient aussi de renforcement scolaire. L'école de la rue Tolbiac organise également des cours du soir (de 20 h à 22 h), de l'alphabétisation dans les langues nationales Wolof et Sérère, en Français, Anglais et même Portugais au profit des femmes et des jeunes notamment cireurs, marchands ambulants, apprentis chauffeurs et ouvriers. A leurs heures libres, d'autres y apprennent à lire, écrire et calculer.

Encadré n°13 : Diaspora et développement : réinventer le financement de l'éducation

L'investissement des émigrés pour le développement de leur terroir est énorme (833 milliards en 2013, Le Soleil, 20 mars 2014). Ils envoient de l'argent pour les besoins quotidiens de leurs familles respectives, mettent ensemble leurs moyens pour faire face à certains déficits, notamment en matière d'infrastructures sanitaires et scolaires.

Un cofinancement entre l'ONG Counterpart et les émigrés ressortissants du village de Agnam Lidoube (Matam, Nord du Sénégal) a, par exemple, permis d'assurer la durabilité de programmes de cantines scolaires par la construction d'un réfectoire moderne avec une cuisine et un magasin. Dans d'autres villages, l'ONG fournit les denrées de base pendant que les émigrés assurent la prise en charge des ingrédients tels que la tomate, les protéines d'origine animale, etc.

Si ces initiatives sont plus structurées et mieux capitalisées avec d'une part une mobilisation accrue et mieux organisée des émigrés des différents continents, et d'autre part des mécanismes de gestion renforcés, elles pourraient à elles seules contribuer au moins à hauteur de plus cinquante pour cent des financements pour l'éducation et la formation.



COSYDEP
Sénégal

IV - THERAPIE DE CHOC : VINGT-ET-UNE (21) PROPOSITIONS-CLEFS POUR (RE)METTRE L'ECOLE D'APLOMB

A. CONSIDERATIONS GENERALES

a. RENOUELER NOS OEILLERES OU DECLOISONNER LES TROIS AXES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DE L'EDUCATION

La structuration des composantes du PDEF en « accès », « qualité » et « gestion », quelle que soit sa pertinence propre²⁰, aura eu la fâcheuse conséquence de compartimenter et de segmenter des dimensions complémentaires et interactives du développement de l'éducation et de la formation.

Au surplus, elle ne pousse pas à mettre au centre du processus les bénéficiaires et acteurs directs de la relation éducative. A notre avis, il conviendrait de considérer trois domaines fondamentaux dans une gestion articulée du système éducatif, qui permet de surcroît de considérer tous les types d'éducation et de formation (et non seulement le formel) :

1. Domaine « Espace éducatif »

Ce domaine comprend les protagonistes directs de l'acte éducatif et ce qu'ils font :

- Celui qui apprend (l'apprenant, enfant ou adulte) : sa mobilisation (accès universel), son maintien, etc. selon les principes retenus : équité (urbain-rural, fille-garçon, etc.), intégration (handicapés, enfants nomades tels fils-filles d'éleveurs, de pêcheurs, etc.),
- Celui qui facilite l'apprentissage (l'enseignant, le moniteur d'alpha, etc.) : son recrutement et le profil adéquat par rapport à ce dont il a la charge, la disponibilité des manuels et supports pédagogiques,
- Ce qu'on apprend : les connaissances, valeurs et attitudes en lien avec les finalités de l'éducation (curriculum ou programme, méthodes, évaluation, etc.).

L'« espace éducatif » ne se réduit pas seulement à l'accès car on considère la quantité, en même temps que la qualité – c'est-à-dire la satisfaction des attentes de départ par l'efficacité des prestations. Il faudrait vérifier que les investissements consacrés à l'éducation touchent directement ces acteurs, quelles que soient les formes et voies empruntées ; aussi faudrait-il penser à instaurer des niveaux planchers pour les dépenses qui affectent directement ce domaine, dans le budget consacré à l'éducation et à la formation.

²⁰« Au même moment et selon (presque) les mêmes modalités, on a vu fleurir dans différents pays d'Afrique de l'ouest des Plans Décennaux pour l'Education (PDEF au Sénégal, PDEB au Burkina, PDDE au Niger, etc.). Ces Plans ou programmes sont toujours structurés autour des mêmes composantes « accès », « qualité » et « gestion ». Par quel hasard, les élites ouest africaines se seraient-elles mises à « penser » de la même manière, de sorte à aboutir aux mêmes « recettes » ? Beaucoup plus sûrement, il y a là l'effet d'une « pensée » sinon unique, du moins uniformisée, induite par les acteurs dominant de la coopération au développement » (extrait de « Contribution des Acteurs Non Etatiques à la Revue Bilan-Programmation du PDEF », PFAnE/CNEAP, avril 2009.- p. 3) ; or, dans la pratique, il s'agit de « catégories » qui ne semblent l'objet d'aucune remise en cause possible.

2. Domaine fonction de support

Il comprend tout ce qui vient en appui aux acteurs directs de l'acte éducatif et concerne donc :

- la formation continue des enseignants, en particulier les équipes pédagogiques ;
- le management de l'espace scolaire ;
- la collaboration de personnes-ressources y compris les comités de gestion ;
- l'élaboration de la carte scolaire et leur planification ;
- les examens et leur adéquation – fiabilité ;
- la planification du développement de l'éducation à la base et au sommet (PLDE, PDDE, PRDE, PDEF, Projet d'école...etc.).

Ces fonctions de supports doivent être dotées en ressources adéquates certes, mais devraient faire l'objet de niveaux plafonds dans les dépenses qui y sont consacrées, dans le budget du secteur de l'éducation et de la formation.

3. Domaine communication et partenariat

Il répond à l'aspect dynamique et ouvert du processus éducatif, supposant la conjonction de plusieurs sphères. Pour définir l'environnement, le processus et les relations qui nourrissent les dynamiques nécessaires au développement de l'Education et de la Formation, on prendra en charge ici :

- Les cadres de concertation, aux diverses échelles,
- La régulation à travers par exemple la « Charte de l'Education et de la Formation »,
- La mobilisation des acteurs pour favoriser chez chacun un engagement optimal pour l'EPT,
- Le dialogue social (négociations et ajustements entre les acteurs pour des mesures précises dans une conjoncture donnée),
- Le dialogue politique (négociation et cadre de régulation des rapports entre les acteurs et des modalités de prises de décision, en lien avec les finalités communes aux membres de la société),
- L'articulation et la synergie des interventions ainsi que la dotation adéquate du financement.

Des évaluations régulières, objectives et transparentes des mécanismes et instances consacrés à l'animation de ce volet devraient être effectuées et une attention constante doit leur être prodiguée de la part de tous les acteurs. Il est important de savoir que le renouveau et le développement adéquats d'un système éducatif pertinent et performant dépendent étroitement de l'existence d'une *Grande Alliance Nationale*, forte et large, autour d'un projet éducatif fédérateur bien gouverné.

b. REVOIR NOS AMBITIONS OU REINVESTIR LES CINQ FONCTIONS ESSENTIELLES DE L'ÉDUCATION :

Les cinq fonctions de l'Éducation ci-dessous présentées apparaissent fondamentales et correspondent aux principales attentes formulées par les acteurs :

- 1) Instruire,
- 2) Eduquer,
- 3) Former le citoyen,
- 4) Préparer au monde du travail et promouvoir l'employabilité (l'éducation joue un rôle dans le processus de développement économique),
- 5) Socialiser²¹ : préparer l'enfant à devenir un adulte responsable, conscient du monde qui l'entoure, ouvert sur celui-ci (fonction de socialisation).

Encadré n°14 : L'école doit former un nouveau type de sénégalais

Témoignage d'un émigré : « Pour des références, il faut d'abord savoir quel type de sénégalais nous voulons former, le retrouver sur nos figures de l'histoire et cultiver son suivi. Quand on nous parlait de Jom, de Courage, etc., on retrouvait les figures de Lat Dior, de Yacine Boubou, de Aliin Siteo Jaata. Pour chercher le savoir et l'enseigner, on se référait aux religieux »

DILEMME : Lequel de mes deux enfants choisir, la fille ou le garçon ?

Témoignage d'un citoyen : « Je ne pouvais mettre à l'école qu'un seul de mes enfants à cause du manque de moyen. Je ne savais pas lequel de mes deux enfants choisir, la fille ou le garçon. Je suis allé demander conseil au Président de ma communauté rurale. Celui-ci me répondit : « Choisis celui que tu aimes le plus ». Finalement, je n'avais pas avancé »

Mais le diagnostic des acteurs est sévère sur les capacités de l'école sénégalaise à répondre à de telles attentes. « L'école se limite à l'instruction qui est relative seulement au savoir et au savoir-faire théoriques, copiés sur le modèle occidental, donc en décalage total avec les réalités du milieu social et culturel de l'enfant sénégalais. L'école au Sénégal, c'est une simple transmission de connaissances. »

CITATION :

« Dans sa composante universitaire à Dakar, l'enseignement supérieur est traversé par une crise récurrente sous forme de grèves d'étudiants et de professeurs, qui chaque année, menace le calendrier scolaire d'invalidité, et occasionne de troubles graves à l'ordre public.

De creuset de formation des ressources humaines de qualité qui se sont illustrées dans le monde entier, l'Université de Dakar est devenue, aujourd'hui, un réservoir d'explosion sociale en effervescence continue »

Propos d'un analyste politique (I SENE, in <https://www.facebook.com/ibrahima.sene.3/posts/472717696158256>)

²¹ Il s'agit aussi ici d'une fonction de transmission sociale qui consiste à transmettre le capital culturel : « en consacrant et légitimant la transmission du capital culturel que chaque sujet reçoit de son milieu familial » (cf. Cahiers du Centre de sociologie européenne n°4, p. 46)

Si on se réfère aux sept grappes qui constituent la charnière de la stratégie de croissance accélérée du Sénégal, on se rend compte qu'il n'y a pratiquement rien qui en réponde dans nos curricula... Les initiatives éducatives et de formation sont déconnectées des réalités, ne sont pas reliées aux enjeux, tout comme les acteurs sont cloisonnés dans leurs sphères respectives. Dans ces conditions, « le Sénégal ne risque pas d'atteindre la croissance à deux chiffres escomptée dans une telle stratégie ».

C. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ANALYSE DIAGNOSTIQUE

De l'analyse effectuée ci-avant, il ressort les grands traits ci-dessous :

1. L'école sénégalaise n'a pas réussi les objectifs fondamentaux de sa réforme

La loi d'Orientation de l'Education et de la Formation de 1991²², qui prenait en charge certaines conclusions des EGEF de 1981 (à travers la CNREF), a été quasiment mise de côté. Les tenants du système ont préféré se référer aux différentes lettres de politique sectorielle qui ont brillé par leur hyper réalisme et parfois leur « conservatisme ». Les instances de dialogue politique et stratégique introduites par le PDEF, tel le CONSEF (Conseil Supérieur de l'Education et de la Formation) n'ont jamais été opérationnalisées et n'ont pu permettre de régler aucun des problèmes aigus connus par le système durant la dernière décennie.

2. L'absence de vision globale et de cohérence dans les politiques éducatives a limité l'impact des transformations réalisées et entraîné de nouveaux problèmes

L'organisation du système, perturbé par l'instabilité institutionnelle, ne permet pas un pilotage optimal du système éducatif. « Cette organisation institutionnelle remet en cause le caractère systémique de l'Ecole tant recherché depuis les Etats Généraux de l'Education et de la Formation (EGEF). Elle entraîne la dispersion des moyens et le manque de concertation qui atténuent considérablement les chances d'efficacité escomptée par les auteurs du PDEF. » (Rapport commission gouvernance sociale des AN)

3. Les disparités introduites par une certaine gestion des ressources humaines dans la fonction publique ont contribué à saper le dialogue social dans le secteur

Le gouvernement a reconnu le poids des « disparités et les incohérences de notre système actuel de rémunération ²³ ». Aujourd'hui, au-delà des effets d'annonces, il urge « de restaurer, au besoin en la réactualisant, la Loi portant Statut général de la Fonction publique, et ne plus attribuer désormais salaires et indemnités, qu'en fonction de critères objectifs déterminés par les textes officiels en vigueur²⁴ ».

²²Loi d'orientation de l'Education nationale n° 91-22 du 16 février 1991, modifiée et complétée par la Loi N° 2004-37 du 15 décembre 2004.

²³Cf. déclaration d'un Ministre in http://www.lejecos.com/Gouvernance-des-institutions-sous-l-ere-Macky-Sall-L-administration-senegalaise-fait-sa-mue_a79.html

²⁴Cf. « L'École sénégalaise : un audit profond, plutôt que des Assises nationales ». Contribution de Mody Niang, inspecteur de l'Enseignement à la retraite

4. Le système éducatif sénégalais n'assume qu'une seule des 5 fonctions de l'éducation, et encore !

Selon la Loi d'orientation, le système éducatif vit la construction, par le biais de l'éducation et de la formation, d'un citoyen modèle enraciné dans ses valeurs et ouvert au monde. A ce propos, cinq objectifs majeurs sont visés : instruire, éduquer, former le citoyen, préparer au monde du travail et socialiser. Mais le constat est que seule la fonction d'instruction semble être remplie. Les autres sont presque absentes. Et encore, on se demande même si cette fonction qui consiste à délivrer des connaissances est remplie, au regard de la situation de l'école sénégalaise et de la dégradation continue du niveau des apprenants. La fonction de l'école n'est pas seulement de délivrer des diplômes et des attestations mais aussi et surtout de donner aux apprenants des aptitudes qui leur permettent de s'insérer dans le tissu social, de jouer leur rôle de citoyen responsable et ainsi d'être utiles à leur pays.

5. L'École tourne encore le dos à l'économie sénégalaise

Dans sa publication de 2008 sur la « situation économique et sociale de Dakar pour l'année 2006 », l'Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie (ANSD) nous apprend que *le taux de chômage à Dakar est d'autant plus élevé que l'on est instruit !* En effet, ce taux est de 13,5% chez les analphabètes, de 18 % chez ceux qui ont terminé le cycle secondaire, et de 23,5 % pour ceux qui ont atteint le niveau universitaire. « Le paysan travaille comme il y a mille ans alors qu'il y a une technologie et toute une connaissance à investir dans ce milieu. Dans l'artisanat, par exemple, nous avons à investir dans l'économie informelle qui fait pratiquement 90% des emplois. Il faut investir dans l'éducation pour qu'elle puisse aider ce secteur informel à se moderniser et à avoir les technologies et les connaissances nécessaires pour permettre un réel développement. C'est-à-dire créer une productivité du travail et une plus-value dans l'économie.²⁵ »

6. La différence viendra de la société civile

Les organisations de la société civile se sont investies et continuent de s'investir dans la prise en charge de l'école à travers le soutien matériel, logistique, financier et technique. Elles s'investissent dans la réfection et la construction de salles de classe, de blocs sanitaires, etc. Ces OSC interviennent pour le renforcement de capacités des acteurs du système et sont fortement impliquées pour que l'espace scolaire soit un endroit où il fait bon vivre.

Elles n'ont pas attendu l'Etat, mais plutôt viennent en appui pour le soutenir dans ses efforts de créer un cadre scolaire en adéquation avec les attentes des Sénégalais. Les OSC sont aussi présentes dans le suivi citoyen des politiques publiques et sur cette base, interpellent régulièrement les autorités nationales et locales mais aussi les acteurs et communautés, à travers le plaidoyer et la mobilisation sociale.

²⁵Notes entretien avec expert société civile

« Papa, je ne veux pas aller à leur école »

« Papa, vos écoles préparent à des métiers qui n'existeront plus à la fin de nos études. Tenez-vous compte des exigences des métiers du XXIème siècle dans le choix des contenus, dans la définition des finalités et des objectifs des systèmes éducatifs, tels que vous les concevez actuellement ?

Papa, c'est nous qui serons aux affaires au XXIème siècle, c'est nous qui mènerons la destinée des Nations au siècle prochain qui est déjà là. Pourtant vous ne nous préparez qu'à un avenir incertain. Nous avons le sentiment de perdre du temps à l'école et d'être mal préparés à vivre lorsque la maturité arrivera. Nous souhaitons de tous nos vœux...d'autres systèmes d'éducation et de formation que vous semblez incapables d'imaginer et d'instaurer... »

(H. N. Sall. – inédit.- Conférence AFRISTECH 97.- cf. <http://fastef.ucad.sn/articles/sall/afri-tech972011.pdf>)

7. Le changement positif est possible

Malgré les soubresauts inhérents à tout système, l'espoir est permis puisque le changement reste encore possible. Un changement positif qui demande un grand engagement de la part de tous les acteurs concernés par le système éducatif. Tout cela passe par un dialogue sincère et ouvert, pour permettre à tous de comprendre que l'urgence est moins à la confrontation qu'à la recherche de solutions consensuelles pour un meilleur devenir de l'éducation au Sénégal. Il apparaît clairement que les différentes franges de la société sénégalaise se montrent disposées à faire le saut qualitatif nécessaire au renouveau de l'école sénégalaise, ayant constaté les impasses actuelles et leurs effets négatifs, et étant en demande d'être associé à la (re)définition d'un projet éducatif partagé, pertinent et viable.

Conclusion partielle

Au final, on peut retenir que le mal du système éducatif sénégalais vient du fait que l'école sénégalaise n'a pas réussi les objectifs fondamentaux de sa réforme. En plus il a été noté une absence de cohérence dans les politiques éducatives. Ce qui a limité l'impact des transformations réalisées et entraîné de nouveaux problèmes. Les disparités introduites par une certaine gestion des ressources humaines dans la fonction publique ont également contribué à saper le dialogue social dans le secteur et le système éducatif sénégalais n'assume qu'une seule des cinq fonctions de l'éducation. Cependant, l'espoir reste permis d'autant plus que la société civile s'est largement investie et le changement positif est possible puisque porté et souhaité par le plus grand nombre.

CITATION :

L'école sénégalaise est (presque) à genou. Pour se relever, elle aura besoin d'une thérapie de choc. Doit-on la laisser mourir ? Assurément non ! Car, moralement, tous lui doivent une dette colossale pour avoir, d'une manière ou d'une autre, profité, entre autres, de sa totale gratuité.

(A. Sarr. – cf. <http://www.boytownmag.com/ecole-senegalaise-les-veritables-raisons-dun-echec/>)

D. THERAPIE DE CHOC : 21 PROPOSITIONS-CLESPOUR (RE)METTRE L'ECOLE D'APLOMB ET SUR LES RAILS DU SUCCES

1. Vision holistique : Un changement de paradigme est fondamental ; c'est la vision holistique, la vision globale. On ne peut pas faire de changements en réfléchissant de façon cloisonnée. La vision holistique, c'est prendre tout le système à tous les niveaux, prendre les interactions entre les différents niveaux. La vision holistique, c'est prendre en compte à la fois avec les filières formelles, non-formelles, informelles, parce que, l'éducation ne peut pas se vivre entièrement dans les filières formelles de l'éducation. Il faut donc qu'on mobilise les autres filières pour répondre aux besoins nombreux et pressants. (...) La première raison, c'est que nous n'avons pas suffisamment de ressources et celles qui sont dans le formel ne sont pas suffisantes pour répondre aux besoins de tous. Si on veut une éducation de qualité pour tous, il faut prendre en compte les ressources non-formelles et les ressources informelles. La deuxième raison, les opportunités et les ressources de l'éducation ne se trouvent pas seulement dans l'école. L'approche doit intégrer la famille, les communautés, les entreprises, les associations caritatives, les ONG, etc.

2. Education pour le développement : Un second changement de paradigme, qui est capital, consiste à avoir une approche stratégique de l'éducation et de la formation. L'éducation n'est pas que pour l'éducation, c'est pour la culture, l'économie, pour le progrès social, l'éducation doit répondre à une demande. On ne forme pas pour former. On forme pour répondre à une demande de l'économie de société. Et cette approche stratégique doit nous conduire à développer un cadre stratégique de développement des compétences articulées étroitement à notre programme de développement économique et social pour savoir, à chaque étape, les compétences dont le développement a besoin. Ainsi, dans le cadre d'une approche systémique, tout doit converger vers l'école et la classe.

3. Financement durable de l'éducation : La question du financement de l'éducation et de la formation ne peut se réduire « à quel niveau du PIB doit se situer l'effort national pour soutenir le système ? ». Déjà que le Sénégal fait mieux que beaucoup de pays de la sous-région, mais n'arrive pas aux mêmes résultats et performances que ceux qui investissent moins dans ce secteur. Ce qui pose d'autres questions subséquentes : le financement est-il efficient ? équitable ? Est-il entièrement utilisé au bénéfice de l'école ? Donc, au-delà des efforts qui restent à faire dans la répartition et la gestion rationnelle et transparente des ressources, notre pays est condamné à imaginer de nouvelles sources de financement. Une proposition phare issue de ces concertations est de mettre sur pied le Fonds National pour le Développement de l'Education. Un tel Fonds serait placé sous la supervision d'un Comité multipartite (Etat, Collectivités Locales, Société Civile, Secteur privé...). Il serait alimenté par divers mécanismes dont tout ou partie des taxes sur les appels téléphoniques entrants.

4. Discipline et responsabilité : « La tendance baissière du niveau des élèves n'est pas uniquement la résultante du manque de formation des professeurs, encore moins le manque de volonté des élèves. A ces « phénomènes » s'ajoutent les cas des professeurs absentéistes, des surveillants qui ne surveillent plus et un corps administratif cupide et irresponsable. On règle le mal à la source. Pour éduquer, il faut d'abord s'éduquer nous dit-on. Pour mieux exorciser le mal qui plonge l'école sénégalaise dans une situation quasi incertaine pour les « enfants sénégalais », les autorités gagneraient encore à corser les mesures en allant dans le sens d'obliger à faire respecter le professionnalisme et la responsabilité nécessaires à toutes les parties prenantes pour un environnement scolaire sain d'une administration responsabilisée²⁶. »

5. Information et implication du citoyen : une information juste et objective sur les initiatives éducatives, les finalités de l'éducation et de la formation, les performances globales et désagrégées, etc. est nécessaire pour rendre le citoyen sénégalais plus concerné par ce qui se passe dans les écoles (au sens large) et plus engagé dans le développement de l'éducation et de la formation. Les acteurs non étatiques ont reconnu « la question de la gestion participative de l'espace éducatif à tous les niveaux, comme une des questions prioritaires pour développer l'éducation et la formation au Sénégal »²⁷.

6. Plus grande implication des collectivités locales : L'éducation est une compétence transférée mais, comme les ressources, les capacités techniques sont restées au niveau des ministères. De fait, les collectivités locales ne sont pas impliquées à la hauteur des attentes dans la prise en charge des problèmes de l'éducation. Il est donc nécessaire que leur passivité laisse la place à plus d'engagement et de pro activité.

7. Consensus fort entre les acteurs : Une Charte de l'Ecole Nouvelle devrait être discutée et signée par toutes les parties prenantes pour assurer les conditions nécessaires au reprofilage de l'école. Sur la base de ces orientations (nouveaux paradigmes), sur la base d'une réflexion inclusive : d'une part, bâtir une Charte nationale de l'éducation et de la formation avec tous les acteurs et qui repose sur un consensus fort entre les acteurs ; d'autre part, mettre en place un organe indépendant d'évaluation autonome qui produit un rapport annuel sur l'état du système éducatif et de formation. Ce rapport doit être suivi d'une consultation nationale annuelle qui permet de construire un système éducatif de qualité.

8. Contrôle citoyen à toutes les échelles : Le contrôle citoyen doit s'effectuer à tous les niveaux. En effet, l'éducation publique gère les ressources publiques et celles-ci doivent être bien gérées pour qu'il y ait un impact certain sur l'école et les apprenants. C'est pourquoi aussi bien les établissements scolaires, les IA que les IEF doivent être soumis à un audit périodique et les résultats publiés. Mais ce contrôle ne doit pas être seulement financier, il doit aussi porter sur le fonctionnement général et les résultats des structures concernées.

²⁶Extrait de « L'école sénégalaise, le mal est tout autre : Cas du lycée de Mboro », in <http://www.mboroinfos.com/l%E2%80%99ecole-senegalaise-le-mal-est-tout-autre-cas-sur-le-lycee-de-mboro/>

²⁷« Contribution des Acteurs Non Etatiques à la Revue Bilan-Programmation du PDEF », PFAN/CNEAP, avril 2009.- pp. 2-3)

9. Une école intégrée à la société, c'est-à-dire que l'éducation nationale prend en charge les demandes pour former le type de sénégalais et non pas seulement le scolariser. En d'autres termes, répondre à son environnement. Par exemple, mettre en place l'éducation religieuse si cela correspond aux besoins des familles. En cela, le projet d'école recueille sur 70% le curriculum défini par l'Etat et sur 30% les réalités locales. Cela permet de faciliter les introductions sur la formation technique et autres

10. Programme pertinent, adapté et socialement accepté : Le souhait d'un curriculum qui permette l'adaptabilité des programmes est largement partagé. Par ce biais, il s'agit notamment de créer un lien entre l'éducation, les valeurs endogènes, les vécus et croyances mais, aussi les secteurs de développement en élaborant des curricula adaptés. Certains insistent fortement pour une généralisation de l'introduction de l'enseignement par les /des langues nationales dans le programme (plus précisément la systématisation des langues nationales comme medium d'enseignement dans le cycle fondamental) et l'intégration des TIC dans les stratégies d'enseignement apprentissage.

11. Diversité des offres éducatives de qualité : Tous les types d'initiatives éducatives seraient accompagnés, mieux organisés et régulés dans le sens des intérêts des apprenants et de la communauté nationale. L'Education de qualité pour Tous exige en effet de dépasser le mythe du modèle unique pour tous afin de promouvoir un système ouvert, diversifié, flexible et intégré offrant à chacun et à chacune les opportunités d'apprentissage correspondant à ses besoins et à sa situation.

12. Gestion plus équitable des ressources humaines : Les ressources humaines doivent être gérées de façon plus rationnelle et en adéquation avec les spécificités propres à chaque localité. Les disparités dans les affectations font que les enseignants sont plus présents dans une localité que dans une autre. Ce qui pourrait entraîner des frustrations chez les enseignants qui veulent quitter leur zone d'affectation ou qui sont obligés de faire des heures supplémentaires à cause du manque d'effectif et chez les élèves qui se retrouvent avec un déficit d'enseignants. Ne devrions-nous pas méditer sur cette politique d'alors qui faisait que les meilleurs enseignants étaient affectés dans les zones défavorisées, en leur octroyant des indemnités conséquentes et motivantes ?

13. Equité dans le traitement des enseignants : Le caractère flagrant des disparités notées entre les fonctionnaires relevant de la même hiérarchie fait partie des motifs d'insatisfaction des enseignants qui estiment qu'ils ne sont pas payés au même titre que leurs homologues. Il faut corriger ces incohérences de façon à ce que les frustrations diminuent.

14. Meilleure gestion de la carte scolaire : de nombreuses écoles ont été construites mais pas toujours selon la logique de l'opportunité et de la pertinence. Beaucoup d'entre elles sont concentrées sur un petit territoire et éloignées les unes les autres. Ces disparités demandent à être corrigées. Par ailleurs, la gestion de la carte scolaire doit aussi intégrer les écoles privées, pour une bonne prise en charge des demandes sur la base de conventions public/privé

15. Promotion des disciplines scientifiques et de l'enseignement technique et professionnel : la culture scientifique et technologique doit être intégrée en tant qu'apprentissage de base essentiel. En outre, il convient d'ériger comme règle que « dans un futur proche, chaque département du Sénégal devra disposer d'un lycée polytechnique et chaque région d'une université polytechnique »²⁸.

16. Pacification de l'espace des apprentissages : Il faut créer des espaces de dialogue adaptés et trouver des facilitateurs crédibles et performants, régler les dysfonctionnements. Des négociations sérieuses de la part de toutes les parties doivent être ouvertes et que l'Etat ne promette pas ce qu'il ne pourra réaliser. L'Etat doit prendre des engagements réalisables, les respecter, veiller à l'équité de la masse salariale de tous les fonctionnaires. Il est aussi nécessaire d'impliquer tous les acteurs dans le dialogue et la recherche de solutions surtout les OSC évoluant dans le secteur. Enfin, il peut être utile d'informer et de communiquer sur ces possibilités d'action concernant ce secteur.

17. Meilleure orientation des investissements : L'Etat du Sénégal met une large part de son budget au secteur de l'éducation et de la formation, les ménages aussi y mettent une grande partie de leurs ressources. Il est nécessaire que ces ressources mobilisées soient bien orientées vers les secteurs qui en ont bien besoin. La construction de structures scolaires adaptées, la mise à niveau des enseignants, la prise en charge du volet social, etc. peuvent, par exemple, être les secteurs prioritaires. En outre, il devient impérieux de proposer un texte réglementaire portant sur l'obligation de transparence ainsi que les mécanismes de son application effective, à tous les niveaux du système.

Encadré n°15 : Où investir ?

Selon les acteurs du terrain, les ressources doivent être orientées vers :

- a) Le soutien et l'encadrement des enseignants
- b) Le maintien et l'effectivité de la gratuité de l'école publique (gratuité du matériel didactique)
- c) La correction des disparités au niveau de la rémunération des enseignants de l'élémentaire. (contractuels et titulaires) en amont au système de recrutement

Dans tous les cas, il faut aménager des mécanismes permettant d'instaurer et de mettre en œuvre :

- a) Un niveau « plancher » pour les dépenses touchant les espaces éducatifs proprement dits (tout ce qui va directement à l'apprenant, l'enseignant, etc., ou qui conditionne l'effectivité de la mise en œuvre des programmes éducatifs)
- b) Un niveau « plafond » pour les dépenses relevant des fonctions de supports
- c) Une dotation adéquate pour le volet communication – partenariat

18. Mise en place de ponts / passerelles entre les enseignements : Donner la possibilité de Co-valider des expériences et compétences. Il faut ouvrir l'accès aux universités à toutes les catégories professionnelles qui souhaitent se former, pour cela il faut un changement et instaurer des paliers d'équivalences, par exemple :

²⁸Cf. Contribution de Abd El Kader Niang . Analyste politique. http://abdelkaderniang.seneweb.com/proposition-pour-la-reorganisation-du-systeme-educatif-senegalais_b_24.html

pour une formation en brevet élémentaire professionnel comme un BFEM, supérieur comme un Bac, un apprenti maçon ou mécanicien peut avoir son diplôme dans sa profession, s'il apprend par une école d'alphabétisation ou reprendre l'école, en passant les épreuves écrites

19. Promotion des langues nationales : Apprendre une langue c'est apprendre une culture, il est important de dépasser ce débat de l'introduction des langues nationales dans le système, sûrement c'est une réalité dans les niveaux inférieurs ; les maîtres élèves s'expriment dans leurs langues au moins 60% des cours doivent se faire dans ces langues. Dans ce cas, accepter les conséquences comme par exemple la distribution des enseignants et les langues dominantes selon le département ou trouver d'autres modalités adéquates.

20. Environnement d'apprentissage respectueux des droits de l'enfant : Globalement, le modèle d'école qui prévaut dans le système d'éducation et de formation ne prend pas suffisamment en charge la question du respect des droits de l'enfant dans l'espace scolaire et communautaire. En effet, les principaux intrants indispensables au fonctionnement efficace et efficient de l'école, à l'épanouissement des apprenants et à l'amélioration de leurs performances, ne sont pas toujours réunis. Face à ces constats, le système doit promouvoir une école inclusive, ouverte à tous les enfants, dans un environnement propre à leur faciliter l'acquisition de compétences et habiletés qui accroissent leur chance d'insertion. Pour cela, il est indispensable de réaliser la pleine participation et l'appui de toute la communauté pour que les enfants jouissent pleinement de leur droit à une éducation de qualité.

21. Détection et mobilisation des talents au service du système d'éducation et de formation: L'éducation est transversale à l'ensemble des autres secteurs d'activité. Cela implique que la pertinence des politiques éducatives et la qualité de leur mise en œuvre sont déterminantes pour l'atteinte des objectifs de développement économique, social et culturel. Dès lors, il est fondamental de créer les conditions d'émergence d'un système éducatif qui mutualise toutes les énergies et promeut un engagement national, dynamique et durable. Cet engagement doit être soutenu par une volonté de détecter et de mobiliser tous les *talents*, au sein de toutes les couches, catégories sociales et socioprofessionnelles, afin de mettre à contribution des compétences sûres, plurielles et complémentaires mais qui sont jusque-là, sinon cachées, du moins victimes d'ostracisme. Par talent, on peut entendre certes une aptitude particulière dans une activité humaine (qui peut ainsi être vue soit comme une exception à la règle commune soit comme un exemple à suivre). Ici, nous entendons par talent surtout tout ce qui permet de sortir des impasses connues par le système, se distingue des modes conventionnels tout en innovant dans les stratégies éducatives ou en les renouvelant. En effet, lorsque des diagnostics sont bien établis depuis longtemps sans action déterminante pour un changement significatif, c'est à la marge et dans les déviations positives qu'il faudrait rechercher les solutions aux impasses. Il ne s'agit pas seulement de parler de ces innovations, mais de mobiliser et valoriser les personnes et groupes porteurs de ces innovations pour renouveler ou refonder le système éducatif.

Face à l'ampleur du mal, une profusion de médicaments ne nuit pas, à condition de bien identifier le «principe actif» et de mentionner les avertissements aux «contre-indications» et «allergies» s'il y en a.

Nous situant comme contributeurs dans un processus participatif qui agrège une masse critique d'acteur, nous avons voulu énoncer ci-dessus quelques pistes sans prétendre à l'exhaustivité ni couvrir toutes les dimensions du diagnostic dans nos préconisations de solutions. Il appartiendra bien entendu aux acteurs de la concertation nationale de s'en inspirer pour trouver consensus autour de propositions qui, face à l'état des lieux et au diagnostic citoyen, consacreront des progrès (dans tous les cas), des ruptures (si nécessaire) et des mesures structurantes (chaque fois que possible).

A notre sens, les propositions clés au final doivent répondre aux exigences suivantes :

- **un diagnostic partagé** suivant un consensus fort entre des acteurs regroupés dans une Alliance Nationale et pourvus d'une Charte Nationale
- **une vision holistique de l'Ecole** du préscolaire à l'Université avec des ponts et passerelles ;
- **une articulation de l'Ecole à la société, à l'économie et aux besoins d'un Etat en voie de développement ;**
- **un recours systématique à la planification** (structures ressources humaines – budgets – carte scolaire – articulation – programme) ;
- **une place appropriée (non marginale) aux langues nationales et aux sciences et techniques**, s'agissant des véhicules et des contenus ;
- un **financement durable** et une **gestion efficiente de toutes les ressources ;**
- **l'aménagement** convenu d'un espace **de paix et de promotion du savoir ou les droits des filles comme des garçons sont respectés et les enseignants sont dûment motivés.**

Conclusion partielle

Les propositions qui sont faites ici sont le fruit de l'analyse des données collectées lors des enquêtes sur tout le territoire national. Ce qui a fourni des indices pour affiner et/ou proposer des pistes de réflexion. Les acteurs qui interviennent dans l'éducation et la formation ont aussi été consultés, qu'ils soient au Sénégal ou de la diaspora dans le but d'avoir une vue large qui prenne en compte les préoccupations des uns et des autres. Ainsi, les solutions peuvent être rangées dans plusieurs catégories : celles d'ordre technique et structurel, d'autres d'ordre financier, matériel ou pédagogique. Mises ensemble, ces solutions pourraient permettre de trouver de nouvelles orientations pour (re)mettre l'école sur la voie de l'émergence.

Encadré n°16 : L'exercice de la compétence de gestion de l'éducation transférée aux CL, une dynamique globale devant toucher tous les volets d'activité

**« Education au développement durable et à la citoyenneté » :
Le programme « Lait à l'école »**

La ville de Dakar a initié un programme de nutrition en milieu scolaire qui consiste à la distribution, 3 fois par semaine, de berlingots de lait de 200 ml avec des emballages en carton aseptisé aux élèves des écoles élémentaires de la Ville. Ce programme permet (1) d'améliorer le statut nutritionnel et les performances scolaires des jeunes enfants ; (2) de lutter contre la déperdition scolaire ; (3) de promouvoir la participation des structures communautaires à la gestion de l'école ; (4) de développer des partenariats avec d'autres programmes communautaires dans le secteur de l'éducation et de la santé ; (5) de contribuer à la promotion du secteur productif laitier (élevage et traitement)

Le programme « Lait à l'école » devrait inspirer les collectivités locales car permettant (i) d'assurer l'articulation entre les activités de l'école avec des secteurs de production économiques ; (ii) de contribuer à la protection et à la sauvegarde de l'environnement ; (iii) de renforcer le maintien et la qualité des enseignements apprentissage ; (iv) de promouvoir l'attractivité de l'école

Encadré n° 17 : L'exercice de la compétence de gestion de l'éducation transférée aux CL, une dynamique globale devant toucher tous les volets d'activité

**« Education au développement durable et à la citoyenneté » :
Le programme « micro jardinage scolaire »**

Dans le cadre de la coopération décentralisée, les Villes de Dakar et de Milan ont signé un protocole d'accord qui a permis de consolider un projet d'aménagement de micro jardins dans les écoles en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Ce projet multi acteurs (institutions décentralisées, ONG, Communautés) constitue un outil pédagogique à la disposition des enseignants pour l'éducation environnementale. Il fournit aux écoles des légumes, des fruits frais de qualité et des ressources provenant de la vente des produits. En outre, il apporte une valeur ajoutée remarquable en donnant l'occasion de (1) mettre en œuvre une démarche partenariale multi acteur ; (2) promouvoir des enseignements apprentissages centrés sur l'enfant ; (3) mettre en pratique une thématique mondiale d'actualité qui est l'éducation au développement durable et à la citoyenneté.

Cette initiation en milieu scolaire encourage les enfants à (i) devenir des éco-citoyens ; (ii) intégrer l'importance de la nature dans leurs actions quotidiennes ; (iii) respecter les normes minimales d'hygiène et de qualité ; (iv) développer l'attractivité de l'école par des activités extra muros ; (v) diversifier l'offre à travers des activités stimulantes qui complètent et enrichissent les processus d'apprentissage.

EN GUISE DE CONCLUSION D'ETAPE

L'analyse de la situation de l'école sénégalaise laisse apparaître que des efforts louables sont certes faits par les pouvoirs publics pour avoir une école de qualité, mais la question de sa stabilité demeure. En effet, depuis plus d'une dizaine d'années, il est impossible d'avoir une année scolaire normale. Tous les ans, il y a des perturbations qui entament sérieusement le quantum horaire minimum exigé au sein de l'école publique, du fait des grèves ou des élèves ou des enseignants. Ce qui peut paraître paradoxal dans la mesure où l'essentiel du budget (plus de 40%) de l'Etat du Sénégal est consacré à ce secteur-clé du développement de tout pays.

Et pire, tous les ans, ce sont les mêmes revendications qui surgissent. Du côté des enseignants, on réclame des salaires non payés ou payés en retard, des primes et des indemnités non honorées ou encore des accords passés avec l'Etat et dont l'application met du temps à être effective. La liste n'est pas exhaustive. Du côté des élèves, on réclame de meilleures conditions d'études, des enseignants bien formés et en nombre suffisant et la prise en compte de leur droit à avoir une bonne éducation et une instruction de qualité.

Ces considérations mises en avant par les uns et les autres prennent faiblement en compte le point de vue du citoyen lambda qui est parent d'élèves. Il peut avoir une autre lecture de la situation au regard de ce qu'il voit et constate quotidiennement. Tout ceci se résume au fait que son enfant est plus souvent à la maison qu'à l'école, le lieu où il devrait être pour se former. C'est ainsi que l'initiative de la COSYDEP prend tout son sens. En fait la dimension participative est extrêmement importante pour la prise en charge effective des problèmes auxquels les populations sont confrontées. Elles sont les principales destinataires des politiques publiques et il est important de recueillir leurs avis pour avoir une lecture réelle de la situation qu'elles vivent. C'est ce qui peut permettre de mettre en œuvre des projets et des programmes qui intègrent véritablement leurs préoccupations.

Aussi, la question des représentations prend-elle en compte les attitudes des populations vis-à-vis de ce qui leur est proposé. Parfois, il y a un hiatus entre ce que les pouvoirs publics considèrent comme pertinent et ce qui est réellement attendu par les populations elles-mêmes. Les experts sont certes outillés pour proposer des solutions aux problèmes mais les populations peuvent et doivent en proposer elles-aussi. La prise en compte de leurs propositions s'avère importante.

Ainsi, utilisant des métaphores, les personnes interrogées ont pu assimiler la situation de l'école publique à des pathologies qui vont de la simple tumeur au cancer généralisé en passant par la folie. Cela montre que, dans une certaine mesure, nous sommes en face d'un problème qu'il est encore possible de résoudre. Mais en plus de diagnostiquer les symptômes, il convient aussi de prescrire le bon traitement, celui qui ne soulage pas seulement, et donc diffère le mal, mais plutôt celui qui soigne le mal à sa racine pour que cette pathologie soit un mauvais souvenir. Des solutions ont été proposées. Il reste peut-être la volonté politique et l'effort des uns et des autres pour la mise en pratique effective des alternatives qui remettront l'éducation et la formation sur les rails de l'émergence.

V - ANNEXES



COSYDEP
Sénégal

POUR LA REFONDATION DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION AU SENEGAL

LE LIVRE BLANC SUR L'ÉCOLE SÉNÉGALAISE

ANNEXE n° 1 : Outils et instruments de collecte des données

1. GUIDE D'ENTRETIEN (Outil de base)

<p>I. INDICATEURS - CLÉS DE LA SITUATION ACTUELLE DE L'ÉDUCATION AU SÉNÉGAL <i>Mettre en exergue : (i) Les problèmes prioritaires ; (ii) Les progrès réalisés ; (iii) Les défis à relever ; (iv) Les mesures urgentes à prendre</i></p>	
Accès au droit à l'éducation	
Qualité des enseignements/ apprentissages	
Diversification et adaptation des offres	
Gouvernance du système	
<p>II. GOUVERNANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF: DÉCONCENTRATION ET DE DÉCENTRALISATION</p>	
Les forces	
Les faiblesses	
<p>III. RÔLE DES ACTEURS AUTRES QUE LES POUVOIRS PUBLICS</p>	
Qui sont ces acteurs?	
Que font-ils ?	
Quel est leur apport ?	
<p>SUR CHAQUE AXE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MESURES URGENTES /PRIORITAIRES • RECOMMANDATIONS 	

2. Guide d’entretien : Citoyens / Parents

Nous réalisons des entretiens destinés à alimenter un Livre blanc en prélude à la tenue de concertations nationales sur l’Education. Ces entretiens seront enregistrés dans le but de nous permettre de les analyser plus facilement. Ils sont anonymes, confidentiels et ne pourront être diffusés qu’avec votre consentement.

Cibles : Chefs de quartier, chefs de village, notables quartiers, président ASC, leaders communautaires, leaders religieux, président ou membre CGE

Identification

PRENOMS & NOM:

PROFESSION:

FONCTION:

ADRESSE/ CONTACT:

Est –il opportun d’organiser des assises sur l’éducation? Si oui pourquoi?

.....

Quelles sont vos représentations sur l’enseignant (maitre/professeur/directeur/ inspecteur)

.....

Quel rôle doit jouer le parent dans l’encadrement de son enfant? Que faites-vous concrètement dans ce sens? Que faire pour améliorer?

.....

Que pensez-vous de l’éducation reçue à l’école? Que vous inspirent les contenus?

.....

Que vous inspirent : les Plans Régionaux, Départementaux et Locaux de Développement de l’Education (PRDE/PDDE/PLDE) ? Etes-vous associé au processus d’élaboration

.....

Que pensez-vous des ressources allouées à l’école (financières, humaines, matérielles)?

.....

Donnez des pistes de stabilisation de l'espace scolaire?

.....
.....
.....

Quels sont vos besoins et attentes vis à vis des acteurs :

✓ Enseignant

.....
.....
.....

✓ Syndicats

.....
.....
.....

✓ Etat

.....
.....
.....

✓ APE

.....
.....
.....

✓ Collectivités Locales (CL)

.....
.....
.....

Recommandations générales

.....
.....
.....

3. Guide d'entretien apprenants

Nous réalisons des entretiens destinés à alimenter un Livre blanc en prélude à la tenue de concertations nationales sur l'Education. Ces entretiens seront enregistrés dans le but de nous permettre de les analyser plus facilement. Ils sont anonymes, confidentiels et ne pourront être diffusés qu'avec votre consentement.

Cibles : apprenants, leaders jeunes, président ou membre d'associations de jeunes ou d'apprenants

Identification

PRENOMS & NOM:.....NIVEAU / SOUS SECTEUR :.....

ADRESSE/ CONTACT:

Que signifie « les assises sur l'éducation » pour vous ?

b

Comment voyez-vous l'école Sénégalaise actuellement ? Points positifs/ négatifs

b

Quel est le rôle du parent dans l'encadrement de son/ ses enfants ?

b

Comment voyez-vous les programmes d'enseignement à l'école ?

b

Que pensez-vous des moyens et de l'organisation dans les écoles ?

Que proposez-vous pour la stabilisation du fonctionnement de l'école ?

b

Quels résultats attendez-vous des assises de l'éducation ?

Que Recommandez-vous aux participants des assises ?

b

4. Guide d’entretien IA-IDEN / Enseignement religieux

Nous réalisons des entretiens destinés à alimenter un Livre blanc en prélude à la tenue de concertations nationales sur l’Education. Ces entretiens seront enregistrés dans le but de nous permettre de les analyser plus facilement. Ils sont anonymes, confidentiels et ne pourront être diffusés qu’avec votre consentement.

Cibles : IA Kaffrine, Diourbel, Matam, Dakar, Kolda, Louga, Kaolack, Ziguinchor et 20 IDEN

Identification

PRENOMS & NOM:

PROFESSION:

FONCTION:

SERVICE:

CONTACT :

1. ETAT DES LIEUX

Quelle est la spécificité de votre circonscription?

.....
.....
.....

Quels sont les types d’offre disponibles ?

.....
.....
.....

Les statistiques scolaires de votre région ou département prennent-elles en compte les écoles coraniques ? Pourquoi ?

.....
.....
.....

Le nombre d’enfants talibés influence-t-il considérablement votre TBS?

.....
.....
.....

Comment appréciez-vous la question du droit à l’éducation des enfants talibés ?

.....
.....
.....

Quelles stratégies est-il possible de développer pour que les talibés intègrent le système scolaire ?

.....
.....
.....

2. PRISE EN CHARGE DES EXCLUS

Avez-vous un dispositif d'identification des exclus?

.....
.....
.....

Quelles sont les stratégies envisagées?

.....
.....
.....

3. QUALITE

Quelle analyse faites-vous de vos indicateurs de performances?

.....
.....
.....

Quelles sont les faiblesses constatées dans la performance des enseignants?

.....
.....
.....

Quelles sont les préconisations techniques?

.....
.....
.....

4. GESTION

Quelle appréciation faites vous du pilotage à la base/ les Plans Régionaux, Départementaux et Locaux de Développement de l'Education (PRDE/PDDE/PLDE)

.....
.....
.....

Quel est le niveau d'implication de la collectivité locale?

.....
.....
.....

Existe –t-il un cadre de concertation approprié et fonctionnel?

.....
.....
.....

Quels sont les succès enregistrés?

.....
.....
.....

Quelles sont les difficultés?

.....
.....
.....

Quelles sont les mesures envisagées?

.....
.....
.....

Quelles pistes de stabilisation de l'espace scolaire préconisez-vous?

.....
.....
.....

Que pensez-vous du système de gouvernance des ressources (financières, humaines et matérielles) de l'école?

.....
.....
.....

5. Focus groupe avec les promoteurs d'école coranique, EFA, Daaras modernes, écoles confessionnelles

Nom de l'école coranique : Quartier :

Région DEPARTEMENT

.....b

Date de création ou durée de fonctionnement

Combien d'enfants avez-vous dans votre foyer ? Garçons?..... Filles?.....

Tous vos élèves résident-ils dans la localité ? Sinon, combien viennent-ils d'ailleurs ?

.....b

.....b

Sous quel régime les avez-vous reçus ? Internat ? Externat ?

.....b

A quel âge vous viennent vos élèves ?

.....b

.....b

Recevez-vous une rémunération de la part des parents ? De quelle nature ?

.....b

Vos élèves mentent-ils ? Etes-vous d'accord avec cette pratique ? Quelles sont les raisons de votre position ?

.....b

Pendant combien de temps vos enfants restent-ils au foyer (durée de la scolarité) ?

Quel est le temps d'enseignement dans votre école (Emploi du temps)?

.....b

Quelles sont les matières que vous enseignez à vos enfants ?

.....b

Collaborez-vous avec les autres fondateurs d'écoles coraniques ?

.....b

Que pensez-vous de l'école "classique" ?

.....
.....
.....

Savez-vous que l'éducation est obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans ?

.....
.....
.....

Pensez-vous qu'il soit possible de suivre à la fois les enseignements à l'école "classique" et à l'école coranique ?

.....
.....
.....

Avez-vous des enfants qui ont fréquenté ou qui fréquentent encore l'école "classique" ?
Si oui combien sont-ils ?

.....
.....
.....

Que font vos élèves à la fin de leurs études ?

.....
.....
.....

Quelles difficultés rencontrez-vous dans votre tâche d'éducation

.....
.....
.....

Perception de la modernisation des Daaras

.....b
.....b
.....b

Recommandations

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....b

6. Liste des structures rencontrées dans le cadre du Livre blanc

Ci - dessous la liste des structures rencontrées dans le cadre de l'élaboration du livre blanc, avec à titre indicatif quelques villages et quartiers ayant accueilli des focus groupe.

Tableau n° 1 : Listes des structures rencontrées

LISTE DES STRUCTURES RENCONTREES (aux niveaux national et / ou local)	
Institutions	
1	Assemblée Nationale
2	Ministère de l'Éducation Nationale
3	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
4	Ministère de la Jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi
5	Ministère de la Fonction publique, du Travail et des Relations avec les institutions
6	Ministère de l'Économie et des Finances
Organisations Société Civile	
7	FENAPEES
8	MESOC
9	CONGAD
10	PAnE
11	AIDE ET ACTION
12	FAWE
13	ANAFI
14	SCOFI
15	ASPRONET
16	Child Fund
17	RADDHO
18	FORUM CIVIL
19	ANHMS
20	CROA
21	TOSTAN
22	ONG Enfance et Paix
23	URAPE (Diourbel, Louga, Matam, Sedhiou, Fatick)
Syndicats	
24	CUSE
25	CUSEMS
26	SAEMS CUSEMS
27	UDEN
28	SNEEL/CNTS
29	SELS /O
30	SELS
31	SUDES
32	SYPROS
33	SELS / A
Agences Nations Unis	
34	UNICEF
35	UNESCO
Organisations Communautaires de Base	
36	Association JOKKO (Louga)
37	ASC Kébémér
38	Association ARAK Kokki et AMEEK (Louga)
39	GIE Keur Gui (Louga)
40	Mouvement de Femme And Suxali Linguère
41	Mouvement de Jeune quartier Diafar Douma (Kolda)
42	ADV Ranerou
43	USM
44	ODCAV Thiès

45	Groupement de femme Bokk Jef Darou Salam 2 (Tivaone)
46	Mouvement de jeune MVIJ (Kolda)
47	ASC Madina Bourouma communauté rurale Bambaly (Sedhiou)
Personnes Ressources	
48	Mamadou Ndoye : Ancien Ministre de l'Education Nationale/ Expert en Education
49	Mody Niang : Inspecteur de l'éducation nationale à la retraite
50	Mamadou Sy Tounkara : Journaliste université (Droit Public)
51	Buuba Diop : Professeur université (département Histoire)
52	Moussa Fall : Professeur université (Département lettres)
53	Amadou Makhtar MBOW : Ancien Ministre, Ancien Directeur Général de l'Unesco
54	Mamadou Loum : Ancien Premier Ministre
55	Mame Thierno Sy : Médecin, Professeur d'Université
56	Yann N. Diarra, expert en Education non formelle
IA	
57	Tambacounda
58	Diourbel
59	Kaolack
60	Matam
61	Saint Louis
62	Louga
IDEN / IEF	
63	Mbour
64	Thiès département
65	Tivaoune
66	Diourbel
67	Fatick
68	Louga
69	Kédougou
70	Matam
71	Kanel
72	Ranérou
73	Sedhiou
74	Ziguinchor
75	Saint Louis
Collectivités Locales	
76	Conseil régional et municipal de Thiès
77	Adjoint au Maire Thiès
78	Chef de village Djinkoré (Tambacounda)
79	Maire Diourbel
80	PCA Diourou (Diourbel)
81	Chefs des villages Diakhao, Ndongolor et Djilor Saloum (Fatick)
82	Délégué de quartier Fatick Commune
83	Villages Samécouna, Thiankoye (Kédougou)
84	PCR Oubadji (Kédougou)
85	Chef de quartier Dalaba (commune Kédougou)
86	Chef de village Diafar Douma communauté rurale Bemet Bidjini(Kolda)
87	Chef de village Badiary communauté rurale Bambali (Kolda)
88	Adjoint au maire Kolda commune
89	Maire commune Ziguinchor
90	PCR Niaguis
91	Conseil de quartier Boucotte Nord
Autorités déconcentrées	
92	Gouverneur Louga
93	Préfet Kaolack
94	Gouverneur Sedhiou
Autorités religieuses et coutumières	
95	Imam Ndiour de thiès
96	Maitre coranique Mbour 2
97	Marabout Thierno Salif Baldé (Kolda)
98	Chef coutumier communauté rurale de Bemet Bidjini
99	Imam ville de Thiès
Établissements Privés	
100	Cours secondaire Sacré cœur
101	Collège Saint Pierre Grand Dakar
102	Cours Anne Marie Javouey

Tableau n° 2 : membres des équipes de travail

Membres des équipes de travail		
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)		LA COORDINATION EXECUTIVE NATIONALE (CEN)
Famille représentée	Nom de l'Administrateur	
ONGi	1. Oumar SOW	1. Abasse ATHIE
	2. Aïssata DIA	2. Abdou Aziz SALL
ONGn	3. Moussa MBAYE	3. Amy SYLLA
	4. Banda DIEYE	4. Coumba LOUM
	5. Aïssata KASSE	5. Adama MBENGUE
SYNDICATS	6. Marième SAKHO	6. Aldiouma SAGNA
	7. Awa WADE	7. Baye DIONGUE
	8. Oumar Waly ZOUMAROU	8. Ibrahima FALL
	9. Amadou DIAOUNE	9. Lucien MEDANG
APE	10. Djim Momar CISSE	
PRESSE	11. Adama DIOUF	
ANTENNES REGIONALES	12. Amidou DIEDHIOU	
	13. Doudou Mbodji NDIAYE	
	14. Tamba NGOM	
CHERCHEUR	15. Boubou DIOP	
COORDONNATEURS DES ANTENNES REGIONALES		LA TASK-FORCE & LE GROUPE DES SEPT (G 7)
N°	Régions	Nom
1.	Ziguinchor	Amidou Diédhiou
2.	Sédhiou	Lamine Diémé
3.	Kolda	Bara TALL
4.	Tamba	Marie Louise Diene SECK
5.	Kédougou	Yaya BADJI
6.	Kaffrine	Aziz SECK
7.	Kaolack	Cheikh Tidiane AW
8.	Fatick	Serigne Mbaye DIALLO
9.	Diourbel	Tamba NGOM
10.	Matam	Doudou Mbodji NDIAYE
11.	St Louis	Khady FALL
12.	Louga	Bamba FALL
13.	Thiès	Seydou WONE
14.	Dakar	Fatou SECK
		<u>La Task-force</u>
		1. Fatoumata SY, Actrice de développement
		2. Fatimata SIGNATE, Professeur
		3. Ababacar Sadikh NIANG, IEF
		4. Abdel Kader NDIAYE, Cadre d'ONG
		5. Babacar MBOUP, Expert en éducation
		6. Cheikh MBOW, Manager
		7. Moussa MBAYE, Psychologue
		<u>Le Groupe des sept (G 7)</u>
		1. Moussa MBAYE, Psychologue
		2. Moussa FALL, Professeur
		3. Abdel Kader NDIAYE, Cadre d'ONG
		4. Mamadou DRAME, Professeur
		5. Cheikh MBOW, Manager
		6. Mamadou TOUNKARA, Professeur
		7. Marie Elisabeth MASSALY, Juriste
LA COORDINATION TECHNIQUE ET INSTITUTIONNELLE DU PROCESSUS		
		1. Moussa MBAYE, PCA / COSYDEP
		2. Cheikh MBOW, Coordonnateur National / COSYDEP
		3. Mariama SECK, Responsable Administration et Finances
		4. Marie Elisabeth MASSALY, Chargée de suivi Evaluation
		5. Abdel Kader NDIAYE, Membre



COSYDEP
Sénégal

POUR LA REFONDATION DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION AU SENEGAL

**ANNEXE n° 2 :Préoccupations / demandes spécifiques issues des
revues régionales**

ENCADRÉ N° 18 : PRÉOCCUPATIONS PARTAGÉES PAR L'ENSEMBLE DES RÉGIONS

- ⇒ Le non-enregistrement des naissances
- ⇒ Les évolutions très timides dans les 3 sous-secteurs jusque-là jugés dans l'oubli, à savoir : l'alphabétisation, la petite enfance, la formation professionnelle et technique
- ⇒ La persistance des abris dits provisoires et/ou la vétusté des infrastructures et équipements
- ⇒ L'inadaptation de l'offre, en lien avec les attentes des communautés
- ⇒ Les insuffisances dans la prise en charge des enfants en difficulté, vivant dans la pauvreté, en situation de handicap, à besoins éducatifs spéciaux, en zone de conflit et déplacés
- ⇒ Les violences faites aux filles dans l'espace scolaire
- ⇒ L'absence d'alimentation à l'école
- ⇒ Les difficultés d'accès aux matériels pédagogiques et fournitures scolaires
- ⇒ Les problèmes de l'environnement scolaire et/ou l'absence du paquet minimum de services
- ⇒ La faiblesse du niveau de qualification d'enseignants, en lien avec celle de la qualité des apprentissages mais aussi des performances des apprenants
- ⇒ Les perturbations dans l'espace scolaire
- ⇒ L'inexistence et/ou la non fonctionnalité de structures de gestion et de concertation
- ⇒ Les incohérences dans la mise en œuvre de la décentralisation

ENCADRÉ N° 19 : DEMANDES SPÉCIFIQUES VENANT DE CHAQUE

1. **Tambacounda** : pour un environnement scolaire garant d'infrastructures viables et un engagement communautaire au service de l'éducation
 - ***Insuffisance et/ou vétusté des infrastructures et équipements scolaires ; extrême faiblesse du paquet minimum de services***
2. **Kédougou** : des enfants bien éduqués et bien formés, gage d'une exploitation rationnelle des richesses minières au service du développement durable
 - ***Les potentialités de la région sont loin de contribuer à son développement : des enfants travailleurs, hors du système éducatif***
3. **Sédhiou** : un environnement sécurisant au profit des enfants déplacés et pour le développement de l'éducation et de la formation dans une zone de conflit
 - ***Un environnement d'apprentissage instable et qui n'assure par la sécurité des enfants***
4. **Kolda** : l'éradication des violences faites aux filles et un espace scolaire apaisé pour l'amélioration des rendements scolaires
 - ***L'exposition des filles à toutes formes de violences dans l'espace scolaire hypothèque leur accès, leur maintien et leur chance de réussite***
5. **Ziguinchor** : Promotion de l'éducation en situation d'urgence, facteur de paix, de justice et de développement
 - ***L'éducation à la paix et aux droits humains doit être au cœur des enseignements/ apprentissages***
6. **Saint-Louis** : pour une éducation qui perpétue les valeurs morales cardinales et qui redore l'image de l'école
 - ***La faible prise en charge du droit des enfants à la protection***
7. **Matam** : une école publique de qualité, gratuite et un programme d'alphabétisation inclusif, condition d'une adhésion communautaire autour de l'éducation
 - ***Le développement de l'accès à l'éducation est subordonné à la lutte contre l'analphabétisme***
8. **Louga** : des écoles mobiles avec des enseignants qualifiés pour répondre à la demande éducative des transhumants
 - ***L'école a besoin d'enseignants bien formés capables de contribuer à son adaptation aux modes de vie des communautés***

9. **Dakar** : creuset d'expérimentation de modèles pertinents pour l'amélioration des apprentissages et de la gouvernance de l'éducation
 - ***La région présente d'importants atouts pour accueillir et réussir des innovations***

10. **Thiès** : une école pour tous et par tous, avec une gouvernance participative débouchant sur une insertion socio économique durable
 - ***La nécessité d'exploiter pleinement les aptitudes de la région à promouvoir une gouvernance locale participative de l'éducation et à mettre en place des programmes et projets d'insertion***

11. **Kaffrine** : plus d'enseignement religieux et plus de daaras modernes, condition sine qua non pour le développement de l'accès à l'éducation
 - ***Un rejet du modèle d'école formelle, jugé non conforme aux aspirations des communautés***

12. **Kaolack** : la communauté engagée pour une école de qualité, la formation-insertion devient une réalité
 - ***Articuler le système de formation avec le potentiel de ressources et les besoins d'insertion des jeunes***

13. **Fatick** : l'éducation, comme priorité de développement, se nourrit des traditions productrices de renommée
 - ***Le système éducatif doit s'inspirer du patrimoine culturel et en promouvoir les valeurs***

14. **Diourbel** : un enseignement religieux dans des daaras modernes, une alternative face aux zones réfractaires à l'offre formelle
 - ***L'impératif de refonder le système éducatif en lien avec les exigences des foyers religieux***

C'est dire que les défis sont tout aussi nombreux que sérieux, les enjeux importants, qui interpellent toute la communauté nationale.

ENCADRÉ N° 20 : VERBATIM (EXTRAITS)

« Le gouvernement ne veut pas répondre à nos attentes légitimes » **Syndicaliste**

« Nous n'avons pas vraiment « d'interlocuteurs sérieux » **Responsable syndical**

« Les syndicalistes demandent plus que ce qui est possible » **Cadre MEN**

« Le système de gouvernance et la gestion du secteur de l'éducation et de la formation ne sont pas à la hauteur » **Cadre MEN**

« Il faut aussi évoquer l'instabilité politique de certaines parties du pays, notamment la situation dans la région sud du Sénégal (crise / conflit armé) » **Acteur local**

« Les gens atterrissent dans le métier plus par accident que par choix » **Citoyen**

« L'enseignant d'aujourd'hui est différent de celui d'hier. Il tient trop compte du salaire et de ses intérêts personnels au grand dam de l'amour du métier. Il ne se soucie nullement de l'avenir des enfants et de celui de la nation. » **Parent d'élève**

« Il ya une détérioration de la performance des enseignants du point de vue de l'identité professionnelle des enseignants: savoir-faire et savoir-être, le paraître, le dire, la connaissance ». **IEF**

« Les professeurs manquent dans certaines zones alors qu'il ya un surplus dans d'autres ce qui est contradictoire » **Apprenant**

« Les parents ne s'intéressent pas à la gestion des écoles ; c'est le directeur qui s'occupent de tout. » **Apprenant**

« Les programmes d'enseignement à l'école doivent être revus les élèves sont trop chargés on nous apprend des choses dont a pas besoin » **Apprenant**

« Les professeurs sont toujours en grève ou en débrayage, on peut prendre deux semaines pour finir une seule leçon » **Apprenant**

« Pour des Références, il faut d'abord savoir quel type de sénégalais nous voulons former, le retrouver sur nos figures de l'histoire et cultiver son suivi. Quand on nous parlait de Jom, de Courage, on retrouvait les figures de Lat Dior, de Yacine Boubou, de Aliin Siteo Jaata. Pour chercher le savoir et l'enseigner, on se référait aux religieux » **citoyen émigré**

« Les modalités de gestion des ressources financières et matérielles ne sont pas toujours maîtrisées par les directeurs d'écoles. Des dérives sont notées ». De même, des « moyens faibles pour le fonctionnement de comités de gestion » sont octroyés.

» **Expert en éducation**

« Les ressources allouées à l'éducation ne sont pas bien gérées » et il y a de « l'opacité dans la gestion des ressources additionnelles et des lignes de crédit des IA/IEF »

Acteur local

« La COSYDEP, partenaire de premier ordre de par la qualité de ses contributions, fait preuve de compétence et d'efficacité qui nous satisfont énormément. » **cadre MEN**

« Des modèles adaptés feraient moins d'exclus. L'exploitation du franco arabe semble être la meilleure formule et il faut aussi aménager des passerelles des EFA vers le classique et vice versa. L'offre de formation professionnelle et technique doit être basée sur le format de reconversion. Aussi, doit-on rendre possible le changement de filières notamment vers la formation professionnelle et technique. L'exercice de petits métiers pour assurer le développement durable » **cadre MEN**

« Le recrutement des enseignants a posé beaucoup de problèmes pour une gestion efficiente du PDEF ; particulièrement le cas des volontaires de l'éducation, avec une gestion à la limite scandaleuse » **Parlementaire**

« On a une école insulaire qui n'est pas en interactivité avec l'environnement réel et avec la demande de la société ; il faut donc revoir notre système éducatif y compris la manière dont on enseigne dans les classes. Dès le début on doit apprendre aux élèves à se confronter aux défis de leur environnement au lieu de réciter des leçons.

» **Ancien Ministre**

« Les ressources allouées à l'éducation sont insuffisantes sur tous les plans. En outre, elles sont mal réparties. Les ressources matérielles et financières n'arrivent pas dans la salle de classe et dans le cartable de l'élève. » **Membre APE**

« L'Etat a formé et embauché beaucoup d'enseignants mais il reste énormément à faire quant à la qualité de l'enseignement et la conscience professionnelle des enseignants. » **Responsable de l'enseignement privé**



COSYDEP
Sénégal

POUR LA REFONDATION DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION AU SENEGAL

**ANNEXE n° 3 : Une coalition proactive La COSYDEP, Sept ans
d'existence, d'actions et d'initiatives au service de
l'éducation publique au Sénégal**

Introduction

De manière synthétique, ce chapitre est consacré à deux principaux sujets portant sur :

- D'une part, le processus et les évolutions de la COSYDEP, pour bien apprécier les résultats, la présence et l'impact de la coalition entre 2008 et 2013
- D'autre part, la COSYDEP et le processus des Assises nationales de l'Éducation, à travers ses analyses, ses actions et réalisations spécifiques mais aussi en lien avec les thématiques de référence du Comité national de pilotage des assises de l'éducation (CNPAAE)

I. Le Processus de création et de développement de la COSYDEP

Avant de mutualiser les actions et les réalisations de la COSYDEP dans des domaines-clefs, relatifs aux thématiques dégagées dans le cadre de référence du comité national de pilotage des assises, il est besoin de consacrer un moment au processus de développement de la coalition, sa fonctionnalité, son assise institutionnelle et sociale, sa continuité, sa reconnaissance, etc. Ce préliminaire est une dimension essentielle pour bien apprécier les résultats auxquels la COSYDEP est parvenue entre 2008 et 2013. En effet, hormis la portée et la valeur de son action, la mise en place et le développement de la Coalition ont constitué un enjeu réel dans un contexte particulier où les intérêts des uns et des autres pouvaient être divergents.

Suite au Forum Mondial sur l'Éducation de Dakar en 2000, plusieurs acteurs (ONG, syndicats et partenaires) ont constaté un défaut de pro activité de la part des OSC. Cela était suffisant pour que la Société civile sente la nécessité de se structurer afin d'impulser et de prolonger les efforts des coalitions mondiales et africaines pour la réalisation des objectifs EPT à l'échéance 2015. Parallèlement, et suite aux discussions engendrées par le Protocole de Parktonian entre l'Internationale de l'Éducation et Action Aid, la prise de conscience s'est fortement développée au niveau des ONG et Syndicats du Sénégal sur la nécessité de fédérer leurs forces pour des résultats plus efficaces dans la Campagne Mondiale pour l'Éducation (CME). L'idée était aussi de palier l'inexistence d'un cadre pour le suivi des conclusions retenues par ledit Protocole. Ainsi, la COSYDEP est née pour favoriser un repositionnement stratégique des acteurs de la société civile dans les processus de politique éducative sur la base d'une action en profondeur sur les véritables goulots qui entravent la réalisation des objectifs de l'EPT dans une dynamique de crédibilité, de rigueur, de compétence et de transparence dans la gestion.

La COSYDEP a été mise en place officiellement en 2007 au bout d'un processus de réflexion critique sur l'apport de la société civile nationale dans les campagnes EPT et les pistes pour une relance.

Après plusieurs consultations soutenues par Action Aid Sénégal entre ONG, syndicats et autres associations de base actifs en Education, l'initiative a été prise de constituer un front commun. Ainsi des organisations clés ont porté la COSYDEP sur les fonds baptismaux²⁹ lors d'un atelier national de validation des orientations et de la structuration du réseau, tenu les 18 et 19 avril 2008 à Mbour. Depuis, la Coalition a été mise sur orbite pour une ascension axée d'une part, sur l'évolution de la capacité collective de la Coalition et, d'autre part, sur la consolidation institutionnelle, sociale et politique et le développement de partenariats. L'évolution de la capacité collective de la COSYDEP se présente sous forme de : multiplication des membres (passant d'une vingtaine en 2008 à plus de 100 en 2014) ; de diversification des partenariats ; de décentralisation/massification (1 antenne dans chaque région), de renforcement des capacités techniques et de mobilisation de ressources, etc. A tout cela, le Projet dédié au développement institutionnel des coalitions, financé par le CSEF³⁰, a beaucoup contribué (personnel d'animation, de gestion et de coordination). En outre, tous les projets /programmes de la coalition font régulièrement l'objet d'audits de la part des partenaires financiers. De même, la coalition procède régulièrement au renouvellement de ses instances, à tous les niveaux. »

Les points focaux au niveau des antennes régionales et les membres du Secrétariat permanent ont été formés dans divers domaines tels que : la gestion de projet, la mobilisation de ressources, le partenariat, l'éducation inclusive, le suivi budgétaire, etc. Au niveau des progrès, on remarque que la base sociale de la COSYDEP s'est beaucoup élargie, notamment à travers une implantation dans toutes les régions administratives du pays. Il y a eu une évolution fulgurante dans l'élargissement des organisations membres du réseau : une dizaine en 2007, 27 en 2008 et 41 au début du projet CSEF et plus de 100 en 2014. Toutes les antennes régionales ont mis en place des instances qui sont régulièrement renouvelées, à travers des assemblées présidées par des représentants de l'autorité et largement couvertes par la presse locale et nationale. Ces dernières années la COSYDEP a pu transformer radicalement l'image que l'on se faisait de la société civile dans le secteur de l'éducation. Selon le témoignage d'un expert du secteur, « ...la COSYDEP a su gagner le combat de la notoriété et du soutien de franges importantes de notre pays pour le bien-fondé de son combat et la pertinence de ses actions.»

²⁹Les principales organisations fondatrices et les individus clés (au sein de celles-ci) qui ont tenu la COSYDEP dans les fonds baptismaux furent : Action Aid International (ONG internationale) – Victorine Djitrinou ; Action Aid Sénégal (ONG nationale) – Moussa Faye & Aissatou Dia ; Aide Et Action International – Kader Ndiaye ; UDEN (Organisation d'enseignant nationale) – Mamadou DIOP Castro & Cheikh Mbow ; SUDES (Organisation d'enseignant nationale) – Insa DIALLO & Amadou Diaoune ; CONGAD (Consortium d'ONG locales) – Oumar Sow ; SELS (Organisation d'enseignant nationale) – Souleymane Diallo & Lucien Médang ; FAWÉ (ONG nationale) – Adama Mbengue ; SAES (Organisation d'enseignant nationale) – Ndiassé Diop ; UES (Organisation d'enseignant nationale) – Gougna NiangSNEEL (Organisation d'enseignant nationale) – AtoumaneDiaw & Amy Sylla

³⁰Fonds de la Société Civile pour l'Education (FSCE, ou CSEF en anglais)

La Coalition est parvenue aujourd'hui à faire travailler ensemble les syndicats d'enseignants, les ONG et OCB intervenant dans le domaine de l'éducation de base, à côté des associations de parents d'élèves, de journalistes spécialisés et chercheurs. Ce qui était et reste une gageure dans le contexte sénégalais.

Ce pari est gagné grâce à la transparence et à la cogestion. En effet, les activités de la coalition sont presque toutes décentralisées et les acteurs locaux pleinement responsabilisés : qu'il s'agisse des enquêtes, études, forums, caravanes, revues régionales de la politique éducative, élaboration de messages de campagne, etc. Plusieurs ateliers avec les points focaux des antennes régionales ont été organisés, avec le souci de varier les personnes-ressources mobilisées.

Quant à la consolidation institutionnelle, sociale et politique et le développement de partenariats, les relations avec les autorités étatiques se sont renforcées et sont devenues de plus en plus positives, sans pour autant entraver l'autonomie et la liberté d'expression de la COSYDEP. Ainsi, les Intersyndicales (CUSE et CUSEMS) et le Ministre de l'éducation lui-même, ont sollicité régulièrement la coalition en tant que facilitateur. Mais c'est surtout le partenariat de qualité avec la DPRE qui est à relever. La COSYDEP a figuré dans le plan d'Opération et budget annuel (POBA) de 2012 ; ce qui est une innovation pour ce qui concerne les OSC et une preuve assez forte *d'acceptation* et d'intégration du travail de la coalition.

Mais également la COSYDEP était l'organisation de la société civile nationale à figurer comme partenaire officiel de la 54^{ème} session de la CONFEMEN tenue à Dakar. Par ailleurs, le Ministre de l'Éducation a apporté un soutien officiel à la COSYDEP dans le cadre du plaidoyer pour la mise en place d'un FNSCE³¹ au Sénégal.

Au registre de la reconnaissance citoyenne, la COSYDEP a éprouvé une vive fierté face aux actes de reconnaissance citoyenne qui ont été posés à son endroit par des acteurs de la vie publique, comme ce fut le cas avec les distinctions :

- par les « *Alluwa* de l'Éducation », le 13 juin 2013 à l'amphithéâtre de l'UCAD 2. Ce prix est une reconnaissance aux Engagements et aux Actions de Personnalités, d'Institutions et Organisations en faveur de l'Éducation, de la Citoyenneté et du Changement social, dans une dynamique de célébration des Valeurs ;

³¹Cheikh Mbow, coordinateur de la COSYDEP : « Pour ce qui est de nos relations avec les institutions, au début ce n'était pas évident. Si l'on se rappelle de notre première étude sur l'observatoire de l'éducation, une recherche qui avait bousculé certaines données, on nous avait vus autrement. Il a fallu laisser du temps au temps, pour aujourd'hui faire accepter la qualité de notre contribution. Ce qui fait qu'aujourd'hui il existe une relation de confiance entre la COSYDEP et l'institution, un partenariat de qualité » [Quant aux rapports particuliers liant cette coalition avec la tutelle, ils sont au beau fixe] « Avec le ministère de l'éducation, nous travaillons ensemble autour des grands enjeux du moment et pour l'avenir de l'éducation au Sénégal, autour des grands chantiers comme le PDEF (Programme décennal de l'éducation et de la formation). D'ailleurs, l'année dernière nous avons eu une tranche horaire lors de la revue du PDEF pour donner le point de vue de la société civile ». [Mieux], « pour toutes les grandes réflexions et concertations dans le secteur de l'éducation, nous sommes consultés ».

- Par le « Prix RAÑÑEE de l'Éducation 2013 », le 13 septembre 2013 au Théâtre national Daniel Sorano. Il a été décerné au Coordonnateur national de la coalition, le prix de meilleur acteur de l'éducation 2013, pour l'encourager et le féliciter, à l'instar d'autres citoyens qui se sont distingués dans d'autres domaines d'activités.

En outre la COSYDEP a été choisie comme « Parrain » :

- De la première promotion des sortants du Centre Régional de Formation des Personnels de l'Éducation de Dakar ; ce qui a permis de jeter les bases d'un partenariat entre cette institution et la coalition, pour le renforcement et l'amélioration de la formation initiale ;

- De « Noël pour Tous », un événementiel initié par une convergence de célébrités des arts et de la culture et destiné aux citoyens des banlieues en présence de qui la coalition a été honorée en 2013 Rufisque.

Il s'agit là de diverses opportunités portées par des acteurs de la vie civile et qui nous renforcent et nous confortent davantage dans la poursuite de notre noble mission au service de la cause de l'éducation.

La coalition s'est donnée comme crédo de ne ménager aucun effort pour permettre une collaboration privilégiant les échanges d'expériences dans le secteur de l'éducation mais aussi l'identification, l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique et de stratégies communes.

Cette collaboration avec l'ensemble des parties prenantes du secteur se base sur les objectifs partagés de lutte pour la défense d'une éducation publique gratuite et de qualité, par une approche efficace, dynamique, pertinente et viable. En effet, les principes fondateurs sont la concertation, le consensus, la transparence et le respect mutuel. De telles valeurs consubstantielles à la démarche ont renforcé la cohésion des membres et la cohérence des actions.

Ainsi, de concert, les composantes de la COSYDEP affirment leurs convictions autour d'axes prioritaires que sont : le droit à une éducation de qualité, gratuite et publique est un droit humain fondamental pour tous ; la promotion du droit à l'éducation pour tous, sans discrimination, par la mise en place et la protection de systèmes éducatifs financés et réglementés par le secteur public doit être une préoccupation majeure; l'élimination des disparités entre groupes économiques et/ou sociaux : riches/pauvres, urbain/rural, à tous les niveaux d'enseignement, constitue un jalon important sur le chemin de l'EPT ; le perfectionnement de la gestion des écoles et de son caractère inclusif sont essentiels pour promouvoir la recherche de la qualité au cœur de toutes les activités.

Malgré son jeune âge, la COSYDEP a su relever la gageure de l'atteinte des objectifs. Au demeurant, sa notoriété grandissante dans le milieu et dans le public ne donnent pas à voir l'ampleur des investissements de la Coalition dans des combats cruciaux pour le droit à l'éducation, la qualité des approches, la valeur des résultats obtenus. Aussi est-il d'une importance cruciale pour la coalition de recueillir et de valoriser ses bonnes pratiques mais aussi de donner à voir de façon cohérente son leadership transformationnel.

II. La COSYDEP et le processus des Assises nationales de l'Éducation

1. Les fondements de la participation de la société civile au processus des Assises

La résolution de la profonde crise qui affecte depuis longtemps le secteur de l'éducation et de la formation au Sénégal appelle, au-delà de «réformes» et mesures ponctuelles, un engagement national devant poser les jalons d'une refonte, certes progressive mais véritable et courageuse du système.

C'est dire qu'il faut saluer la décision du gouvernement d'organiser les Assises nationales de l'Éducation qui doivent relever d'un processus de concertation dynamique dont il convient d'identifier et de prendre en compte les risques, menaces et contraintes qui pourraient en plomber la démarche ou en réduire la portée.

Par ailleurs, Il est important que l'agenda de cette initiative ne repose pas uniquement sur les processus initiés au niveau institutionnel mais s'articule aussi avec des dynamiques autonomes et complémentaires portées par d'autres familles d'acteurs.

Pour sa part, la société civile a tous les atouts pour enrichir ce chantier, autant sur les démarches, la conduite, les contenus, la collecte et l'analyse des données, que sur le recueil de propositions alternatives et de recommandations.

C'est cela qui fonde l'engagement de la COSYDEP, composante nationale du Réseau africain de Campagne pour l'Éducation Pour Tous (ANCEFA), de la Campagne Mondiale pour l'Éducation (CME) et membre du Conseil d'Administration du Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME), à susciter et animer un processus de concertations sur l'ensemble du territoire national afin:

- D'une part, assurer la participation de toutes les catégories de citoyens et acteurs de l'éducation, en leur donnant l'opportunité de s'exprimer et de partager leurs points de vue sur le présent et l'avenir de leur école
- D'autre part, consolider l'ensemble des éléments de diagnostic et de propositions alternatives, à travers la production d'un Livre Blanc

L'ambition de la COSYDEP s'appuie sur sa nature de cadre stratégique de réflexion, de concertation, de synergie, de recherche et d'action mais surtout sa mission globale qui est : d'influer de manière positive et significative dans les processus de politique éducative, afin de promouvoir le droit à une éducation publique de qualité, gratuite et accessible à tous.

Avec l'avantage de regrouper la quasi totalité des syndicats d'enseignants, beaucoup d'ONG et OCB intervenant dans le secteur de l'éducation, la COSYDEP cherche à favoriser un repositionnement stratégique de la société civile, en choisissant une action en profondeur qui cible les entraves à la réalisation des objectifs de l'EPT. De même, la diversité des membres, l'existence d'une antenne dans chacune des 14 régions, les partenariats stratégiques et opérationnels mis en place, l'expérience dans des chantiers de recherche et d'études sont autant d'atouts pour la réussite de cette initiative de la coalition.

Lancement de débats publics à travers l'organisation d'« Arbres à palabres itinérants » sillonnant des quartiers et villages, au niveau des marchés et des écoles, en compagnie de célébrités et autres porteurs de voix.



Le rappeur Dug E Tee dans une des écoles



Les sportifs Salif Diao et Yékini soutenant la campagne

2. Vision de la COSYDEP sur les Assises

Il faut réaffirmer que l'Etat a la responsabilité centrale de l'organisation des Assises nationales de l'éducation mais celles-ci ne sauraient aboutir sans la mise en œuvre d'une démarche inclusive. Plus concrètement, face à des citoyens qui sont devenus mieux informés, plus exigeants, capables de décoder les discours et n'hésitant pas à utiliser tous les moyens à leur disposition pour faire entendre leur voix, il est important que les assises soient nourries par un processus dynamique de consultation citoyenne. Dans ce sens, les réunions tenues à différents niveaux (genre CRD, et autres) sont, tout au plus, des moments préparatoires.

3. Les préalables, en amont Assises

Il faudrait :

- S'entendre sur les finalités et la méthodologie de l'exercice
- Restaurer les conditions de confiance à l'image de la signature du protocole d'accord entre l'Etat et les syndicats d'enseignants
- Ouvrir une phase de proposition de solutions durables et soutenables où chaque famille d'acteurs aurait le loisir de s'exprimer sur les défis, enjeux et perspectives
- Garantir que les attentes des citoyens seront effectivement prises en compte.

4. Processus de contribution de la COSYDEP

La COSYDEP s'était déjà investie en se donnant les moyens d'une contribution qui lui permet, à ce jour :

1. De capitaliser une importante masse de matériaux issue d'enquêtes, de revues, d'ateliers régionaux et d'entretiens à plusieurs niveaux, jusqu'à l'échelle des villages ;

2. D'envisager la production d'un Livre blanc à titre de contribution consolidée

Cet engagement de la COSYDEP découle de son approche citoyenne et militante, de sa conviction sur la question qui date de bien longtemps et de sa base sociale porteuse de mobilisation. Et, dans ce cadre, il faut saluer l'apport inestimable de la collaboration avec les IA et IEF mais aussi diverses autorités locales qui font preuve d'un esprit d'ouverture et d'un sens du partenariat qui sont remarquables.

5. Recommandations générales

Il s'agit de veiller à:

- Réunir les conditions pour des échanges et des concertations efficaces, qui s'inspirent des expériences antérieures
- Faire des Assises un processus formel, ascendant, participatif et démocratique, obéissant à une méthodologie consensuelle.
- Promouvoir l'écoute en direction d'acteurs porteurs d'enjeux et de compétences distinctives, en termes de réflexion critique et de propositions alternatives
- Eviter que les assises soient une exclusivité des acteurs directs du système éducatif ; elles devront permettre d'analyser les relations dialectiques entre le profil de sortie et les différents secteurs de développement.
- Bannir toute forme d'exclusion et s'opposer à toute forme d'influence ou de lobby. Comme l'Ecole, le processus des AE ne doit être ni otage, ni victime de quelques contingences que ce soit : il a besoin de moyens conséquents, d'une autonomie avérée, d'engagements personnels et collectifs, de volonté partagée de réussite
- Dégager les priorités nationales à verser dans la réflexion globale sur l'agenda post 2015.
- Veiller à ce que la question suivante trouve une réponse satisfaisante : « Comment faire pour que cette fois-ci les conclusions des concertations soient effectivement appliquées ? »

III. LES ACQUIS ET INITIATIVES DE LA COSYDEP SE RAPPORTANT AUX THEMES DES ASSISES

En articulation avec son processus autonome pour la production du Livre blanc, la coalition s'est engagée à contribuer pleinement à cette initiative du gouvernement sénégalais qui appelle la participation de toute la communauté nationale. En droite ligne des échanges avec le Comité national de pilotage des Assises nationales de l'éducation (CNPAE) mais aussi des conclusions de l'atelier national dit d'harmonisation, la COSYDEP a pu consolider divers éléments de contribution sur les thèmes stabilisés par le CNPAE. Ces contributions sont issues du vécu de l'intervention, des remontées de la part des antennes régionales, de documents d'étude ...etc. Ainsi :

1. Sur le Thème 1 des Assises nationales : les finalités et orientations du système d'éducation et de formation « *Construire un consensus sur une vision prospective à l'horizon 2025 pour un système éducatif, démocratique, efficace, efficient, en phase avec les exigences du développement économique, culturel et social, garantissant à tous l'accès, l'équité et l'égalité de chances* ».

Appréciation globale de la COSYDEP sur ce thème : Cet horizon 2025 semble plus adapté à une dynamique de programmes qui sont les instruments de mise en œuvre de la politique définie (exemple du PDEF / PAQUET). Par contre, en matière de finalités et orientations, il peut paraître très peu ambitieux de vouloir circonscrire la vision sur cet horizon 2025 aussi limité. Dans un pays, l'éducation se réfère fondamentalement à un projet de société qui s'articule à un type de citoyen à construire pour qu'il soit apte à vivre son époque avec des capacités renouvelées d'adaptation aux exigences de son environnement.

Actions et initiatives de la COSYDEP (Cf. Rapport de capitalisation)

- Lancement de débats publics sur les questions clés à travers une stratégie d'animation innovante d'« Arbres à palabres itinérants ». Un bus itinérant dénommé « Arbre à palabres » sillonne ainsi les quartiers de Dakar et de la banlieue au niveau des marchés et des écoles, en compagnie d'artistes musiciens comme Didier Awadi, Dug E Tee, les Frères Guissé, Sope pour prendre l'avis des populations.
- Animation d'une communauté éducative en ligne dénommée "Site d'Animation des Ressources Educationnelles « SARED », espace permanent d'échanges sur les questions éducatives pour les citoyens et militants de la cause de l'éducation.
- Organisation de revues décentralisées de la politique éducative dans les 14 régions du Sénégal.
- Mise en place d'observatoire de l'éducation

2. Sur le Thème 2 des Assises nationales : le financement de l'Education et de la formation « *Identifier toutes les sources de financement, proposer les stratégies de mobilisation et les modalités de gestion* »

Appréciation globale de la COSYDEP sur ce thème : Les perspectives en matière de financement de l'éducation et de la formation devraient s'inspirer des leçons apprises, notamment sur la période de mise en œuvre du PDEF qui a permis de déceler des incohérences dans les choix politiques, des dysfonctionnements et faiblesses structurelles en lien avec les modes de financement, les dispositifs, les instruments de suivi/évaluation, l'analyse des résultats.

La réflexion critique sur les sources de financement et la gouvernance des ressources devrait inspirer des alternatives novatrices plus pertinentes et permettant prioritairement d'assurer que des ressources suffisantes soient mobilisées et effectivement investies vers les véritables priorités du système.

Actions et initiatives de la COSYDEP (Cf. Rapport de capitalisation)

- Etude sur le financement de l'éducation au Sénégal : Réalités sur le terrain
Une étude sur le mécanisme de financement de l'éducation a été menée par la COSYDEP. Cette étude a visé à contribuer à la bonne gouvernance dans le secteur de l'éducation et à une utilisation rationnelle des ressources devant permettre d'assurer l'effectivité de la gratuité d'une éducation publique de qualité pour tous.

Il s'est agi de :

- Décrire et analyser le système de financement de l'éducation, le processus budgétaire et la structure des dépenses en éducation ;
- Faire l'état des lieux du financement de l'éducation inscrit dans le POBA 2009 (prévisions et réalisations) ;
- Analyser et déterminer le niveau d'efforts consentis en éducation par l'Etat dans le budget national (en termes de pourcentage par rapport au PIB, au budget général) ;
- Dresser et analyser la structure du budget en précisant les moyens alloués et répartis entre les axes stratégiques du PDEF pour l'atteinte des objectifs de l'EQPT.

- Promotion et plaidoyer pour la mise en place d'un Fonds national de la société civile pour l'éducation

Cette action a été menée dans une démarche participative, à travers une consultation des acteurs sur les orientations à donner au FNSCE. Il s'agissait de susciter une analyse collective sur le positionnement des OSC dans la grappe de parties prenantes au développement du système, d'identifier les forces, faiblesses, obstacles et opportunités pour une autonomisation dans le financement, etc. il en est sorti les orientations et textes fondamentaux (statuts, règlements, charte, etc.) et les autorités étatiques ont marqué leur adhésion par une lettre de soutien au processus.

- Financement de l'Education Pour Tous. En sa qualité de membre d'ANCEFA et point focal de la CME, la coalition vise, à travers cette étude menée par la CME, à contribuer au débat sur le financement de l'EPT dans un contexte de restrictions croissantes des ressources mondiales. Le rapport propose des options et interventions politiques pour déployer des modèles plus « équitables » de financement intérieur de l'EPT, à travers 4 grandes étapes :

Encadré n° 21 : Options de modèles de financement**Étape 1 : Mettre en place un système fiscal juste pour augmenter les budgets de l'éducation :**

La première priorité est d'introduire un système fiscal juste. Il faut pour cela adopter une démarche d'imposition progressive et obtenir, de la part des entreprises multinationales, que ce soit en y installant des usines ou en y vendant leurs produits, une portion de leurs gains par une contribution fiscale équitable.

Étape 2 : Faire des ressources naturelles une source durable de richesse nationale : Le second facteur se rapporte aux revenus des industries extractives dans les pays riches en ressources. Il est de la responsabilité des gouvernements de faire profiter leurs citoyens de ces ressources au lieu de les laisser aux entreprises multinationales.

Étape 3 : Dépenser les ressources plus équitablement : En raison de la grave pénurie de fonds disponibles pour l'éducation, il faut absolument s'assurer que l'argent dont disposent les pays est dépensé de façon équitable. Il convient de cibler les lacunes à combler et d'utiliser les fonds pour combattre efficacement l'exclusion à l'aide d'approches ciblant les groupes défavorisés et marginalisés.

Étape 4 : Impliquer les citoyens ordinaires dans la budgétisation et le suivi : Enfin, il faut mettre en place des systèmes de budgétisation et de dépenses ouverts, transparents et participatifs. Lorsque les pouvoirs publics font preuve d'ouverture et de responsabilité, les chances que les fonds soient dépensés efficacement et selon les promesses sont multipliées.

3. Sur le Thème 3 des Assises nationales : la gouvernance du secteur de l'éducation et de la formation « *Définir une stratégie globale de prise en charge locale de la politique d'éducation en articulation avec la politique de décentralisation, d'aménagement du territoire et les autres politiques sectorielles. Définir une gestion participative et transparente de l'école* »

Appréciation globale de la COSYDEP sur ce thème : pour être effective, la politique de décentralisation doit faire émerger un véritable pouvoir local, capable de bâtir et mettre en œuvre de manière autonome des politiques locales fortement appuyées sur les réalités du terroir et conçues avec la participation des communautés qui exercent leur pouvoir de veille et de suivi citoyen. La responsabilisation et la gestion participative découlent d'une volonté politique de transférer le pouvoir de décisions et les ressources, d'accompagner la mise en place de dispositifs fonctionnels de participation, de gestion et de suivi citoyen.

Actions et initiatives de la COSYDEP : (Cf. Rapport de capitalisation)

- Etude sur la qualité de la gouvernance en milieu scolaire, suivie d'une campagne de plaidoyer. Dans le cadre d'un projet conjoint avec le Forum Civil, financé par OSIWA, la coalition a procédé à des investigations sur la gouvernance dans le milieu scolaire, avec des données probantes, en particulier sur les questions de transparence dans la gestion, de cohérence du dispositif aux différentes échelles, etc.
L'étude révèle le taux élevé de manque de formation des acteurs (directeurs et comités de gestion d'école) en gestion de ressources humaines et financières. Les autorités y ont été interpellées sur la nécessité d'une réforme du dispositif et d'assurer de réelles capacités de gestion aux acteurs impliqués.
 - Renforcement de capacité des élus locaux, parlementaires, journalistes et OSC sur la question de la gouvernance scolaire, le contrôle citoyen et sur le suivi budgétaire : avec 17 ateliers régionaux (analyse et suivi budgétaire) et deux ateliers nationaux pour les parlementaires et les journalistes pour qu'ils soient outillés dans le suivi adéquat et l'initiation d'actions d'alerte ou de contre proposition.
 - Participation des Acteurs non Etatiques (AnE) à la gouvernance du secteur de l'éducation dans les régions de Kaffrine, Tambacounda et Diourbel. C'est une étude menée dans le cadre d'un programme financé par l'Union Européenne en vue de diagnostiquer les atouts et contraintes de la gouvernance des systèmes éducatifs régionaux à Diourbel, Kaffrine et Tambacounda, en vue de la suggestion de pistes d'amélioration. Il s'agissait spécifiquement de réaliser un répertoire des familles d'acteurs de la gouvernance éducative ; de recueillir de données quantitatives et qualitatives sur les bonnes pratiques, les obstacles et les pistes d'amélioration ; d'analyser le niveau de fonctionnalité des organes de gestion et de pilotage du système dans la région
 - Accompagnement des écoles/établissements Dans le cadre de l'approche Ecoles Amies des Enfants, en partenariat avec l'UNICEF, la coalition a appuyé la mise en place et/ou la redynamisation de comités de gestion d'école (CGE) et gouvernements scolaires (GS) à Matam, Tambacounda et Kédougou. De même, elle a accompagné quelques lycées et collèges à la création de leur GS (Lycée Limamoulaye, Lycée moderne de Dakar, Collège d'enseignement moyen de Dangalma...).
- 4. Sur le Thème 4 des Assises nationales : l'équité et la qualité de l'éducation et de la formation** « *A partir d'une vision systémique et inclusive, construire un consensus autour d'un système éducatif rénové, de qualité et adapté* »

Appréciation globale de la COSYDEP sur ce thème : Ce thème reste d'une forte pertinence au regard des indicateurs qui renseignent sur les contre-performances du système éducatif lesquels ont hypothéqué l'atteinte des objectifs EQPT et qui vont impacter négativement sur les perspectives de développement économique, social, culturel et politique.

Actions et initiatives de la COSYDEP : (Cf. Rapport de capitalisation)

- Plaidoyer pour la suppression du quota sécuritaire (mode très spécial de recrutement d'enseignants). La COSYDEP s'est employée à utiliser tous les créneaux d'information, de sensibilisation, de pression et de proposition pour peser sur la balance ; elle a mis à profit sa diversité interne en termes de profil des organisations membres (réseau de journalistes spécialisé dans l'éducation, syndicats d'enseignants, etc.). Cela a révélé des faits saillants sur la réalité des problèmes induits par l'option « quota sécuritaire » et l'ampleur des dérapages induits par ce mode de « sélection ». Par ailleurs, l'édition régulière d'un *bulletin d'information* sur l'éducation a été un outil important de sensibilisation des acteurs étatiques comme non étatiques. La détermination de la COSYDEP a été couronnée de succès avec la suppression du quota sécuritaire annoncée lors de la Revue du PDEF de 2011.
- Analyse critique des données quantitatives et qualitatives relatives aux taux de scolarisation, d'abandon, d'achèvement au Sénégal. Commanditée par la COSYDEP, sur financement du Réseau Africain de la Campagne pour l'Education Pour Tous (ANCEFA), l'étude a permis d'engager un dialogue sur les questions de fond entre les différents acteurs du système et de permettre à la société civile notamment la coalition, d'assurer un suivi des performances du système éducatif
- Plaidoyer pour la suppression du quota sécuritaire (mode très spécial de recrutement d'enseignants). La COSYDEP s'est employée à utiliser tous les créneaux d'information, de sensibilisation, de pression et de proposition pour peser sur la balance. La détermination de la coalition et ses partenaires a connu un succès avec la suppression de ce mode de recrutement d'enseignants qui s'est révélé catastrophique.
- Analyse critique des données quantitatives et qualitatives relatives aux taux de scolarisation, d'abandon, d'achèvement au Sénégal. Commanditée par la COSYDEP, sur financement d'ANCEFA, l'étude a permis d'engager un dialogue entre les acteurs du système sur les questions de fond et de permettre à la société civile d'assurer un suivi des performances du système éducatif.
- Plaidoyer pour l'effectivité de l'éducation inclusive au Sénégal.

**Encadré n° 22 : UN CADRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION,
sur l'apport de la société civile pour la promotion de l'éducation inclusive**

« La complexité des déficiences et l'exigence de méthodes spécifiques pour les prendre en charge, requièrent un soutien au double plan conceptuel et méthodologique. La COSYDEP a accompagné les enseignants sur ces deux aspects principaux : des apports théoriques pour maîtriser la problématique de l'éducation inclusive et les différents types de déficience. Nous avons bien apprécié le travail de qualité, l'analyse réflexive en profondeur et avons senti toute l'expertise qui a été investie. J'apprécie hautement la qualité du travail qui a été fait.

La COSYDEP, partenaire de premier ordre de par la qualité de ses contributions, fait preuve de compétence et d'efficacité qui nous satisfont énormément. »

La COSYDEP et ses partenaires sont convaincus que, si des mesures urgentes et correctives n'étaient pas prises en faveur de l'éducation inclusive, la perspective d'une éducation publique de qualité pour tous en 2015 restait compromise. En effet, les insuffisances dans la scolarisation des enfants vivant avec un handicap demeurent l'un des maillons faibles du système éducatif sénégalais, en termes d'infrastructures, d'équipement, de ressources humaines, de moyens financiers et de dispositif de pilotage.

Cela motive l'engagement de la COSYDEP à dérouler plusieurs initiatives telles que :

- La signature d'une convention avec le ministère de l'éducation, pour une meilleure prise en charge et une éducation adaptée aux besoins des enfants vivant avec un handicap
- La production et la diffusion du « Guide pédagogique pour l'éducation inclusive » : qui a permis de combler un vide en donnant à l'enseignant chargé d'inclusion scolaire les informations théoriques et pratiques nécessaires à une bonne gestion de sa classe, d'autant que la dimension éducation inclusive reste absente du référentiel de formation des enseignants
- Le parrainage d'enfants vivant avec un handicap : la coalition avait mis à profit la journée de lancement de la Semaine mondiale d'action (SMA 2012) pour identifier des parrains et des marraines afin d'accompagner ces enfants et leur offrir un soutien, surtout psychologique et moral, précieux pour leur développement
- Disponibilité de données fiables sur les EBES : Une étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la COSYDEP, Save the Children Suède et la Communauté de Madrid (Espagne) pour contribuer à mettre à la disposition des acteurs des données fiables sur les Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux (EBES), dans cinq zones cibles et éclairer la prise de décision pour l'amélioration des conditions d'enseignement apprentissage.
- Edition d'un Livret sur les bonnes pratiques en matière de maintien des filles dans les espaces scolaires
Le livret a été réalisé avec la participation des organisations membres ayant des références dans le domaine de la scolarisation des filles. L'accent est mis sur la prise de conscience des obstacles au maintien des filles dans les écoles, notamment par rapport aux réglementations, pratiques pédagogiques et aux plans économique et socioculturel mais aussi promouvoir des réponses appropriées, partagées par tous les acteurs du système éducatif.
- Cartographie scolaire des inondations. Les situations induites par les inondations ont un impact direct et indirect sur l'école et grèvent significativement le temps d'apprentissage. Cela pose les questions du droit à l'éducation et de l'égalité des chances. Ce qui appelle des initiatives hardies en matière d'éducation en situation d'urgence et post urgence. Ainsi, dans un processus dynamique, participatif et mobilisateur, une carte des écoles inondées couvrant, dans une phase démonstrative, les 10 Inspections de Dakar a été établie par la COSYDEP pour : une meilleure connaissance du risque

et des aléas d'inondation ; une diminution de la vulnérabilité en zone inondable ; une gestion de crise améliorée ; un renforcement des capacités des acteurs pour la mise en œuvre d'un plan global de prévention et de lutte contre les aléas d'inondation dans les écoles du cycle fondamental (élémentaire et moyen) de la région de Dakar.



- Ecoles Inondables régulièrement (**code rouge**)
 - Ecoles non inondables (**code vert**)
 - Ecoles à risque / vulnérables (**code orange**)
 - Ecoles - sites, occupées par des sinistrés (**code jaune**)
- Réflexions autour des perspectives pour une éducation pour tous au Sénégal à l'horizon 2015. C'est une série de réflexions entamée lors de la tenue de la 2^{ème} Assemblée générale de la coalition, en novembre 2012. Ainsi, le débat a été posé autour de la refondation du système éducatif Sénégalais et ses enjeux, en perspective de l'agenda 2015 et en lien avec l'unification du mouvement syndical
 - Evaluation des compétences fondamentales: il s'agit de la mise en œuvre du programme **Jangandoo** "Evaluation des compétences fondamentales" dans les régions de Diourbel, Louga et Dakar, piloté par le laboratoire **LARTES**, après un voyage d'études sur l'approche ASER en Inde, en matière d'évaluation des apprentissages scolaires.
- 5. Sur le Thème 5 des Assises nationales : Formation Technique, Professionnelle et Apprentissage** « A partir d'une vision systémique et inclusive, construire un consensus autour d'un système éducatif centré sur la science, la technique, ouvert sur le monde du travail et cadre d'éclosion de valeurs de culture, de développement de l'esprit d'initiative et d'impulsion de développement endogène ».

Appréciation globale de la COSYDEP sur ce thème : La réflexion sur ce thème permettra d'ouvrir des pistes sérieuses de recherches d'alternatives publiques, nationales et locales, face à la négligence structurelle dont fait l'objet ce sous-secteur. La promotion effective et durable de l'emploi des jeunes est à ce prix.

Mobilisation communautaire en compagnie de célébrités et autres porteurs de voix.



6. Sur le Thème 6 des Assises nationales : La qualité des enseignants « *Construire un consensus sur la définition du profil de l'enseignant et l'adoption d'une politique de recrutement, de formation, de motivation et de gestion conséquente* »

Appréciation globale de la COSYDEP sur ce thème : Il est admis que cette question est au cœur des échecs constatés dans le système et il devra en être ainsi dans la consultation pour identifier des alternatives de renouveau.

Actions et initiatives de la COSYDEP : (Cf. Rapport de capitalisation)

- Revue documentaire sur le statut de l'enseignant. Cette revue documentaire s'est évertuée à décrire et analyser les modes de recrutement et les différents programmes de formation qui ont traversé le système de même que les allocations de ressources destinées au secteur. La stratégie développée a été de susciter un large mouvement social pour des changements positifs dans la politique de recrutement et de gestion des personnels enseignants qui impacte fortement sur la qualité de l'éducation.
- Partenariat avec les écoles et centres de formation des personnels de l'éducation et de la formation à travers notamment les protocoles de collaboration avec le CRFPE de Dakar et la FASTE. Ce partenariat entre les institutions de formation et les organisations de la société civile ouvre des perspectives prometteuses pour la co-construction d'alternatives pouvant compléter, enrichir ou améliorer les curricula de formation initiale ainsi que la formation continuée. En cela, la synergie dans la recherche-action et la mise à disposition de personnes-ressources seront d'un grand apport

7. Sur le Thème 7 des Assises nationales : La stabilité de l'Ecole

« *Trouver un mécanisme pour stabiliser l'école de façon durable* :

- *Définir les rôles et responsabilités de tous les acteurs et élaborer un code d'éthique et de déontologie suite à une analyse diagnostique de l'instabilité du système éducatif.*
- *Elaborer une charte pour la paix sociale* »

Appréciation globale de la COSYDEP sur ce thème : La réflexion sur ce thème doit être menée en relation avec celle sur des préalables et facteurs de réussite comme : (i) l'écoute envers toutes les familles d'acteurs porteurs d'enjeux, (ii) une démarche inclusive pour recueillir les avis de tous les citoyens, (iii) l'ambition de faire émerger un engagement citoyen qui doit être entretenu par un mode de gouvernance marqué du sceau de la transparence, la redevabilité, l'équité.

Actions et initiatives de la COSYDEP (Cf. Rapport de capitalisation)

L'analyse de la situation du secteur de l'éducation laisse apparaître que des efforts louables sont certes faits, mais la question de sa stabilité demeure et, tous les ans, les perturbations entament sérieusement le quantum horaire exigé.

Ainsi, chaque année, le stress plane avec :

- Un déroulement à double vitesse : Les persistantes perturbations vécues sont l'apanage des écoles publiques qui sont celles de l'écrasante majorité de la population, notamment les couches les plus vulnérables ; ce qui constitue le lit de la reproduction des inégalités sociales.
- Un temps d'apprentissage constamment insuffisant : Sur les 6 dernières années, les apprenants ont cumulé un déficit horaire d'environ 700 h soit près d'une année scolaire.

C'est pourquoi, fidèle à sa mission et, dans une dynamique de facilitation et/ou de « médiation », la COSYDEP s'engage constamment à contribuer pour un dialogue multi acteurs fécond et permanent, afin de créer les conditions d'émergence d'un système éducatif qui fédère toutes les préoccupations, réussit à mutualiser les efforts au service de la cause de l'éducation, principal levier du développement durable.

Analyse et constats de la cosydep sur l'instabilité du SYSTEME EDUCATIF

- ✓ L'absence d'une analyse concertée des enseignements et leçons des années scolaires passées ;
- ✓ Le défaut de conditions d'écoute, de confiance et de valorisation mutuelle favorables à (1) une pacification durable du secteur, (2) un dialogue permanent, franc et (3) des concertations efficaces
- ✓ Le style de communication des acteurs : presque chaque difficulté conduit à des « confrontations » ; une rupture de confiance ; des dénigrements entre acteurs ; des correspondances sans réponses ;
- ✓ Une prédominance de questions récurrentes, d'ordre matériel, au détriment des questions de fond
- ✓ La multiplication de mouvements d'humeur et de grèves locales
- ✓ Le non respect des accords signés avec les syndicats d'enseignants.
- ✓ La dispersion et la multiplication des syndicats qui entraînent la surenchère pour la conquête et la préservation du leadership syndical
- ✓ La passivité des Collectivités Locales, des représentants du peuple et des ménages
- ✓ L'approche d'élections ou d'évènements, qui focalise beaucoup d'acteurs directs (enseignants, décideurs, apprenants) au point que le fonctionnement normal de l'institution scolaire en souffre.

LEÇONS APPRISES PAR LA COSYDEP

Des expériences d'écoute et de facilitation pour une sortie de crise, la coalition a pu retenir que:

- ✓ Le système a besoin d'un engagement national massif, d'une participation effective des acteurs communautaires et associatifs mais aussi des partenaires de tous ordres, pour une gouvernance inclusive et un règlement responsable des questions qui conditionnent le renouveau de l'Education
- ✓ La résolution des problèmes majeurs auxquels est confrontée l'école sénégalaise ne se résume pas à la seule satisfaction de revendications matérielles
- ✓ La nécessité de promouvoir une approche inclusive en direction des acteurs significatifs du système, porteurs d'enjeux, de compétences et de performances distinctives par la réflexion critique et des propositions alternatives.
- ✓ Le renforcement de l'action des structures d'appui à la concertation mais aussi le soutien à la synergie de leurs interventions pour une plus grande efficacité
- ✓ L'enjeu à nourrir des dynamiques porteuses et aptes à accompagner l'Etat à qui revient la responsabilité première de garantir le fonctionnement régulier de l'institution scolaire et universitaire
- ✓ La nécessité de veiller à ce que toutes les conditions soient réunies afin que l'Ecole ne puisse être ni otage, ni victime de quelques contingences que ce soit car cela reste déterminant pour l'accroissement de l'attraction de l'offre publique et de ses résultats.

DISPOSITIF DE LA COSYDEP

- ↗ **En termes d'alerte et de veille :** La COSYDEP ne cesse d'alerter les parties prenantes à l'effet de prévenir ou de résoudre les conflits ouverts ou larvés qui peuvent plomber l'année académique
- ↗ **En termes de facilitation et de médiation :** En réalité, la coalition ne se donne pas une mission formelle de négociation. Il s'est toujours agi de faciliter des rencontres entre les principaux protagonistes (syndicats, apprenants, Etat, etc.).
- ↗ **En termes de contributions :**
 - La COSYDEP a été active pour, suite à des analyses de situation, formuler diverses propositions alternatives de manière spécifique ou au sein de cadres existants (tels que le CNDS), dans le sens d'une meilleure maîtrise du contexte et de pistes de sortie de crise : suspension de mots d'ordre de grève ; réaménagement du calendrier scolaire ; écoute d'acteurs ; mobilisation contre l'année blanche ; contact de leaders d'opinion ; etc.
 - Régulièrement, la coalition œuvre pour que les autorités préservent les acquis et agissent dans le sens de : rassurer les acteurs ; mettre à l'aise les facilitateurs en négociant avec les syndicats ; garantir une meilleure lisibilité sur la représentativité syndicale ; s'engager pour des solutions durables à travers des Assises nationales sur l'éducation
 - Réflexion autour de l'unification du mouvement syndical enseignant

- Pour la COSYDEP, les syndicats du secteur de l'Education doivent être conscients que l'approche la plus crédible et la plus efficace pour une prise en charge réelle des intérêts matériels, moraux et culturels des travailleuses et travailleurs, réside incontestablement dans l'adoption et la mise en œuvre d'une véritable unité dans la voix et l'action de leurs organisations
- Facilitation de la mise en place d'une Table de concertation Etat/OSC

Au sortir du Forum mondial EPT de Dakar 2000, les organisations de la société civile sénégalaise avaient décidé de renforcer leur participation, faciliter la fonction de régulation de l'État et assurer l'efficacité et l'efficience des actions pour l'atteinte des objectifs d'EQPT. Ainsi, elles avaient mis en place un cadre dénommé « Table de Concertation des Partenaires de l'Education de Base » (entre les OSC et l'Etat) dont la principale vocation est de « Promouvoir une vision et une démarche consensuelles du partenariat entre l'Etat et Les Organisations de la Société civile dans la définition, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques dans le système ». Aujourd'hui, la COSYDEP joue un rôle déterminant dans l'animation et le fonctionnement de cette Table.

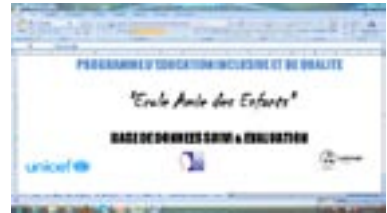
Mobilisation de militants et d'acteurs de la communauté éducative



Démarche systématique de recherche-action et réalisation de données probantes pour fonder les plaidoyers stratégiques

Des rapports d'études

Base de données Suivi de la qualité



IV. AUTRES ACTIONS PHARES MENEES PAR LA COSYDEP

1) La COSYDEP, une présence effective aux grandes célébrations et forums nationaux, régionaux ou mondiaux

- **Campagne « 1 GOAL »**

La campagne « 1 goal » a été l'un des moments phares de la vie et du déploiement de la Coalition. En effet, son engagement, sa créativité, son professionnalisme et ses capacités de mobilisation lui ont assuré une crédibilité et une renommée aux niveaux national et international.

Cette initiative s'inscrivait dans le cadre de la Campagne Mondiale 1BUT soutenue par la FIFA et à laquelle des dizaines de célébrités internationales telles que Zinedine Zidane, Thierry Henry, Nicolas Anelka et Michael Essien avaient adhéré. A l'occasion de la Coupe du Monde, 1BUT espérait convaincre 72 millions de sympathisants de signer une pétition pour faire pression sur les gouvernements à travers le monde de fournir les 12 milliards de dollars annuels nécessaires pour scolariser tous les enfants de la planète³².

L'un des grands succès de la Coalition en termes de communication et de mobilisation sociale aura été l'implication du champion national de lutte, Yékini qui a accepté de porter la campagne « 1 Goal » au Sénégal et de façon générale le message de la COSYDEP pour la réalisation des objectifs de l'EPT. Une autre célébrité, le footballeur international sénégalais évoluant à Manchester, Salif Diao, était de la partie. Par ailleurs, le Président du Sénégal, Me Abdoulaye Wade a rencontré une délégation 1GOAL (ANCEFA, COSYDEP, Save the Children et 150 enfants) à la suite de la mobilisation de masse du 9 Juin 2010. Cela a été le Temps fort de la campagne, une occasion pour le Président Wade de signer le ballon de football géant et de prendre l'engagement public de soutenir la Coalition dans la campagne 1 GOAL. En outre, un partenariat a été noué avec Dou Man pour éditer, sous forme de clip vidéo, la chanson « Education Pour Tous », qui a souvent servi dans les manifestations organisées par la COSYDEP³³

³² Voir le site internet de la campagne 1BUT: www.join1goal.org

³³(à voir sur http://cosydep.org/index.php?option=com_seyret&Itemid=158&task=videodirectlink&id=8).

- **Semaine Mondiale d'Action (SMA)**

La mobilisation de toutes les composantes dans l'organisation de Semaines Mondiales d'Action (2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014) est devenue une tradition dans la Coalition. La SMA s'organise chaque année, au niveau national et dans les régions, en collaboration avec des structures faitières d'ONG, le Comité des Syndicats de l'Enseignement pour la Lutte contre le SIDA pour l'EPT [COSSEL/SIDA-EPT] et avec l'appui de divers partenaires. Une large palette d'activités sont réalisées : forums, débats, ateliers d'expression, conférence sur un thème d'actualité, jeux éducatifs, déclarations, podium artistique et musical, récits de vie, émissions avec des radios communautaires, conférences de presse, marches, etc.). les contenus des programmes sont définis avec les parties prenantes, s'inspirent du thème mondial mais prennent aussi en compte des enjeux d'ordre national et local

- **Journée Internationale de l'Enseignant**

Chaque année, la coalition se mobilise en partenariat avec le «Comité du 5 octobre ». Il y est recherché : le renforcement de l'engagement des citoyens et de l'intérêt des medias pour les causes favorables à la réalisation non conditionnelle du droit à une éducation de qualité, un plaidoyer-lobbying intense en lien avec les objectifs de campagne.

- **Forum Social Mondial**

Sous les auspices de la COSYDEP, les acteurs culturels ont aussi participé à leur manière à l'édition 2011 du FSM tenue à Dakar. Ces acteurs culturels ont pu écouter «les sans voix» et partager avec eux le FSM en dehors des Amphithéâtres des Universités, changeant ainsi la routine des panels, des conférences.

Autorités, célébrités et autres porteurs de voix : la communauté éducative se mobilise



Démarche systématique de recherche-action et réalisation de données probantes pour fonder les plaidoyers stratégiques

Prospectus



Bulletin d'information



Site web www.cosydep.org



2) La COSYDEP, pour une éducation de qualité par le renforcement des performances en lecture et en mathématique.

Le Programme « Jangandoo », initié par le LARTES et la COSYDEP et soutenu financièrement par la fondation Hewlett, vise à améliorer la qualité de l'éducation en :

- Suscitant la prise de conscience sur les enjeux de la qualité ;
- Impliquant l'ensemble des parties prenantes (gouvernement, élus locaux, société civile, familles) dans la réalisation d'une évaluation indépendante et périodique sur les apprentissages dans l'éducation primaire au Sénégal ;
- Développant des actions de mobilisation et de plaidoyer sur la base des résultats révélés par l'évaluation.

Quatre objectifs opérationnels sont recherchés par le programme :

- Mesurer les capacités de lecture des enfants du primaire ;
- Mesurer les capacités en mathématique des enfants du primaire ;
- Mesurer les capacités en culture générale des enfants du primaire ;
- Associer les acteurs de la communauté éducative (enseignants, communautés, familles) à l'évaluation des apprentissages.

Pour ce faire, une recherche-action est développée, s'appuyant fondamentalement sur une enquête dans les ménages visant une évaluation des apprentissages des enfants (pour le Formel) et des jeunes (pour le Non-Formel) en lecture, en mathématique et en culture générale. D'autres parties prenantes ont suggéré un suivi scolaire de l'enfant dans son foyer et la mise en place de cantines scolaires. Une autre piste importante est de réfléchir sur des formes de remédiations scolaires comme en Inde. Cette méthode a permis d'encadrer puis de remettre dans le circuit scolaire indien des élèves ayant un niveau bas. Pour cela, il faut avoir un modèle qu'il faut tester. L'idée d'une motivation financière des enseignants a été évoquée. L'expérience de la localité de Niary Tally (quartier périphérique de Dakar), où la mairie donne annuellement un petit pécule aux enseignants pour organiser des cours de renforcement de capacités aux élèves, a été citée en exemple. Pour d'autres, cela passe forcément par le recrutement d'enseignants performants et bien formés, doublé du fait d'adopter au Sénégal un code d'éthique et de déontologique dans l'enseignement.

Encadré n°23 : Ecole, amie des enfants

L'approche « Ecole Amie des Enfants » enrichit la scolarité des élèves, les aide à découvrir et à maximiser leur potentiel. Ce modèle vise la pleine participation et l'appui maximum de toutes les parties à même d'aider les enfants à bénéficier de leur droit à une éducation de qualité.

Les cinq dimensions de l'approche EAE sont : 1. Respect des droits et Inclusion 2. Performances et Efficacité des Apprentissages 3. Sécurité, Santé et Protection de l'Enfant 4. Genre et 5. Participation des Enfants, des Familles et des Communautés.

Les préoccupations fondamentales de l'approche EAE sont :

- L'amélioration de l'image, de l'attractivité et des performances dans une saine émulation entre acteurs,
- L'élargissement de l'accès à l'école,
- La mobilisation sociale au sein et autour de l'école, en articulation avec la mise en place de structures de concertation et de gestion de proximité mais aussi avec la responsabilisation des communautés et le renforcement de la gouvernance à la base confiée aux collectivités locales,
- L'adoption d'une démarche de planification soutenue par des outils efficaces de pilotage et de gestion,
- Le renforcement des conditions d'une éducation inclusive et de qualité; facilitant l'accès, le maintien et la réussite des enfants à l'école ; leur permettant d'acquérir les compétences et habiletés de nature à accroître leur chance d'insertion dans un environnement propice.

Ont également été proposés : l'option pour une école communautaire, la systématisation des remédiations, la promotion du livre et de la lecture, l'introduction des langues nationales dans le système éducatif, le tutorat par les pairs, l'introduction des textes oraux dans les manuels et l'usage des nouvelles technologies dans l'enseignement.

3) Analyse de la participation des OSC et des collectivités locales dans l'éducation des adultes au Sénégal

Dans le contexte d'élaboration d'un nouveau document de références pour les politiques publiques en matière d'éducation/formation, la COSYDEP a souhaité contribuer au renouveau des politiques d'alphabétisation en s'assurant d'abord d'une meilleure maîtrise des obstacles et des opportunités à : (i) la participation des OSC et (ii) la mise en application effective des compétences transférées aux collectivités locales dans le domaine. Cette maîtrise se fera à partir des réalités du terrain.

Les leçons apprises dans l'étude auront également servi de contribution de la coalition à l'organisation de l'atelier régional sur les politiques éducatives et plateforme d'échange et d'apprentissage à Dakar. Dans ce sous-secteur, et de manière générale, de nombreux efforts ont été déployés durant plus de deux décennies (de 1993 à 2012), permettant d'importantes avancées qui n'en cachent pas moins de sérieuses faiblesses, parmi lesquelles :

- Les limites des ressources financières et matérielles en plus de la faible capacité de mobilisation et de gestion des ressources humaines et financières
- L'absence de collaboration, de partenariat et de dialogue entre les acteurs concernés (collectivités locales, autorités académiques, inspections et opérateurs d'AENF)
- L'absence de maîtrise des compétences transférées par les élus locaux en matière d'éducation non formelle et d'alphabétisation
- La faiblesse des ressources humaines pour porter les missions déléguées.

Contribution des Collectivités Locales

De manière générale, l'éducation et la formation représentent un domaine de compétence transféré aux collectivités locales. Cependant, il faut relever que deux programmes d'alphabétisation (PAIS-ÉTAT et PADEN) ont connu une gestion plus déterminée par les collectivités locales.

Points de vue des acteurs sur la contribution des CL

- Les collectivités locales n'ont pas joué leur rôle dans cette évolution. Cependant il y a eu l'expérience de la décentralisation du PAPA mais seulement dans les régions de Kaolack et Thiès ; il n'y a pas eu de dissémination au niveau national.
- Les collectivités locales ont une responsabilité minimale du fait de leur pouvoir de décision limité concernant les politiques éducatives.
- En plus, les collectivités locales ne sont pas suffisamment associées aux différentes phases d'élaboration des politiques éducatives (formulation, élaboration et validation) ; leurs avis ne sont pas véritablement pris en compte et il prévaut un manque de concertation avec le niveau central. De ce fait, elles ont la responsabilité de leur passivité car n'ayant pas réclamé leur droit et leur place concernant ce secteur. Leurs revendications étaient centrées sur l'éducation formelle et les plaidoyers portés par d'autres acteurs.

Contribution de la Société Civile pour l'accès à l'éducation de base des jeunes et adultes (EBJA)

La société civile a contribué à enrichir la diversification de l'offre dans le domaine de l'éducation de base des jeunes et adultes. Ainsi, une série d'expériences a été enregistrée à son actif. Ces organisations ont, durant les années 2000, capitalisé plusieurs expériences. Mais ce fut particulièrement dans la période de 2008 à 2012 que, sous le pilotage du Collectif National de Education Alternative et Populaires (CNEAP), elles ont marqué le profil historique du sous-secteur de l'EBJA en capitalisant et partageant à grande échelle quelque 26 initiatives éducatives portées aussi bien par les OSC que par l'Etat. La société civile a eu une contribution forte remarquable dans la conception et la production de matériels didactiques et de supports pour l'environnement lettré. Contrairement aux IA et IDEN, les OSC, elles, procèdent régulièrement au suivi et à l'évaluation interne des programmes d'éducation de base qu'elles ont mis en œuvre à partir d'initiatives propres.

L'analyse d'une telle situation fait dire à un Conseiller spécial de l'ACDI que « l'Etat gagnerait à développer davantage de synergie avec la société civile en matière de suivi et d'évaluation ».

Selon le Conseiller, les Directions techniques, les Académies et les équipes techniques régionales d'évaluation devraient chaque année recenser et exploiter les données des évaluations internes, en vue de rendre visible la contribution des OSC, en termes d'investissements, de résultats et de changements induits auprès des communautés à la base. En dépit des difficultés d'harmonisation des interventions des divers acteurs (Directions techniques, Académies, Collectivités locales, OSC, etc.) constatées dans le sous-secteur, les OSC parviennent assez souvent à s'organiser pour être présentes là où l'Etat est malheureusement souvent absent.

Durant la phase 3 de l'histoire de l'EBJA, caractérisée par l'absence sinon le déficit criard de subventions du sous-secteur, les OSC ont su faire jouer leurs réseaux pour mobiliser annuellement des financements propres de plus de 983 940 000 FCFA et prendre en charge les besoins en éducation et en formation de plus de 32 798 citoyens sénégalais dont plus de 80% de femmes.

Positionnement de la société civile dans la relance de l'AENF

a. Dans l'influence des politiques

Les acteurs reconnaissent la nécessité de :

- ✓ Se retrouver dans un cadre fédérateur crédible et fort comme plateforme nationale regroupant tous les acteurs
- ✓ Disposer de ressources humaines capables d'engager un dialogue politique constructif avec l'Etat
- ✓ Assainir d'abord le secteur en mesurant les capacités d'intervention des opérateurs en AENF
- ✓ Assurer un renforcement organisationnel et un développement institutionnel des OSC à la base
- ✓ Diriger le débat sur le thème de l'alphabétisation et demander des comptes à l'Etat concernant les différents programmes qui ont été développés ces dernières années
- ✓ Mener le plaidoyer pour l'augmentation des ressources allouées à ce secteur
- ✓ Renforcer les capacités d'analyse, de réflexion et de proposition
- ✓ Renforcer ces capacités de recherche et de capitalisation de ses propres expériences et parvenir à une meilleure maîtrise du plaidoyer stratégique
- ✓ Avoir des cadres de concertation dynamique à la base et mettre en œuvre un plan de plaidoyer cohérent

b. Dans sa fonction de veille

Dans ce cadre, les acteurs pensent qu'il faudra :

- ✓ Que la structure soit crédible en ressources humaines et financière pour faire la sentinelle, partant la nécessité de capaciter les structures
- ✓ Évaluer le budget réservé à ce sous-secteur et aux différents programmes
- ✓ Définir un statut aux OSC actives en alphabétisation et leur octroyer une place qui correspond à la volonté de résoudre véritablement l'équation de l'illettrisme et de la mal gouvernance
- ✓ Veiller à participer à toutes les étapes de la planification et du suivi des politiques publiques (système de veille sur l'affectation des ressources allouées au secteur)
- ✓ Élargir les espaces de participation et de dialogue
- ✓ Maitriser l'environnement institutionnel et les mécanismes d'élaboration, de validation, de budgétisation et d'évaluation dans le cadre des politiques publiques
- ✓ Obtenir un appui institutionnel à la mesure des fonctions des OSC en matière d'éducation
- ✓ Mettre en application une plus grande démocratie participative et inclusive dans le cadre d'une organisation autonome

c. Dans sa contribution directe en complément de l'action publique

Les acteurs pensent que la SC devra :

- ✓ Capitaliser et diffuser les bonnes initiatives pour leur passage à l'échelle par les pouvoirs publics
- ✓ Diversifier les sources de financements
- ✓ Produire régulièrement des rapports techniques et financiers
- ✓ Mobiliser des fonds additionnels à partir des partenaires au niveau de tous les continents
- ✓ Axer la contribution dans les contenus des programmes d'alphabétisation qui doivent être liés à des projets de développement et à une stratégie pour un environnement lettré
- ✓ Accorder une place centrale à la recherche universitaire et valoriser les langues nationales au niveau des universités ; promouvoir l'éducation bilingue avec une langue nationale comme deuxième choix
- ✓ Renforcer leur capacité d'action pour des programmes efficaces, un référentiel des compétences et un système de certification
- ✓ Continuer à contribuer au développement d'un environnement lettré correspondant aux langues nationales (promotion des langues nationales dans les institutions administratives).

Face aux menaces qui pèsent sur l'alphabétisation et l'éducation non formelle, la COSYDEP pourrait orienter ses interventions dans les axes ci-dessous :

1. La mise en place d'une stratégie d'influence à travers un vaste programme de plaidoyer en vue d'obtenir les résultats suivants :
 - ✓ Le Gouvernement a respecté son engagement d'allouer 3% du budget de fonctionnement de l'éducation au non formel ;
 - ✓ Le budget de l'alphabétisation ne fait pas l'objet de ponction et est effectivement absorbé conformément aux objectifs planifiés ;
 - ✓ L'accès à une éducation inclusive de qualité s'est accru ;
 - ✓ Les attributions des collectivités locales et des OSC en matière d'éducation des jeunes et des adultes sont effectivement exercées.
2. La mise en place d'un dispositif de veille conduisant à l'élaboration d'un rapport alternatif lors des revues du PDEF ou à l'occasion d'une revue annuelle de la Société Civile ;
3. La mise en œuvre d'un plan d'action propre à Société civile en complément des actions de l'Etat en activant notamment le Fonds de la Société Civile et en produisant chaque année un annuaire statistique présentant la contribution de la Société Civile en éducation.

V. La COSYDEP, pour la protection et l'éducation de la petite enfance.

Au Sénégal, la petite enfance (0 à 6 ans) est un des sous-secteurs du système éducatif en butte à de nombreuses difficultés qui appellent des initiatives urgentes, résolues et durables indispensables à l'atteinte des objectifs EPT. C'est pourquoi, dans le cadre de la Semaine Mondiale d'Action de 2012, la COSYDEP a mis en œuvre une campagne de plaidoyer sur l'amélioration de la prise en charge du développement de la petite enfance, avec des manifestations aux niveaux national et régionale.

L'objectif général de la campagne était d'amener les décideurs à s'engager pour des changements politiques en matière de protection et d'éducation de la petite enfance dès la naissance.

Et de manière spécifique de :

- Promouvoir le droit à l'éducation de la petite enfance dès le départ ;
- Sensibiliser les acteurs autour de l'importance des programmes de protection et d'éducation de la petite enfance ;
- Favoriser la réalisation de mesures urgentes en faveur du développement de la petite enfance.

La campagne a connu 5 moments forts à savoir :

1. Un état des lieux dans la prise en charge de la petite enfance
2. Une campagne d'information / sensibilisation au niveau national
3. Des mobilisations régionales la « Grande Image » : pour l'opinion, le grand public et les médias
4. Une manifestation nationale de la « Grande Image » : avec une exposition d'œuvres d'enfants et de professionnels de la PEPE
5. Un panel de clôture : pour le partage du bilan de la campagne, les enseignements et perspectives

Pour la Refondation de l'Éducation et de la Formation au Sénégal : Contribution Citoyenne

Le présent Livre Blanc est une initiative citoyenne de la COSYDEP, plateforme nationale pour une Éducation de Qualité Pour Tous (EQPT), membre du Réseau Africain de Campagne pour l'Éducation Pour Tous (ANCEFA), de la Campagne Mondiale pour l'Éducation (CME), du Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME), de la Consultation Collective des Organisations Non Gouvernementales (CCONG).

La COSYDEP est une organisation qui a su très tôt développer un leadership transformationnel fondé sur l'engagement constructif et la vision. En effet, elle a très vite compris que l'avenir n'est pas un endroit où l'on va, mais plutôt un endroit que l'on construit. Cette proactivité lui a valu une posture d'avant-garde dans la réflexion pour l'amélioration des politiques, pratiques et stratégies éducatives ; la prévention et la gestion des crises qui traversent le système éducatif sénégalais de façon cyclique.

En outre, son ancrage, consécutif à la pluralité des sensibilités qui la composent ainsi que son maillage sur l'ensemble des 14 régions du pays, lui donnent une audience on ne plus incontestable. Dès lors, la perspective des Assises de l'Éducation et de la Formation se présente à elle comme un espace idéal pour partager une contribution objective et de qualité, enracinée dans les profondeurs des réalités sénégalaises.

Un tel exercice de diagnostic, d'analyse et de propositions passe nécessairement par une bonne connaissance de la demande communautaire. Pour ce faire, il est important de créer une rupture dans les approches méthodologiques, en se décentrant par rapport aux faits, afin de les analyser de façon objective et de bien capturer les réelles perceptions des populations, bénéficiaires de l'offre éducative.

C'est surtout le style novateur de la présentation des faits qui retient le lecteur et focalise son regard sur l'essentiel : l'état des lieux ; l'identification des plaies et fléaux qui gangrènent le système éducatif ; les sept questions-clefs dont procèdent sept plaies profondes et cinq affections de longue durée ; vingt-et-une propositions-clefs.

Le présent Livre Blanc se veut une contribution de citoyen qui, spontanément mais lucidement, donne son avis sur ce qui se passe autour de lui. Cette démarche trouve son fondement au plan sociologique, car un projet, si bien élaboré qu'il soit, est voué à l'échec si les acteurs ne se reconnaissent pas dans les faits et le faire. En conséquence, on peut dire sans ambages que ce Livre Blanc reflète réellement une diversité d'avis convergents pour le renouveau du système d'éducation et de formation au Sénégal. A ce titre, il constitue un pertinent instrument de prise de décision.

Le G 7 (Groupe des Sept)



COSYDEP
Sénégal

Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Éducation Publique

13, Avenue Bourguiba X Front de terre – Dakar / Sénégal
Tél. : (221) 33 864 13 58 / Fax : (221) 33 824 13 63
Email: cosydep@gmail.com / Web: www.cosydep.org
Nous retrouver aussi ici : [facebook.com](https://www.facebook.com) / [youtube.com](https://www.youtube.com)